L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1268 - VENDREDI 02 MAI 2014 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224



Élections européennes

Les agriculteurs expliquent l'agriculture aux futurs députés



Photo: P. Cronenberger

Dans un manifeste en vue des élections européennes, le Comité des organisations professionnelles agricoles (Copa) et la Confédération générale des coopératives agricoles (Cogeca) de l'UE détaillent les priorités du secteur pour les années à venir, à destination de la future Assemblée issue du scrutin qui se tiendra du 22 au 25 mai.

Page 03

Dossier spécial fenaison *(seconde partie)*

Réduire la consommation des ensileuses

Pages18-23

Encart: BMS - Mailing occasions JCB

Côte d'Or

› Cours d'eau dans le Val de Saône

«Ça ressemble à la Guyane...»



Nièvre

› JA de la Nièvre

Quel avenir pour l'élevage?



Yonne

› Fédération des Chasseurs de l'Yonne

Les dégâts dans les cultures toujours en hausse







Sommaire

Panorama
02 • Prévisions météo
• Clin d'œil
• PRI Infos
03 • Élection européennes: Les agriculteurs expliquent l'agriculture aux futurs députés

Côte d'Or
04 • Cours d'eau dans le Val de Saône: *"Ça ressemble à la Guyane et c'est pas joli"*
05 • Organisation du travail: Il exploite 550 hectares sans y mettre les pieds
06 • Filière volaille: Dans les coulisses d'un poulailler
07 • Mise à l'herbe et cultures: Aux prés ou aux champs, tout va tranquillement

Nièvre
08 • Assemblée générale : Les JA de la Nièvre s'interrogent sur l'avenir de l'élevage... et sur le leur
09 • Des foyers de rouille jaune du blé présents dans la Nièvre
10 • 4ème Prix national de la MSA: «Villages en fête» dynamise le canton de St Pierre-le-Moutier

Yonne
12 • FDSEA 89: Rencontre avec un député européen
13 • Foire de Sens: La vieille Dame fête cette année ses 87 ans
14 • CECNA: De nouvelles techniques au service des adhérents
15 • Fédération des Chasseurs de l'Yonne: Les dégâts dans les cultures toujours en hausse

Bourgogne...
16 • Syndical: Une délégation reçue au ministère
17 • Congrès de la Fédération nationale ovine : Des signes d'optimisme pour les ovins
18-23 • Dossier fenaison: Nouveautés *(seconde partie)*
24 • Cultures: Relever le défi protéines des blés

Services
26-27 • Cours et marchés
28-30 • Petites annonces
31-35 • Annonces légales

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4 rue Davout
BP 77 409 - 21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante et Directrice de publication : Mauricette Besançon •

Rédaction mail: redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat - mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresnes - Tél. 01 49 84 03 30

Commission paritaire des journaux et publication 0516 T 88045 - ISSN : 1969-8232
Dépôt légal : mois de parution.
Tirage moyen par numéro : 6 500 ex. Prix au numéro : 2,00 €
Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy
AgriBourgogne.fr

en bref

Élevage La FNB manifeste dans une grande surface d'Ile de France

Une partie du conseil d'administration de la Fédération nationale bovine (FNB), une vingtaine d'éleveurs, a fait irruption dans les rayons du magasin Carrefour de Créteil (94) le 29 avril, vetus de t-shirts *«producteurs de viande bovine en colère»*. *«Nous sommes venus dénoncer les pratiques de la grande distribution qui pressurise le producteur»*, a tonné le secrétaire général de la FNB, Pierre Vaugarny. *«Les prix au producteur ont baissé de 10% depuis un an, alors que les prix à la consommation ont augmenté de 2 à 5%»*, a regretté le président Jean-Pierre Fleury. Les éleveurs ont recouvert les codes barres de barquettes de viande avec des autocollants *«viande d'origine incertaine»*, et découvert des produits de viande dont l'étiquette mentionnait à la fois *«bovin laitier»* et *«charolais»*. Après une heure de négociation, le directeur de l'établissement, Dominique Peltier a accepté de rencontrer l'ensemble de la délégation. *«Il plaide pour une erreur, nous disons que c'est une fraude»*, a expliqué Jean-Pierre Fleury à l'issue de la rencontre.

Protection des abeilles La féverole condamnée selon la Fop

La Fédération des producteurs d'oléagineux et de protéagineux (Fop) voit dans le récent avis de l'Anses (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) sur la protection des abeilles *«quasiment l'arrêt de mort de la culture de la féverole en France »*. En cause, *«l'impossibilité de procéder aux traitements indispensables au moment nécessaire»*, selon un communiqué du 29 avril. L'avis de l'Anses porte sur les conditions d'utilisation des insecticides et des acaricides en vue de mieux protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs. *«Sacrifier ainsi une production qui est pourtant un véritable atout et offre un tel potentiel tant pour les abeilles que pour l'alimentation humaine ou animale est une hérésie complète et une faute grave à l'heure où l'on parle d'agro-écologie, de rotation des cultures et de biodiversité»*, juge la Fop.

PRI info

Côte d'Or Devenir agriculteur/agricultrice : comment faire ?

Un projet d'installation ? Vous souhaitez vous installer en bénéficiant des aides de l'Etat ? Anticiper les différentes démarches à l'installation ? Contactez dès maintenant le Point Info Installation (PII). Des conseillers pourront vous aider à réfléchir sur votre projet et vous indiquez les aides auxquelles vous pouvez prétendre. Ils vous informeront et vous accompagneront dans les démarches à réaliser et vous orienteront vers les personnes ressources (accueil financé par l'Etat et le Fonds Social Européen). Contactez Maëlle SUREAU du Point Info Installation au 03 80 68 67 72.

Nièvre Le Répertoire Départ Installation (RDI)

Si vous avez un projet d'installation et que vous recherchez du foncier ; ou si vous désirez céder votre exploitation à un jeune, inscrivez vous au Répertoire Départemental à l'Installation. Cet outil permet de mettre en relation les jeunes désirant s'installer et les agriculteurs souhaitant céder leur exploitation (service financé par l'Etat). Contact : Carole SIMON et Sylvie SIMONIN (Chambre d'Agriculture) au 03 86 93 45 99.

Saône et Loire Formation en élevage ovin viande

Vous souhaitez vous perfectionnez en production ovine pour vous installer, devenir salarié spécialisé ovin dans un élevage ou bien technicien dans une structure de développement agricole ? Le CFPPA de Charolles vous propose une formation adaptée à votre projet professionnel : un Certificat de Spécialisation «Ovin viande», 6 mois de formation à la fois théorique et pratique. Cette formation vous permettra d'être autonome pour toutes les interventions réalisées sur les ovins, de maîtriser les aspects techniques de toutes les étapes de l'élevage dans des conditions variées, de savoir analyser une situation économique et identifier les pistes d'amélioration si nécessaire. Pour plus d'informations, contacter le CFPPA de Charolles au 03 85 24 00 80.

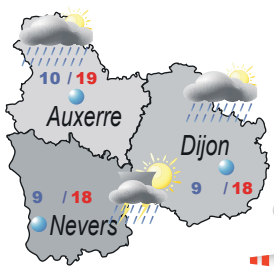
Yonne La retraite ça se prépare

Dans quelques mois ou quelques années, vous allez passer de la vie active à une retraite bien méritée. Pour réussir cette étape de votre vie, il est important de se donner le temps d'y réfléchir. Comment et à qui transmettre votre exploitation ? Quelles démarches devez-vous faire ? Pour vous conseiller et vous accompagner dans cette réflexion, des personnes sont à votre disposition : contactez Marc ABONNET - Chambre d'agriculture au 03.86.94.22.22 (accompagnement financé par le Fonds Social Européen et l'Etat, dans le cadre du Programme Régional à l'Installation).

Dijon Céréales vous présente la météo de la Bourgogne du 2 au 11 mai

AGATE FRANCE
AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT
0892 46 38 36
0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com
DIJON CÉRÉALES

Vendredi 2 Mai

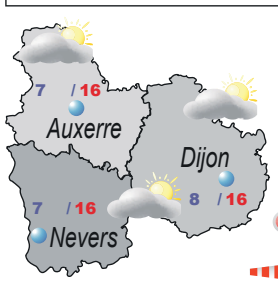


Instable
Des averses sont attendues et seront localement accompagnées d'orages. Les vents seront modérés.

T° mini : 8 à 10 °C
T° maxi : 18 à 20 °C
Vents : Sud-Ouest 20 km/h

St Isidore
Soleil : 07:20 - 20:20
Lune : 10:10 - 00:40

Samedi 3 Mai

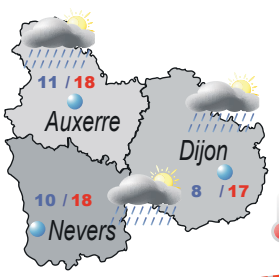


Variable
Passages nuageux et timides éclaircies se partageront le ciel. Les vents resteront modérés.

T° mini : 6 à 8 °C
T° maxi : 15 à 17 °C
Vents : Ouest-Sud-Ouest 20 km/h

Ste Irène
Soleil : 07:18 - 20:21
Lune : 10:58 - 01:34

Dimanche 4 Mai



Averses
De nombreuses averses en perspective pour ce dimanche. Les températures seront en légère hausse.

T° mini : 7 à 9 °C
T° maxi : 17 à 19 °C
Vents : Sud-Ouest 20 km/h

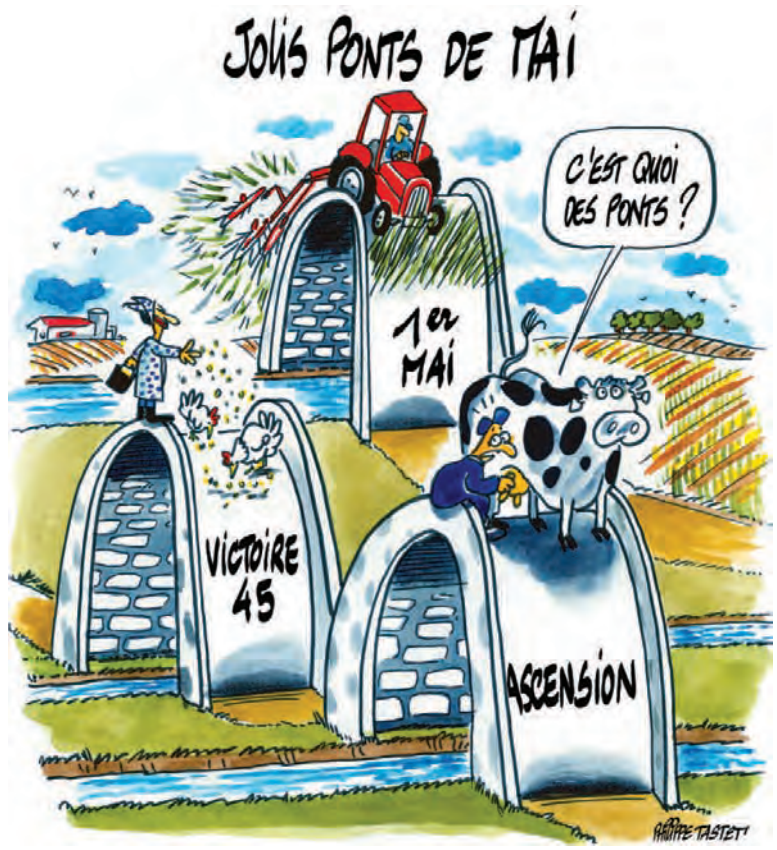
St Marcellin
Soleil : 07:16 - 20:23
Lune : 11:49 - 02:23

Prévisions à 7 jours

Lundi 5 au Mercredi 7 Mai :
De nombreuses précipitations sont attendues et seront accompagnées d'orages ce mercredi.
Vents : Sud à 20 km/h
T° mini. : 7 à 13 °C T° maxi. : 19 à 21 °C

Jeudi 8 au Dimanche 11 Mai :
Bon nombre d'averses en perspective pour ces prochains jours.
Vents : Sud à 20 km/h
T° mini. : 6 à 11 °C T° maxi. : 14 à 16 °C

clin d'œil



ELECTIONS EUROPEENNES Le Comité des organisations professionnelles agricoles et la Confédération générale des coopératives agricoles ont publié un manifeste à l'intention des futurs eurodéputés.

Les agriculteurs expliquent l'agriculture aux futurs députés

Maintien d'un juste « équilibre » dans les négociations commerciales avec les pays tiers, « prudence » vis-à-vis de la dernière proposition de la Commission de Bruxelles sur l'énergie et le climat, « examen » minutieux de la charge administrative de la Pac réformée lors de sa révision à mi-parcours : telles sont les principales recommandations prodiguées par les organisations et coopératives agricoles de l'UE aux futurs députés européens qui seront élus fin mai.

Dans un manifeste en vue des élections européennes, le Comité des organisations professionnelles agricoles (Copa) et la Confédération générale des coopératives agricoles (Cogeca) de l'UE détaillent les priorités du secteur pour les années à venir, à destination de la future Assemblée issue du scrutin qui se tiendra du 22 au 25 mai. Celle-ci tiendra sa session constitutive du 1er au 3 juillet à Strasbourg.


P. CRONENBERGER

Du 22 au 25 mai, 500 millions d'Européens sont appelés à choisir les 751 représentants qui siégeront au Parlement européen.

L'OMC plutôt que les négociations bilatérales

Le Copa-Cogeca demande notamment aux futurs eurodéputés de « *veiller à ce que les accords commerciaux (négociés par l'UE avec les pays tiers) soient équitables et équilibrés et reconnaissent les normes élevées de production de l'UE* ». Toutefois, « *les agriculteurs et les coopératives agricoles de l'UE préféreraient que le cadre commercial multilatéral sous les auspices de l'Organisation mondiale du commerce soit réactivé plutôt que de voir initiée une série de négociations commerciales bilatérales, et ce d'autant plus que ce qui est convenu dans le cadre d'accords bilatéraux devra au final être inclus dans un accord global à l'OMC* ».

Produits sensibles : tenir à l'œil les contingents d'importation

Dans le cadre de ces pourparlers commerciaux, « le secteur européen le plus sensible sera celui de la viande, (qui) a d'ailleurs été classé comme tel dans l'offre initiale de la Commission européenne aux États-Unis en matière d'accès au marché », précise le Copa-Cogeca. « *Néanmoins, au vu des différentes négociations bilatérales, la classification des produits sensibles n'est plus suffisante pour tenir compte de la spécificité des secteurs,* ajoute-t-il. *Nous invitons donc les eurodéputés à suivre attentivement le dossier de la gestion des contingents tarifaires (d'importation) afin d'éviter des problèmes sur les marchés européens* ».

Le manifeste « exhorte » par ailleurs la prochaine Assemblée à « *faire preuve de prudence vis-à-vis de la proposition de la Commission européenne concernant le paquet climat et énergie* », plus précisément vis-à-vis de « *l'option visant à accroître l'objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre à 40 %, étant donné que cela aura pour conséquence un fardeau d'autant plus lourd pour le secteur non SCEQE (système communautaire d'échange de quotas d'émission), lequel inclut l'agriculture* ».

Autre faiblesse du projet de Bruxelles pour l'échéance de 2030, selon les organisations et coopératives agricoles : son « *manque d'ambition en termes de définition d'objectifs pour les énergies renouvelables* ».

Pac réformée et bureaucratie

Le Copa-Cogeca fait également savoir aux futurs eurodéputés que, lors de la « révision à mi-parcours » de la réforme de la Pac, « *il sera déterminant d'examiner la charge administrative et la bureaucratie supplémentaires* » que celle-ci fait supporter aux exploitants. « *Les enquêtes menées (…) ont en effet montré qu'il s'agit là de l'une des principales préoccupations des agriculteurs et des coopératives agricoles d'Europe* », précise le manifeste. **AGRA**

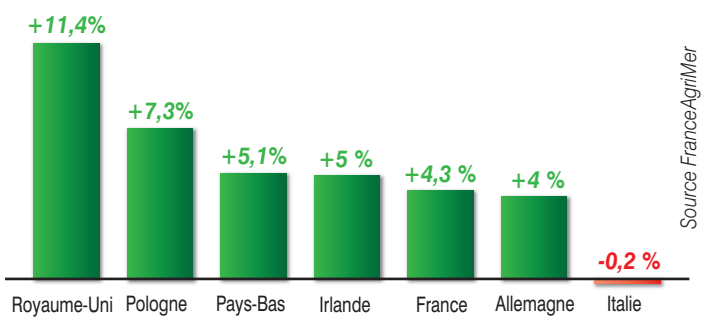
LUTTE CONTRE LES SACS PLASTIQUES

Le Parlement européen a demandé le 16 avril une réduction, par rapport à 1990, d'au moins 50 % d'ici à 2017 et 80 % d'ici à 2019 de la consommation de sacs plastiques légers (plus fins que 50 microns) à usage unique dans l'UE. D'ici à 2019, les sacs en plastique utilisés pour emballer les légumes, les fruits ou les confiseries devront être remplacés par des sacs biodégradables ou compostables et des sacs en papier recyclé.

le chiffre de la semaine

Collecte laitière : + 2,1 % en Europe

Collecte européenne de lait, principaux pays
(évolution premier mois de l'année 2013/premier mois de l'année 2104)



La collecte laitière a connu un démarrage en trombe au début de 2014 à travers l'Europe. Entre une hausse de plus de 11 % au Royaume Uni, 7,3 % en Pologne et 4 % en Allemagne, la France se retrouve dans une moyenne de 4,3 % par rapport à la même période (janvier) de 2013. En cumul sur les 10 premiers mois de la collecte laitière, la collecte a augmenté de 2,1 % en Europe soit 2,4 millions de litres de lait. Plusieurs Etats membres devraient dépasser leur quota cette année.

LE POINT SUR EL NIÑO, LES OGM ET L'ETHANOL CELLULOSIQUE

Les conséquences d'un nouvel El Niño, les discussions sur l'utilisation des OGM et l'impact écologique des résidus de récolte dans l'actualité mondiale.

Climat, culture et effet de serre

El Niño

L'Organisation météorologique mondiale (OMM) estime de plus en plus probable qu'un épisode climatique El Niño se déclenche dans l'Océan Pacifique à la fin du deuxième trimestre de 2014, confirmant les prévisions des agences météorologiques américaine et australienne (qui estiment cette possibilité entre 50 et 70 %).

Ce phénomène climatique se caractérise par des températures de surface de la mer anormalement élevées dans la partie centre-est du Pacifique tropical, ce qui a pour conséquence de faire monter la moyenne mondiale des températures, entraînant la survenue de sécheresses ou de précipitations abondantes selon les régions du monde avec des conséquences importantes sur la production agricole mondiale.

OGM

Les discussions avancent au sein du Conseil pour trouver avant la fin de la présidence grecque (le 30 juin) un compromis sur les conditions d'autorisation (et d'interdiction) de mise en culture d'OGM au sein de l'UE.

La Grèce a présenté le 9 avril un premier projet qui introduit notamment la possibilité pour la Commission européenne de négocier avec les entreprises de biotechnologies plutôt que ce soient les Etats membres qui mènent directement ces discussions.

Cellulose

L'utilisation des résidus de récolte de maïs pour produire de l'éthanol cellulosique pourrait avoir à court terme un impact négatif sur les émissions de gaz à effet de serre conclut une étude américaine publiée dans la revue *Nature Climate Change* du 20 avril 2014 par des chercheurs de l'Université Lincoln du Nebraska. En effet, le carbone contenu dans les résidus de récolte est transformé bien plus rapidement en $C0_2$ – principal gaz à effet de serre (GES) – lors de la production d'éthanol que s'il était laissé dans les champs pour reconstituer naturellement le stock de carbone du sol.

▸ Agenda

03/05 «Rendez-vous Nature» à Épagny

Le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne et nombre de ses partenaires vous proposent de découvrir ou redécouvrir les trésors de la nature de notre région. Au programme de ce samedi 3 mai, de 14 heures à 16h30 : la flore le long des chemins à Épagny. Au cours de cette promenade le long des chemins, les animatrices vous feront découvrir la flore de ces petits milieux et observer quelques individus ailés ou à six pattes, au hasard des rencontres, pour terminer par une incursion en forêt. Le rendez-vous est fixé à 14 heures devant la Maison de l'enfance à la sortie d'Ahuy (route de Messigny) pour covoiturage ou à 14h30 au parking de la Mairie d'Épagny.

10 et 11/05 Foire aux plantes rares de Bézouotte

Ce sera le 20ème anniversaire de la foire aux plantes rares de Bézouotte qui sera organisée dans les rues du village où plus de 100 exposants vous proposeront leurs collections de plantes rares ou oubliées. Sans oublier, décoration de jardin et une magnifique librairie horticole. Pour fêter ce 20ème anniversaire, un rosier a été créé et sera baptisé lors de cette fête des plantes.

16/05 Assemblée générale de la FDSEA

La FDSEA 21, tiendra son assemblée générale le vendredi 16 mai de 13h30 à 18h00 à la Salle Polyvalente Pierre Aubert de Varois et Chaignot. Après le traditionnel huit clos du début d'après midi, réservé aux adhérents FDSEA, l'assemblée générale sera ouverte au public à partir de 14h45 et consacrée à la Gestion des risques et la sécurisation des revenus. Luc Smessaert, représentera la FNSEA.

MSA Instants Santé à Beaune

La MSA Bourgogne propose un bilan de santé gratuit aux ressortissants agricoles âgés de 25 à 74 ans. C'est l'occasion de faire le point sur l'état de santé de chacun. Ces bilans approfondis, ciblés suivant les pathologies propres à chaque tranche d'âge, se dérouleront pour le canton de Beaune, du 19 au 23 mai et du 26 au 28 mai de 7h30 à 11h30 à l'agence MSA de Levernois.

Cours d'eau dans le Val de Saône

«Ça ressemble à la Guyane et c'est pas joli»

Les présidents des associations foncières d'Echenon et de Saint-Usage affichent leurs mécontentements sur le non entretien du Renot, de la Vouge et de la Bièvre.



Lucien Baudot, ici dans le Renot.

La comparaison avec la Guyane, le département le plus boisé de France, peut paraître exagérée. Elle le paraît beaucoup moins en écoutant les propos tenus par Lucien Baudot et Pierre Jayé, les présidents des associations foncières d'Échenon et de Saint-Usage, au sujet du non entretien de certains cours d'eau: *«Il y en a vraiment marre ! Nous souhaitons que la Vouge, la Bièvre et le Renot soient enfin nettoyés. Pour des raisons écologiques, ils ne le sont plus depuis une douzaine d'années. Ce non entretien coûte très cher aux agriculteurs. L'eau déborde et va dans les champs. On l'a vu lors des inondations de l'an passé»*. Lucien Baudot estime à 50 000€ la perte de revenus enregistrée en 2013 par une exploitation de 150 hectares située en terres inondables. Le président de l'AF d'Échenon s'est d'ailleurs permis d'écrire à François Rebsamen, quand celui-ci était encore maire de Dijon : *«je lui ai dit que si le Renot avait été nettoyé, les habitations dijonnaises n'auraient sans doute pas été inondées en 2013. Le Renot, qui est un bras de décharge de l'Ouche, a un débit en crue de 55m³/seconde quand il est nettoyé. Aujourd'hui, je suis persuadé qu'il ne pourrait pas dépasser 30m³/s et encore»*. Pierre Jayé évoque ensuite la Vouge : *«elle n'est pas entretenue non plus. La végétation s'est installée et empêche l'eau de s'écouler quand le niveau monte. Il y a un problème évident de gabarit. La Vouge est d'ailleurs plus large en amont qu'en aval, alors qu'elle reçoit la Bièvre non loin d'ici. Les problèmes d'inondations, c'est chaque année. Nous voulons qu'il y ait de l'entretien. Cela devient une vraie friche. La Vouge est délaissée de Brazey à Esbarres»*. Hugues Fort, agriculteur et récemment élu au conseil municipal d'Esbarres, était sur les lieux et a écouté les revendications des deux présidents. Anne Frackowiak-Jacobs, la sous-préfète de Beaune, s'est même déplacée il y a quelques jours et aurait laissé un message d'espoir aux deux présidents d'AF : *«elle n'a pas hésité à mettre les bottes pour aller constater les dégâts, nous la saluons et attendons désormais des avancées»* termine Lucien Baudot.



Hugues Fort et Pierre Jayé, devant la Vouge et sa végétation.

Aurélien Genest

FDSEA

«Sécuriser son revenu, est-ce bien utile ?»

L'assemblée du syndicalisme majoritaire de Côte d'Or se déroule vendredi 16 mai à Quetigny, avec une question, servant ici de titre, qui interpellera sans doute les agriculteurs.

«Nous avons choisi ce thème car il est tout à fait d'actualité. La Côte d'Or est régulièrement impactée par des aléas de différentes natures» explique Mauricette Besançon, au sujet de l'assemblée générale du 16 mai. La vice-présidente de la FDSEA rappelle ces nombreuses péripéties : *«nous avons des aléas climatiques avec les inondations, le gel, la grêle, la sécheresse... Des aléas sanitaires avec la tuberculose bovine, la FCO, le virus de Schmallenberg pour ne citer qu'eux. Il y a aussi les aléas économiques et géopolitiques qui pèsent sur toutes nos exploitations : dans cette économie mondialisée, le moindre événement à l'autre bout de la planète peut avoir des conséquences dans nos fermes. Pour terminer, j'ajouterais même les aléas de la santé des agriculteurs tels que les maladies et les accidents»*.

Des points à revoir

Pour Mauricette Besançon, les agriculteurs *«doivent avoir conscience de l'existence de ces risques divers et variés»*: *«ce ne sont plus forcément les mêmes qu'il y a encore quelques années. Ils ont évolué et les outils pour les maîtriser doivent évoluer eux-aussi»*. Certains de ces outils ne sont *«pas à la hauteur»* selon la représentante syndicale : *«c'est notamment le cas de l'assurance récolte qui n'est pas adaptée à nos structures. Elle doit s'améliorer. Je note qu'il n'existe rien pour les prairies, il y aurait sans doute des pistes d'évolution là aussi»*. Pour les dossiers sanitaires, Mauricette Besançon cite la mise en place du FMSE (fonds national agricole de mutualisation sanitaire et environnementale) sur lequel *«toutes les productions pourraient s'inspirer»*. D'un point de vue économique, les contractualisations, l'assurance chiffres d'affaires ou encore la DPA (dotation pour aléas) sont *«à débattre et il y a nécessité d'avancer à plusieurs niveaux, dans le but de sécuriser au mieux les exploitations»*. **Aurélien Genest**

▸ Productions végétales

Un député européen à l'écoute des revendications

Arnaud Danjean a été reçu le 18 avril dans les locaux de Dijon Céréales, à l'occasion de la réunion de la commission «productions végétales» de la FDSEA. La Pac a vite été abordée par Jacques de Loisy avec la sur-prime des 52 premiers hectares, «mesure franco-française, unique en Europe qui va poser problème aux zones intermédiaires». Arnaud Danjean a reconnu que certains États avaient «de plus en plus tendance à valider les réformes sous la condition que certaines dérogations leur soient accordées». La Pac 2020 a été discutée : une aide significative pour les assurances récoltes ou climatiques, selon le modèle américain, serait d'ores et déjà réfléchie. Sur les échanges commerciaux européen et à l'export, Jacques de Loisy regrette -et l'a fait savoir ouvertement à Arnaud Danjean- l'ouverture des frontières européennes pour les productions ukrainiennes : «ils n'ont absolument pas les mêmes contingences que nous, ne serait-ce d'un point de vue sanitaire ou encore leurs modes de production totalement différents. Il est malheureux que l'agriculture soit la variable d'ajustement des politiques internationales». **AG**

Organisation du travail

Il exploite 550 hectares sans y mettre les pieds

La répartition des tâches est de rigueur dans un Gaec à plusieurs associés. Exemple dans le canton de Pontailler-sur-Saône.



Jean-Luc Laffuge se consacre exclusivement à l'atelier laitier de son exploitation.

Les doigts d'une main ne suffisent pas pour compter le nombre d'associés du Gaec de Saint-Léger-Triey, spécialisé en productions laitière (160 vaches Prim'Holstein, 1 502 000 litres de quotas) et végétales (550 ha). *«Nous sommes six à travailler ici, ou plutôt cinq et demi car l'un d'entre nous est à mi-temps»* relève Jean-Luc Laffuge. Cet homme de 52 ans, installé depuis 1984, se consacre exclusivement au troupeau laitier, laissant à d'autres associés le soin de s'occuper de la partie végétale. *«Chacun d'entre nous se voit confier des tâches plus ou moins précises»* explique Jean-Luc Laffuge, *«il y a les postes lait, cultures, administratif, matériel... Chacun est spécialisé dans un domaine. Cela dit, nous savons nous adapter : en hiver, quand les travaux aux champs sont moins importants, tout le monde donne un coup de main pour soigner les animaux. Le week-end, il y a un roulement : deux personnes assurent une permanence, du vendredi soir au lundi matin»*. Si un véritable planning de travail était encore établi il y a quelques temps, ce n'est plus le cas depuis l'arrivée de deux robots de traite: *«avant, il y avait une réelle contrainte de l'heure. La traite, c'était tous les jours à 5 heures et 16 heures. Aujourd'hui, on ne peut plus vraiment parler de planning. En plus, l'équipe est rodée et chacun sait ce qu'il a à faire. Tout le monde est là le matin vers 7 heures, nous déjeunons ensemble puis chacun part de son côté»*. Ce travail *«à plusieurs»* apporte de nombreux avantages, dont une certaine souplesse: *«il est vrai que nous pouvons prendre des vacances, généralement une semaine en hiver et une quinzaine de jours en été après les moissons. Quand quelqu'un est malade ou a un empêchement, il est immédiatement remplacé»*. La bonne entente est un gage de réussite dans une telle société : *«oui bien sûr, il faut que tout le monde s'entende. C'est le cas ici, même ça grince de temps en temps, comme dans tous les couples !»* relève Jean-Luc Laffuge. Pour l'aspect *«revenus»*, les six associés perçoivent le même salaire, les bénéfices sont ensuite partagés en fonction des part sociales que chacun détient dans le Gaec.

AURÉLIEN GENEST

Les autres associés (âgés de 22 à 59 ans): Alain Faivre, Éric et Romain Laffuge, Christophe et Maxime Durafort.

Concours bovins

La Simmental aime Épinal

Six élevages et neuf vaches de Cote d'Or étaient à Eurogénétique les 10, 11 et 12 avril.

Le championnat jeune et la meilleure mamelle adulte dans l'escarcelle : les éleveurs de Simmental française ont encore fait honneur à leur race et à leur département lors de leur voyage dans la plus grande ferme du Nord-Est français. Voici le palmarès d'Eurogénétique 2014. Section 1A : 2ème prix pour Gamine (Gaec Magnière à Chazeuil), 6ème prix pour Griotte (Gaec Chevalier à Saint-Martin du Mont). Section 1B : 4ème prix pour Flute (EARL Jacquin à Chamblanc). Section 2: 1er prix pour Fleur (Gaec Aubry à Jours-lès-Baigneux), 3ème prix pour Flacélie (Gaec Manière). Meilleure mamelle jeune : 2ème prix pour Fleur (Gaec Aubry). Championnat jeune : 1er prix pour Fleur (Gaec Aubry), 6ème prix pour Gamine (Gaec Magnière). Section 3 : 3ème prix pour Ebène (Gaec Magnière), 4ème prix pour Diana (Gaec Aubry), 6ème prix pour Carpette (EARL Trésillard Devulder à Noiron-sur-Bèze). Section 4 : 2ème prix pour Belle-Isle (EARL du Meix de Chêne à Argilly). Meilleure mamelle adulte : 1er prix pour Belle-Isle (EARL du Meix de Chene), 2ème prix pour Ebene (Gaec Manière). Championnat adulte : 4ème prix pour Belle-Isle (EARL du Meix de Chene).



Le prix de la meilleure mamelle adulte pour Belle-Isle, de l'EARL du Meix de Chene.exploitation.



Fleur, du Gaec Aubry, remporte le championnat jeune.

AURÉLIEN GENEST

METAL CONSTRUCTION
Philippe SIMONNET

• Bâtiments Agricoles et Industriels
• Bardage bois
• Panneaux préfabriqués
• Aménagement intérieur
58000 Saint Eloi
Tel : 03 86 57 24 57 - Port. : 06 76 45 76 48 - philippe.simonnet6@wanadoo.fr
metalconstruction.fr

► En bref

Incendies sur les exploitations agricoles

La FDSEA de Côte d'Or dit STOP !

Chaque année, les agriculteurs de Côte d'Or sont victimes de feux de fourrages et de paille. Malheureusement l'année 2014 ne démord pas à cette règle, avec déjà 3 incendies déclenchés en une semaine dont 2 sur le canton de Baigneux-les-Juifs.

De récents incendies touchent à nouveau les exploitations agricoles de Côte d'Or. Pour certaines d'entres elles, c'est déjà la 3ème fois que leur stock fourrager part en fumée. Les 2 incendies de la semaine passée sur le canton de Baigneux-les-Juifs, ne laissent pas de doute sur la piste criminelle.
Cette situation n'est plus tenable. La FDSEA de Côte d'Or demande la mise en œuvre de nouveaux moyens pour assurer la protection des outils de production et des habitations attenantes.
C'est pourquoi, la FDSEA de Côte d'Or a souhaité définir un plan de surveillance. Pour ce faire, le syndicat a convié les agriculteurs ce lundi 28 avril en fin de journée sur l'exploitation de Didier Robin à Baigneux-les-Juifs.
Pour cette réunion, la FDSEA de Côte d'Or a également demandé la présence de Monsieur le Sous Préfet de Montbard et des services de Gendarmerie.

D'APRÈS COMMUNIQUÉ

Retrouvez le compte-rendu de ce rendez-vous dans notre prochaine édition

Filière volaille

Dans les coulisses d'un poulailler

Une éleveuse récemment installée explique certaines facettes de son métier.



En cas de problème (température, ventilation...), la centrale du poulailler avertit Anne-Sophie Sordel sur son téléphone.

Anne-Sophie Sordel, 37 ans, a fait construire un poulailler l'an passé dans le canton d'Auxonne. L'habitante du village de Champdôtre a déjà reçu sept lots d'environ 30 000 poulets. La semaine dernière, c'était le *«gros coup de bourre»* avec le vide sanitaire, l'étape -de très loin- la plus exigeante de son travail : *«quatre jours intensifs m'attendent à chaque départ des poulets. Il faut nettoyer les 1460m2 du bâtiment, désinfecter au TH5 avant le retour d'un nouveau lot. Cela me change du travail habituel, le poulailler ne me prend qu'une heure le matin en période normale. Le reste est principalement de la surveillance»*. Anne-Sophie Sordel est pleinement satisfaite de sa nouvelle orientation professionnelle: *«auparavant, j'étais à mi-temps dans un autre secteur. J'ai trois enfants, il me fallait plus. Je me suis lancée après une proposition des Établissements Sirugue. Le poulailler m'apporte un salaire compris entre 1 000 et 1 200 euros par mois, cela répond à mes attentes»*. Les résultats techniques de ses différents lots influencent le niveau de ses revenus : *«certains lots marchent mieux que d'autres, c'est vrai, mais sur l'année, les résultats s'équilibrent. J'enregistre généralement de 2 à 4% de pertes d'animaux, cela représente environ 1 000 poulets»*.

La lumière stimule l'appétit

Plusieurs types et quantités d'aliments sont donnés selon l'âge des animaux. Au menu des volailles de 0 à 10 jours : 300 grammes de miettes, de 11 à 20 jours: 700 grammes de miettes grossières, de 21 à 27 jours : 900 grammes de miettes grossières, de 28 à 35 jours: 1,3kg de granulés 3mm. Chaque poulet, pesant en moyenne 1,9 kg au terme des 35 jours passés à Champdôtre, approche ainsi les 27 kg de ration. Un lot entier de près de 30 000 poulets tutoie ainsi les 800 tonnes d'aliments ! *«Les camions viennent pratiquement tous les jours à la fin de chaque lot !»* signale Anne-Sophie Sordel. Qu'en est-il de la lumière et de son influence stimulante sur l'appétit des poulets ? *«Un programme lumineux est établi. L'intérieur du bâtiment reste éclairé de 4 heures du matin à 22 heures. Il est éteint le reste du temps. Six heures de noir complet : c'est une obligation à respecter pour le bien-être animal»* mentionne Anne-Sophie Sordel. Une autre facette du métier est l'automatisation du poulailler en cas de problème : *«il y a un dispositif d'alarme, mon téléphone sonne quand il y a le moindre pépin. Si je ne réponds pas au portable, il y a un appel sur mon fixe. Au bout du fil, j'entends : "alerte poulailler" ! Je dois me rendre instantanément au bâtiment. La nature du problème s'affiche sur les boîtiers. Le seul souci que j'ai eu jusqu'à présent concerne le poste température, c'était l'été dernier. Hormis cela, tout s'est toujours très bien passé et les techniciens sont là si besoin»*.


Le vide sanitaire nécessite quatre jours de travail assez intenses.

AURÉLIEN GENEST




La lumière stimule l'appétit des poulets. Dans le cadre du bien-être animal, les lampes doivent rester éteintes chaque jour pendant six heures, (dont au moins quatre heures consécutivement).

Mise à l'herbe et cultures

Aux prés ou aux champs, tout va tranquillement

Des agriculteurs du canton de Saint-Jean-de-Losne se réjouissent des conditions météorologiques, incomparables à celles de l'an passé.

A Saint-Symphorien, tout va bien ! *«La mise à l'herbe de nos Parthenaises, Charolaises et vaches laitières s'est effectuée entre le 13 et le 15 avril»* informent Martine et Gabriel Verne, *«c'est une très bonne année pour lâcher les bêtes, les conditions sont favorables, rien à voir avec 2013»*. La mise à l'herbe avait eu lieu autour du 30 avril : *«il pleuvait tout le temps, on ne pouvait pas lâcher les vaches»* se rappelle Gabriel Verne, *«quand on avait réussi à le faire, nous avions gagné le droit de les rentrer à nouveau à cause de l'humidité, car les prés étaient saccagés ! Le gaspillage était important. Comme on dit : les vaches mangeaient autant d'herbe avec leurs pattes qu'avec leur gueule… Cette année, c'est vraiment appréciable»*.



Martine et Gabriel Verne ont lâché leurs Parthenaises à la mi-avril.



Au programme de Christelle Vachet : application de fongicides sur ses blés, semis de soja et mise à l'herbe de ses Charolaises.

Les cultures également en avance

Non loin de là, Christelle Vachet, une agricultrice de 32 ans, appliquait du fongicide sur ses blés. Tout comme la mise à l'herbe, les cultures semblaient avoir deux semaines d'avance par rapport à 2013. L'enthousiasme était également au rendez-vous du côté de la jeune femme: *«Oui, ça fait plaisir de travailler de ce temps là et les cultures se présentent plutôt bien pour l'instant. L'an passé à la même époque, il y avait beaucoup trop d'eau et la récolte avait été décevante. J'espère que ce sera mieux cette fois-ci»*. Christelle Vachet se préparait à semer du soja et à sortir ses Charolaises au pré : *«je n'ai pas fini de les lâcher, on ne peut pas tout faire d'un coup ! Il y a pas mal de travail en ce moment, c'est vrai, mais c'est un plaisir de travailler dans ces conditions»*.

AURÉLIEN GENEST

Péripétie

Une battue aux génisses !

Huit génisses Charolaises de Laurent Lapostolle, un autre agriculteur du village de Saint-Symphorien-sur-Saône, se sont échappées d'un pré trois jours après la mise à l'herbe, la faute à plusieurs chiens. Une quinzaine de personnes du village et des alentours se sont mobilisées durant une semaine entière pour retrouver les bovins qui étaient entrés dans un bois de plus de 750 hectares. Soulagement pour l'éleveur : les génisses, retrouvées une par une, se portent bien et aucun accident n'est à déplorer.

Arvalis-Institut du Végétal

Une recrue.... du cru !

Une jeune ingénieure de Côte d'Or vient de poser ses valises au site Becquerel à Dijon.



Diane Chavassieux remplace Matthieu Killmayer.

Jeune diplômée de l'Isara-Lyon (l'Institut supérieur d'agriculture et d'agroalimentaire Rhône-Alpes), Diane Chavassieux, 25 ans, a intégré fin mars l'équipe d'Arvalis-Institut du végétal. Originaire de Chambolle-Musigny dans le canton de Gevrey-Chambertin, la jeune femme succède à Matthieu Killmayer qui a changé de fonction en interne. Diane Chavassieux travaille désormais aux côtés de Luc Pelcé dans l'ingénierie régionale de l'organisme de recherche appliquée : *«Mes fonctions seront les mêmes que celles de Matthieu qui est parti à Toulouse, la gestion et la communication des expérimentations seront au programme. Dans un premier temps, je vais me familiariser avec le terrain, rencontrer plusieurs agriculteurs des commissions régionales et passer du temps avec l'équipe technique basée à Arc-sur-Tille !»*.

AURÉLIEN GENEST

Lycée agricole de Quetigny

Concours C : le stress commence à monter

Un élève de la classe préparatoire du Legta Olivier de Serres évoque les épreuves écrites des 12 et 13 mai.

«Elle monte progressivement… A mon avis, la tension sera à son maximum deux ou trois jours avant l'écrit!» lâche Alexandre Jobelin, 20 ans, originaire de Sennecey-lès-Dijon. Titulaire d'un Bac scientifique et d'un DUT génie biologie, ce petit-fils d'agriculteur est scolarisé au lycée de Quetigny depuis septembre, dans une classe où l'on prépare l'entrée dans les écoles vétérinaires et d'ingénieurs agronomes. Une quarantaine d'heures de cours et d'interrogations écrites et orales sont au programme chaque semaine. Les matières concernées ? Mathématiques, physique/chimie, biologie, français et anglais. *«Nous sommes 24 à préparer le concours C qui se déroulera dans les locaux d'AgroSup Dijon»* informe l'étudiant, *«les résultats de l'écrit détermineront celles et ceux qui seront admissibles aux épreuves orales, prévues la première semaine de juillet à Bordeaux»*. Alexandre Jobelin, l'un des quatre côte d'oriens de cette classe préparatoire, souhaiterait devenir vétérinaire : *«j'ai toujours voulu faire ça. A Quetigny, nous sommes 16 à viser l'une de ces écoles. Les places disponibles sont en augmentation et viennent de passer à 56, sur un total d'environ 300 candidats. Les écoles d'ingénieurs ouvriront leurs portes à 111 étudiants de ce concours»*. Cette classe préparatoire, dédiée aux Bac+2, recrute sur dossier et est réputée pour être exigeante : *«c'est vrai, il y a beaucoup de travail»* reconnaît Alexandre Jobelin, *«nous sommes sur les devoirs jusqu'à 23 heures, parfois plus. Ces études demandent pas mal de sacrifices. Pour ma part, j'adore la chasse mais je n'y suis quasiment jamais allé cette année. Quand je voyais mon père partir le dimanche matin, ce n'était pas toujours évident… Mais je me suis dit que ça n'allait durer qu'un an. Et puis, grâce à la très bonne ambiance qui règne dans notre classe, la difficulté est surmontée, chacun s'aide comme il le peut et il y a un certain plaisir à venir étudier!»*.



Comme 15 autres étudiants de sa promotion, Alexandre Jobelin vise l'entrée dans une école vétérinaire.

AURÉLIEN GENEST

▸ Agenda

13/05 AG de la FDSEA

La FDSEA 58 tiendra son assemblée générale annuelle, mardi 13 mai, de 10h à 16h30, à la ferme du Marault à Magny-Cours. L'invitée d'honneur de la réunion sera Christiane Lambert, 1ère vice-présidente de la FNSEA, brillament réélue le 9 avril dernier lors du Conseil d'administration national à Paris. Le thème n'est pas encore établi définitivement mais il devrait tourner autour des relations entre l'administration et la profession agricole.

14/05 Lancement du projet Copernic

Le CETA Entre Loire et Allier organise une demi-journée de lancement de son projet intitulé Copernic (CO-innovation pour des systèmes doublement PERformants dans les exploitations Nivernaises avec des rotations à base de Céréales), mercredi 14 mai, de 14h à 17h30, chez Jean-Luc Marx (Domaine de l'Isle) à Mars-sur-Allier. Pour présenter leur projet, les agriculteurs adhérents du CETA proposent d'assister à des exposés à la fois en salle et au champ. Programme: En salle, de 14h à 16h, introduction par Éric Bertrand (président de la Chambre d'agriculture) et Éric Dewavrin (président du CETA); présentation du CETA et de Copernic (historique, problématiques, implication dans le territoire) par Éric Dewavrin et Michaël Geloen (CA58); le projet Copernic et l'apport du collectif dans la recherche de systèmes doublement performants par Alain Chevalier (CETA) et Raymond Reau (INRA), exemple de l'atelier réalisé chez Jean-Luc Marx et premiers tests au champ par Jean-Luc Marx (CETA) et Marie-Sophie Petit (CRAB); au champ, de 16h15 à 17h30, visite du système testé dans le cadre de Copernic par Jean-Luc Marx (CETA) et Michaël Geloen (CA58), retours d'expériences et échanges autour d'autres exploitations du CETA par les agriculteurs adhérents et Josuah Morlet et Cédric Zambotto (CA58).
Contacts: Éric Dewavrin (CETA) au 06 09 24 63 23 ou Magali Fourier (CA58) au 03 86 93 40 60.

15/05 AG des Éleveurs nivernais

La section des Éleveurs nivernais, adhérents à la coopérative Cialyn, tiendra son assemblée générale annuelle le jeudi 15 mai à partir de 9h15, au siège de la Fédération départementale des chasseurs de la Nièvre, 36 route de Château-Chinon (lieu-dit «Forges») à Sauvigny-les-Bois. Ordre du jour: assemblées générales ordinaires et extraordinaires de section, point sur les marchés (viande, maigre, matières premières...), repas en commun à 13h30. Contact: CIALYN au 03 86 58 39 39 ou par mail à billy@cialyn.fr.

En assemblée générale à Châtillon-en-Bazois

Les JA de la Nièvre s'interrogent sur

L'AG du syndicat agricole jeune a eu lieu vendredi 25 avril à Châtillon-en-Bazois. Entre les interrogations économiques, politiques et réglementaires, et les considérations plus affectives et philosophiques sur leur métier, les jeunes ont tendu l'oreille et fait part de leurs légitimes questionnements.



Le bureau départemental de JA58 était à la tribune pour présenter les rapports d'activités et d'orientation, autour du président Alexandre Lorré (en blanc au centre)

Fabien Champion, technicien de l'Institut de l'élevage, et Jean-Louis Bridier, conseiller élevage de la Chambre d'agriculture, ont introduit les débats. Avant de prendre place à la tribune, aux côtés des autres intervenants, l'un et l'autre ont tour-à-tour évoqué les perspectives de l'élevage et son état des lieux dans la Nièvre. En dépit de la végétalisation croissante des terres, des effets de la pyramide des âges sur le nombre d'actifs et des incertitudes quant à la réforme de la PAC, Fabien Champion a estimé que le premier enjeu consistait *«à maintenir le potentiel de production»*. Partant du constat que *«ce n'est pas joyeux»* et relevant une baisse de 5% à 15% des différents types de viande (porc, volaille, bovins) depuis quinze ans, le technicien du Service économie et filières de l'Institut a aussi souligné, de façon plus optimiste, une hausse globale du prix de la viande charolaise depuis 3 ans, de l'ordre de 5%, ainsi qu'une tendance à la capitalisation. Il a aussi noté que ce sont les 41% des éleveurs de plus de 50 ans qui détiennent les vaches, dont 13% sans successeur connu. Pour lui, il s'agit d'une perspective intéressante pour les jeunes qui bénéficieront peut-être de la transmission, même si, a-t-il observé: *«le capital nécessaire est de plus en plus important, la rentabilité de plus en plus faible et la charge de travail de plus en plus importante»*. Quant à la nouvelle PAC, il considère que *«les grands perdants de la réforme seront les céréaliers, les grands gagnants, les ovins lait, et les systèmes intermédiaires des ovins et des bovins allaitants compteront leurs lots de gagnants et de perdants»*. S'agissant de cette dernière catégorie, il prévoit aussi que *«ceux qui perdront le plus sont ceux qui ont le plus de vaches»*, anticipant sur le fait que *«la PAC, ce n'est pas ce qui va donner un nouveau souffle»*. Parlant de *«grand espoir»* concernant l'évolution des prix, dont il trouve la tendance *«plus intéressante»*, Fabien Champion parie que *«après 2013, le prix des viandes resteront orientés à la hausse, notamment en volailles et en viande ovine, à l'inverse de celui de l'alimentation animale»*. Ce qui l'amène a délivrer une note positive sur un deuxième enjeu: *«valoriser la production»*. Il nuance toutefois son propos: *«coté offre, la viande blanche va être de plus en plus demandée quand la viande rouge ne va pas suivre la demande, du fait de retours sur investissements plus tardifs»* et *«côté demande, on va assister à un allègement des marchés (ovin notamment) et à une hausse des prix mondiaux, du fait de l'Asie qui bouleverse les équilibres et absorbe la concurrence de la Nouvelle-Zélande. Quant aux débouchés de la viande en France et en Europe, ils continueront à baisser, ce qui implique de trouver pour les producteurs des débouchés plus qualitatifs»*. Le technicien cite le bassin méditerrannéen qui offre, selon lui, de *«réelles opportunités, par notre qualité sanitaire, notre qualité gustative et notre adaptabilité aux mesures de régulation de marché de ces pays: nous sommes compétitifs sur ces marchés segmentés!»* Jean-Louis Bridier, pour sa part, a affiné les tendances de production dans le département. *«Entre 2004 et 2013, nous avons perdu 20% des élevages (-500), suivant en cela la tendance nationale mais, en revanche, le nombre de vêlages par exploitation a grimpé, passant en moyenne de 56 à 74 aujourd'hui»*. Le conseiller de la Chambre d'agriculture, qui note une stabilisation des vêlages autour de 144000 en 2013, a également soulevé une tendance qui se confirme: *«il y a un rajeunissement des vêlages, c'est-à-dire plus précoces, en janvier et février, plutôt qu'en mars quand nous sommes plus proches de l'herbe»*.

Engraissement, diversification, etc

A la tribune, avaient pris place des intervenants supplémentaires, venus témoigner de l'avenir de l'élevage. François d'Alteroche, rédacteur-en-chef de Réussir Bovins viande, Emilien Piroux, administrateur des JA au plan national, Louis Accary, responsable avicole de la FRSEA Bourgogne, et M. Recoux, éleveur porcin adhérent du groupement CIRHYO, ont fait partager leurs regards sur la valorisation économique de l'élevage, à côté de Fabien Champion et de Jean-Louis Bridier. A la question de l'opportunité de l'engraissement, ce dernier a répondu que *«oui, pourquoi pas, mais parce que l'exploitation fonctionne déjà bien»*. *«Aller chercher quelques euros d'EBE peut s'envisager quand on est polyculteur-éleveur et qu'on dispose d'une source énergétique»* a réagi Éric Bertrand, le président de la Chambre, présent dans l'assistance. Quant aux marges de progrès potentiel, *«qui doivent être individuelles»*, par exemple dans la *«maîtrise de la reproduction ou des rations»*, elles laissent entrevoir quelques améliorations, selon Jean-Louis Bridier. Et la diversification, a demandé Raphaël Sotty à Louis Accary, l'éleveur de volailles? Si les viandes blanches ont le vent en poupe, d'un point de vue productif, *«il faut se demander comment la filière avicole s'organise, est-ce que la production avicole est compatible avec mon élevage allaitant»*. Les effectifs de volailles ont ainsi augmenté de 3,5% en Bourgogne entre 2008 et 2013 car *«il y a des grosses entreprises régionales qui ont*

▸ Zoom sur …

Un nouveau Conseil d'administration élu

2014 était une année élective pour les JA58, qui devaient renouveler en entier le Conseil d'administration départemental du syndicat, à partir de listes de candidats issus des cantons et d'une liste départementale. Tous les candidats ont été élus et les quelques tensions qui existaient auparavant entre certains cantons semblent désormais apaisées. Voici donc la composition du nouveau CA des JA58, dont la réunion, lundi soir à Bona, a permis de désigner le nouveau bureau départemental (lire dans notre prochaine édition):
- Arrondissement de Château-Chinon: Alexandre Amroune, Pierre Trinquet, Benjamin Sautreau, Thomas Louvrier, Bertrand Larue, Théophile Deboux, Jean-Yves Detronchet, David Andriot, Antoine Berger, Fabien Dumont, Thomas Lemée, Guillaume Augendre, Cédric Boulin;
- Arrondissement de Clamecy: Thomas Beaumier, Benoit Dubuis, Emilie Lantier, Sylvain Dameron, Arnaud Collin;
- Arrondissement de Cosne-sur-Loire: Florian Melaye, Yann Martinet;
- Arrondissement de Nevers: Florent Point, Guillaume Lhugnot, Fréderic Loisy, Guillaume Colmont, Julie Cadiot, Jacques-Antoine Rose, Xavier Clerc;
- Liste départementale: Clément Blandin, Benoit Michot, Alexandre Lorré, Jean-Charles Seutin, Vivien Gaume.

l'avenir de l'élevage... et sur le leur

besoin de production et qu'il y a un appel d'air assez fort... Les circuits courts, on en fait partie. Et nous avons les céréales, les éleveurs, les abattoirs». De bon augure quand on sait que *«un poulet sur deux consommé en France est importé. C'est un peu fort. Nous avons un vrai travail, alors que l'Allemagne vient même maintenant avec des produits frais»*. Pas de limite religieuse, viande peu chère, labels nombreux dans la région: tout plaide en faveur de la diversification avicole en Bourgogne. Et, s'agissant de diversification et de transformation puis de distribution, l'exemple est venu de l'éleveur porcin nivernais adhérent de CIRHYO: *«il y a un potentiel même si nous ne sommes qu'une dizaine de producteurs dans le département car nous avons adhéré au groupement, l'un des plus gros de France, qui regroupe 35 départements. Depuis 1999, avec mon cousin associé, nous avons doublé notre nombre de porcs, même si nous constatons une baisse générale de la production de 3,5%, du fait de la retraite des générations installées dans les années 70 et de la mise aux normes au 31 décembre 2013»*. Aux stratégies individuelles, forcément évidentes, doivent donc aussi s'ajouter des démarches collectives, aux intérêts non moins cruciaux. La table ronde a donné des clés pour l'avenir aux jeunes présents dans la salle. A quoi Emilien Piroux, l'administrateur national de JA, a ajouté qu'il faut *«un avantage aux jeunes dans chaque production, c'est une bataille qu'on mène aux JA, tout en communiquant positivement, pour convaincre les gens de l'extérieur que l'agriculture a de l'avenir»*. L'acte de production, quelles que soient les considérations réglementaires ou environnementales, doivent demeurer une priorité, surtout lorsque l'on considère les perspectives démographiques mondiales...



Près de 80 personnes ont pris place, l'après-midi, pour écouter le débat sur «l'avenir de l'élevage dans le département» où figuraient de nombreux intervenants.

«Managers» et cas «tragiques»

Sans surprise, c'est le député de la circonscription Christian Paul, qui s'est montré le plus politique, mais aussi et surtout le plus optimiste. Certes, *«la moitié du revenu du métier de l'éleveur provient des aides publiques, ce qui donne aux professionnels, et aux jeunes notamment, un sentiment de dépendance dérangeant et angoissant. La PAC est très complexe, et de plus en plus à chaque fois. C'est un défi incroyable que d'adapter l'exploitation et l'avenir de sa famille à une chaîne de décisions nationales et européennes. Cela ne s'apprend pas dans les lycées agricoles!»* Pour autant, *«la priorité à l'élevage est-elle perçue comme une fausse promesse? Elle va se traduire concrètement par plus de moyens supplémentaires, quelques millions qui seront plus favorables à des départements comme le nôtre grâce à un travail syndical et politique. Beaucoup vont avoir un peu plus, à l'horizon de 5 ans, quand on additionne toutes les aides. Nous avons besoin d'un soutien massif qui permette à la Nièvre d'enrayer la courbe du déclin du nombre d'exploitations. Que la convergence se fasse dans le temps... pour la Nièvre, au total, ce sera favorable!»* La déclaration de l'élu a fait *«bouillir»* le président de la Chambre d'agriculture, qui a pris la parole dans la foulée: *«C'est peut-être bien qu'on ait attendu mais les annonces, maintenant, sont urgentes. En bovins et en céréales, nous ne vivrons pas sans PAC mais pas qu'avec la PAC. Nous sommes des managers et il nous faut un peu de temps pour adapter nos stratégies individuelles! On aura septembre et octobre pour travailler, et les conseillers de la chambre sont déjà sur le pied de guerre, mais on ne peut plus attendre. Nous devons connaître les modalités de la PAC d'ici quatre semaines, sinon on perdra un an»* s'est alarmé Éric Bertrand pour conclure: *«je pense en effet qu'à terme, nous aurons un peu plus de sous mais si c'est pour voir des centaines d'exploitations disparaître avant, il faudra un peu plus qu'augmenter le nombre d'installations dans le département»*. Ce à quoi, Karelle Pautet, jeune éleveuse élue de la Chambre, puis Marcel Cottin, président de la section ovine de la FDSEA58, ont à leur tour réagi, relatant leurs *«incertitudes et leurs interrogations»* pour l'une, citant *«le cas tragique de ce jeune endetté qui s'est pendu récemment»* pour l'autre. Pour les jeunes agriculteurs, qui par nature sont plus fragiles que d'autres, il semble en effet temps de connaître les perspectives politiques de l'agriculture. D'autant que tous en sont convaincus: *«la part de notre activité et donc la rémunération de celle-ci demeureront au centre du développement de notre secteur économique. Face à la conjoncture, aux contraintes et aux charges, nous devons pouvoir nous adapter»* a conclu Alexandre Lorré, terminant à cette occasion son mandat de président des JA58.

Emmanuel Coulombeix

▸ Agenda

16/05 Portes ouvertes au Lycée agricole du Morvan

Le Lycée agricole du Morvan tiendra des Portes ouvertes vendredi 16 mai, de 13h30 à 18h. L'objectif est de présenter aux jeunes intéressés les 4è et 3ème de l'enseignement agricole, le BAC Pro conduite et gestion de l'exploitation (support bovin, ovin ou équin), le BTS ACSE en alternance, le BP REA en présentiel ou en formation ouverte et à distance, et le lieu-test pour l'installation. Contact: 03 86 79 49 80 ou site internet: http://formavenir.pronde.net.

19/05 AG de Service de remplacement - Nièvre

L'assemblée générale annuelle du Service de remplacement Nièvre se déroulera le 19 mai, à partir de 19h à la salle des fêtes de Rouy.

21/05 AG du SCPEN et de la Société d'agriculture

Les assemblées générales respectives du Syndicat de contrôle des performances des élevages nivernais (SCPEN) et de la Société d'agriculture de la Nièvre auront lieu mercredi 21 mai, à la ferme du Marault à Magny-Cours, de 9h à 11h pour le premier et de 11h à 12h30 pour la seconde. Un repas convivial conclura la demi-journée. Contact: SCPEN au 03 86 93 40 40.



▸ Agenda

23/05 AG de l'association des propriétaires ruraux et bailleurs à Brassy

L'association de propriétaires ruraux et bailleurs de la Nièvre se réunira le 23 mai à Brassy. 11h, assemblée générale - 12h30, repas en commun (30 euros - réservation au 03 86 21 40 20 et au 03 86 22 29 30). A 14h00, Me Sorel, avocat au barreau de Bourges interviendra sur le thème : "le couple en agriculture, le devenir du bail en cas de décès ou de divorce, le statut du fermage...". L'intervenant répondra à toutes les questions pour informer au mieux sur les droits et les devoirs de chacun. Tous les bailleurs de la FDSEA sont conviés et attendus à cette assemblée générale.

25/05 Voyage à Aubrac avec les Anciens de Challuy

L'Amicale des anciens des lycées agricoles de Magny-Cours-Challuy organise une journée à la Fête de la transhumance, à Aubrac (Aveyron), le dimanche 25 mai prochain. Le voyage se fera en car au départ de Challuy. Tarif: 28 euros pour les adhérents et 32 euros pour les non-adhérents. Information et réservations auprès de Carole Duvernoy au 07 86 88 82 50.

06/06 Assemblée générale de la Sicafome

L'assemblée générale de la SICAFOME, la société qui exploite le marché au cadran de Moulins-Engilbert, aura lieu vendredi 6 juin, à partir de 15h, à la salle polyvalente de la commune.

Sporadiquement, dans certaines parcelles

Des foyers de rouille jaune du blé présents dans la Nièvre

Moins commune que la rouille brune, la rouille jaune a fait son apparition en mars, de façon sporadique, dans certaines parcelles de blé nivernaises. La montée en puissance de ce champignon est observée depuis un an dans toute la partie Nord de la France.



La rouille jaune se matérialise par des pustules jaune-orangées alignées sur les nervures de la feuille, ce qui la distingue de la rouille brune. C'est un champignon qui entraîne cette maladie du blé, qui peut être traitée par des fongicides de type triazole et/ou strobilurines dès l'apparition des 1ers foyers, en tenant compte de la sensibilité variétale.

C'est le Point cultures n°13 de la Chambre d'agriculture de la Nièvre (daté du 24 avril) qui le dévoile: *«une présence de plus en plus fréquente de la rouille jaune sur les variétés sensibles»* est observée dans le département, qui a entraîné *«une intervention spécifique… dans beaucoup de secteurs»*. Judith Nagopae, référente du Bulletin de santé du végétal (BSV) à la Chambre, précise que *«le secteur du CETA Entre Loire et Allier a été touché dès la mi-mars»* et qu'elle a personnellement vu un foyer *«autour de Rouy et près du Morvan à la fin du mois dernier»*. Depuis, d'autres agriculteurs céréaliers ont constaté des jaunissements, un peu partout dans le département, sur certaines de leurs parcelles de blé et de triticale mais pas dans une zone particulière ni même sur l'ensemble d'une parcelle. Le champignon Puccinia striiformis, dont la particularité est de s'attaquer au système foliaire par le bas avant de contaminer les étages supérieurs de la plante, se présente sous forme de pustules allongées (urédosores), de couleur jaune-orangée, organisées de façon linéaire entre les nervures de la face supérieure des feuilles. Leur disposition particulière en longues lignes parallèles les unes aux autres donnent un aspect strié aux feuilles et c'est cette particularité qui a donné son nom à l'espèce, plus communément appelée rouille jaune.

Effet variétal et traitements

«C'est la première fois que je voyais çà et pas sur toutes mes parcelles, seulement celles où j'ai semé des variétés plus sensibles et encore pas sur l'ensemble de la parcelle» témoignait lundi Alain Chevalier, exploitant à Mars-sur-Allier. *«C'est exceptionnel et sur le blé, c'est la première année»* confirme Judith Nagopae qui précise que *«la Nièvre semble pour l'instant bien moins affectée par la rouille jaune que l'Yonne»*. Pourtant, en Bourgogne nivernaise, et du côté de Donzy, sur ses parcelles d'essais variétés, la Chambre d'agriculture a aussi observé des taches jaunâtres sur le blé. La rouille jaune, sporadiquement, semble s'attaquer à un triangle du Nord-Ouest au Sud-Ouest et au Centre de la Nièvre. Ce qui n'est pas sans conséquence pour les parcelles touchées: *«le champignon bloque la photosynthèse de la plante et entraîne des pertes de rendement»* précise Judith Nagopae qui soupçonne, parmi les raisons de ces apparitions de rouille jaune *«le contexte météorologique favorable de ces dernières semaines, avec des amplitudes thermiques importantes, entre des nuits fraîches et des journées plus chaudes»*. A noter aussi que, selon les dates de semis, *«les blés plus précoces semblent aussi être ceux qui ont été les plus touchés»*. Chargé de l'expérimentation à la Chambre d'agriculture, Cédric Zambotto lui emboîte le pas: *«il y a des variétés plus sensibles que d'autres, par exemple Alixan ou Goncourt qui se montrent très sensibles et Sy Moisson, Musik ou Rubisko qui le sont beaucoup moins»*. Côté traitements, les techniciens ont conseillé aux exploitants qui les ont appelé d'intervenir dès les 1ers foyers dans la parcelle, au stade 1 à 2 nœuds, en tenant compte de la sensibilité variétale. Ce qu'ils ont fait pour la plupart grâce à des fongicides tels que triazole ou strobilurines, ou en association, et avec un ou deux passages. La pression maladie, dans la Nièvre, semble désormais contenue et le réchauffement lié à l'avancement dans la saison, autant que le développement des plantes, devraient jouer comme des auxiliaires précieux contre le développement de la rouille jaune du blé. Sans préjuger des prochaines campagnes...

EMMANUEL COULOMBEIX

12, 13, 15 et 16/05 Collectes des déchets vétérinaires

Le prestataire choisi par le GDS58 pour la récupération des fûts de déchets de soins vétérinaires annonce le calendrier de sa nouvelle tournée. Cette année, 4 dates sont prévues dans différents endroits du département:

• **Lundi 12 mai**, les rendez-vous sont fixés de 8h à 8h45 à la Coopérative Axéréal d'Alligny-Cosne (Suchet), de 9h15 à 10h45 à la Coopérative Axéréal de Varzy (route de Champlemy) et de 11h15 à 13h à la SICAGEMAC (marché au cadran) de Corbigny (route de St-Saulge).

• **Mardi 13 mai**, de 8h à 9h30 au GDS58 (ZA du Clos Ry) à Sermoise; de 10h à 10h45 à la Coopérative Axéréal de Guérigny (ZI Villemenant) et de 11h30 à 13h à la Coopérative Axéréal de Châtillon-en-Bazois (route d'Aunay).

• **Jeudi 15 mai**, de 8h à 9h45 à la SICAFOME (marché au cadran) de Moulins-Engilbert (29 route de Châtillon); de 10h15 à 11h15 sur le parking municipal Jean Sallonnyer de Château-Chinon et de 11h45 à 12h45 sur le parking (près du Crédit agricole) de Montsauche-les-Settons.

• **Vendredi 16 mai**, de 8h à 9h45 à la Coopérative Axéréal de Decize (route de Champvert); de 10h15 à 11h45 à la coopérative Axéréal de Cercy-la-Tour (route de Decize) et de 13h à 14h30 à la gare de la Coopérative TEOL à Luzy.

Merci de se conformer aux dates et horaires indiqués, aucune autre possibilité de collecte n'étant prévue en 2014. Les deux fûts doivent être remis fermés, l'autocollant «code barre» reçu avec la facture collé sur le fût de 50 litres (ou à défaut inscrire le numéro d'élevage). Un bon de prise en charge sera délivré et devra être conservé.

Il sera possible d'acquérir un nouveau kit (fût de 50 l et petit fût) moyennant 26,50 euros TTC à l'occasion des ramassages.

La facture acquitée sera adressée ultérieurement par la société EDC. Seuls les règlements par chèque seront acceptés.

Pour tout renseignement complémentaire, téléphoner au GDS au 03 86 90 18 90.

fendt.fr
FENDT

Fendt 700 Vario
Visiblement plus polyvalent
Dernier né des gammes « Fendt Efficient Technology », le 700 Vario renouvelle le genre des tracteurs compacts à forte puissance. La polyvalence et le confort sont exceptionnels avec une visibilité sans précédent grâce à la nouvelle cabine VisioPlus.
La technologie embarquée vous assure un rendement optimal : terminal Variotronic, motorisation à technologie SCR et transmission Vario associée au TMS.
Plus de détails chez votre CONCESSIONNAIRE
AGCO Your Agriculture Company
FENDT est une marque déposée d'AGCO Corporation
PLUS D'INFOS

ETS BOUCHERON
89 Lézinnes 03 86 75 63 22
et son agent : BSA
89 Cussy les Forges
03 86 33 11 24

ETS DE BRUIN
89 Cerisiers 03 86 96 20 08 - 89 Charny 03 86 63 09 13
58 Chateauneuf Val de Bargis 03 86 59 31 26
et ses agents :
OUANNE AGRI 89 Ouanne 03 86 47 65 87
AGRITECH 18 St. Germain du Puy 02 48 30 84 11

VALAGRI
21 Brazey en Plaine 03 80 32 00 60
21 Renève 03 80 55 09 78
71 Ciel 03 85 91 05 80
www.valagri.fr

4ème Prix national de la MSA

«Villages en fête» dynamise le canton de St Pierre-le-Moutier

Ils sont neuf jeunes, de 13 à 17 ans, tous inscrits aux activités du Centre social de Saint-Pierre-le-Moutier. Depuis quatre ans, chaque été, ils organisent une fête pour les habitants du canton, afin de resserrer les liens entre générations et de dynamiser chacun de ses villages.



Camille et Louis, 16 et 15 ans, ont reçu, au nom du groupe de jeunes du canton de St Pierre-le-Moutier, les chèques attribués par la MSA, aux niveaux régional et national, à leur projet «Villages en fête».

Virginie Pacquet, maire de Langeron, était heureuse d'accueillir les jeunes de Villages en fête, mardi 29 avril en fin de journée dans la salle communale, en présence des représentants de la MSA, du Centre social de St Pierre-le-Moutier et de la Fédération des centres sociaux de la Nièvre. A double titre d'ailleurs, puisque la 4è édition de l'événement aura lieu dans sa commune le samedi 5 juillet prochain, toujours sous la férule de ce groupe de jeunes dynamiques et pleins d'imagination. Avant cela, mardi, deux de ses membres ont officiellement reçu les chèques de 1700 et 1900 euros, correspondant aux prix -régional et national- qu'ils ont obtenus de la MSA, dans le cadre de son Appel à projets jeunes *«mieux vivre en milieu rural»*. Camille, 16 ans, et Louis, 15 ans, ont posé pour la photo de ce moment important pour la vie de leur projet collectif. Au total, ce sont neuf jeunes de 13 à 17 ans, participants aux activités du Centre social de Saint-Pierre le Moutier, qui ont eu une idée géniale: *«une animation familiale pour faire bouger un peu notre milieu rural… une journée et une occasion de se retrouver en famille avec des activités adaptées à tous les âges sous forme de différents ateliers sur un parcours à suivre»*, en passant d'une commune du canton à l'autre chaque année.

«Grand jeu» tournant

Ainsi donc, en 2011 à Chantenay-Saint-Humbert, puis en 2012 à Mars-sur-Allier, et en 2013 à Azy-le-Vif, ils ont offert à une centaine de personnes à chaque fois ce qu'ils appellent un «grand jeu». Par équipes, les participants devaient se mesurer au cours de différentes épreuves: monter une tour de Kapla en moins de temps possible, souffler sur une balle de ping-pong pour qu'elle passe d'un verre d'eau plein à une tasse sans perdre de liquide, empiler trois canettes sur une plateforme d'eau, tirer à l'arc, attraper avec la bouche une friandise fixée sur une balançoire, accomplir un parcours à deux un oeuf coincé entre les têtes... Et l'imagination de ces jeunes est sans limite. *«Les épreuves sont avant tout le prétexte pour permettre aux habitants de se retrouver et pour nous d'animer la vie du village l'espace d'une journée»* ont-ils écrit dans leur fiche de candidature au jury national. D'ailleurs, les jeunes ont imaginé toutes sortes d'animations parallèles afin d'intéresser tous les habitants, de 7 à 77 ans, et pas seulement les *«compétiteurs»*: des structures gonflables pour les plus petits, des jeux de société et un groupe de musique local pour les plus grands.

«Les jeunes, une force,une ressource!»

C'est Claire Bruandet, présidente du Comité départemental de la Nièvre de la MSA Bourgogne, qui, en remettant les récompenses, a trouvé les mots justes pour qualifier la politique d'action sanitaire et sociale de l'organisme: *«nous souhaitons contribuer à promouvoir une représentation positive de la jeunesse. Cette catégorie d'âge est porteuse de dynamisme, témoin d'attentes et de besoins particuliers, symbole d'avenir pour le milieu rural… Nous partageons tous ici l'idée que les jeunes représentent avant tout une force, une ressource!»*
Le dispositif de l'Appel à projets jeunes, pour les 13-18 ans et pour les 18-22 ans, vise précisément à *«soutenir la prise de responsabilité des jeunes ruraux, à les accompagner dans leurs projets et améliorer leurs conditions de vie»*. Au niveau régional, quatre projets ont été primés cette année, dont deux dans la Nièvre, tel que Villages en fête. Et au niveau national, 68 projets émanant des caisses régionales de la MSA ont concouru devant le jury national, le 5 février dernier.

E.C.

Deux promotions par an

Deux promotions d'appels à projets jeunes ont lieu en Bourgogne chaque année, en mars et en octobre. Au niveau national, les dossiers sélectionnés sont remontés parmi les lauréats régionaux par les caisses MSA au début du moins de février. Il n'est donc pas trop tard pour faire acte de candidature pour l'édition 2014-2015. Dans la Nièvre, les jeunes intéressés peuvent contacter Anne-Louise Roig, correspondante projets jeunes de la MSA Bourgogne, au 03 86 93 50 74 ou au 06 16 26 80 43.

PAC Gérer la campagne DPU 2014 et préparer la mise en place des DPB en 2015

Comme chaque année, la déclaration PAC à effectuer avant le 15 mai 2014 doit contenir les clauses de transfert des DPU constatant les modifications intervenues entre le 16 mai 2013 et le 15 mai 2014. Ces modèles de clauses sont disponibles sur le site Télépac à l'adresse suivante : https://www3.telepac.agriculture.gouv.fr/telepac/html/public/aide/formulaires-2014.html

1-Les programmes *«réserve nationale 2014»*

Les programmes *«réserves départementales»*ne seront pas mis en œuvre au titre de la campagne DPU 2014. Seuls subsisteront les programmes gérés par la réserve nationale ; à savoir :
- Le programme *«grands travaux»* qui permettra de doter ceux qui ont fait remonter à la réserve des DPU activés sur des surfaces impactées par la mise en place d'un grand ouvrage ; et qui retrouvent la jouissance de leurs parcelles entre le 16 mai 2013 et le 15 mai 2014;
- Les *«récents installés (entre le 16 mai 2013 et le 15 mai 2014) avec DPU de faible valeur»*. Cela inclut, comme les années précédentes, les situations où les clauses de transfert entre cédant et nouvel exploitant sont objectivement impossibles (COI) ainsi le nouveaux installés (qui remplissent les conditions pour le bénéfice des soutiens publics à l'installation sauf la condition d'âge) dont la valeur moyenne du portefeuille de DPU est inférieure à la moyenne départementale. La dotation en DPU allouée par la réserve nationale sera déterminée par référence à la moyenne départementale DPU du demandeur. Un stabilisateur pourra être appliqué si les ressources de la réserve nationale ne permettent pas de satisfaire l'ensemble des demandes.
- Un programme *«Nouveaux exploitants en 2014»* pour préparer la mise en place des DPB en 2015 des récents installés.

2 - Préparer la mise place des DPB en 2015 pour les récents installés avec le programme *«Nouveaux exploitants en 2014»*

Pour avoir accès au régime de paiement de base en 2015 en partant de leur historique (2014), les exploitants agricoles devront :
- Être agriculteur actif en 2015 ;
- Détenir le droit à recevoir des DPB en 2015 (le ministère qualifie cette condition : *«disposer d'un ticket d'entrée»*). Pour remplir cette condition, les exploitants agricoles doivent s'être vus octroyés des paiements en 2013 *«au titre des paiements directs, d'une demande d'aide nationale transitoire ou d'une demande de paiements directs nationaux. Remplissent également la condition «ticket d'entrée»*:

• ceux qui n'ont pas reçu de paiements en 2013 mais qui ont néanmoins produit des fruits, légumes, pommes de terre de conservation, plants de pommes de terre, plantes environnementales sur une superficie minimale à déterminer
• Les agriculteurs qui n'ont jamais détenus de DPU mais qui démontrent avoir eu une activité agricole en 2013 (éleveurs de chevaux par ex) et, le cas échéant qui respectent d'autres critères fixés par l'État membre (compétence, expérience, formation)
• Ceux qui se sont vus attribuer des droits à paiement par la réserve en 2014.

Tous les agriculteurs installés entre le 16 mai 2013 et le 15 mai 2014 ne remplissent pas la condition liée au «ticket d'entrée». Pour qu'ils puissent être éligibles à l'octroi des DPB en 2015 il est indispensable qu'ils déposent, en même temps que leur déclaration PAC au 15 mai 2014, une demande d'octroi d'une dotation réserve nationale 2014 au titre du programme Nouveaux expolitants mentionné ci-avant. La dotation octroyée dans ce cadre leur ouvre le sésame : *«ticket d'entrée»*. La dotation devrait être forfaitaire par exploitation et sans doute d'un montant symbolique. A ce stade ces éléments ne sont pas connus.

L'ÉQUIPE FDSEA 58

CUMA HYDRAULIQUE AGRICOLE DU BERRY NIVERNAIS

Zone d'activités sur la Nièvre
18 350 NÉRONDES
cuma.hydraulique18@wanadoo.fr
DRAINAGE - IRRIGATION
DÉBOUCHAGE de DRAINS
TRAVAUX FORESTIERS
ÉLAGAGE au LAMIER
Visite conseil gratuite :
Port. : 06 43 24 92 50
Tél : 02 48 74 11 90

Les PROMOTIONS LIBRE-SERVICE
Jusqu'au 31 mai 2014

5 accessoires OFFERTS*
pour tout achat d'un compresseur
BELAIR COMPRESSEURS D'AIR

* 1 pistolet à peindre - 1 souflette - 1 tuyau à spirale
1 manomètre de gonflage - 1 pistolet de nettoyage
CLAAS RÉSEAU AGRICOLE BOURGOGNE
L'esprit Service
■ 21490 Varois 03 80 68 07 80 ■ 21330 Laignes 03 80 81 60 55
■ 71400 Autun 03 85 52 61 68 ■ 52800 Nogent 03 25 02 12 00
www.tractomarket.com/bourgogne
www.claas.fr
CLAAS

▸ Agenda

11/05 Fête des Saints de glace à Vareilles

La commune de Vareilles (à 15 km à l'est de Sens, en Pays d'Othe), organise dimanche 11 mai, de 9 h à 19 h, la 18ème édition de la *"Grande fête du jardin et des jardiniers de l'Yonne"*. cette manifestation réunit des professionnels, des associations, des artistes et des amateurs autour du jardin. Au programme : plantes vivaces et annuelles, plants de légumes bio, rares et anciens, mobilier et ornement de jardin, conseils en jardinage, l'Association des Jardiniers de France, un vide greniers *"spécial jardin"*, des épouvantails, des musiciens, un stand d'échanges de plants et de rencontres d'amateur, l'association des apiculteurs, etc… Animations diverses : fanfare, artistes de rues, expositions. Restauration sur place assurée. Entrée libre Renseignements supplémentaires sur : http://lapucedevareilles.dyndns.org

17/05 Rallye découverte dans le Vézelien

Samedi 17 mai, l'association Route touristique des vignobles de l'Yonne organise son huitième rallye découverte, dans le vignoble du Vézelien. A vélo, en voiture ou à cheval, les participants découvriront de manière ludique et festive le Vézelien avec son vignoble et ses richesses touristiques. Participation : 25 € (adultes), 15 € (étudiants), gratuite pour les moins de 15 ans. Information et inscription au plus tard le mercredi 13 mai auprès de l'office de tourisme de Vézelay, 12 rue Saint Etienne. Renseignements au 03 86 33 23 69 et sur vezelay.otsi@wanadoo.fr. Plus d'informations sur : www.vins-vignobles-yonne.com

15/05 Permanence Apecita

La prochaine permanence mensuelle de l'APECITA se tiendra jeudi 15 mai à la Chambre d'agriculture, 14 bis rue Guynemer à Auxerre. Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous au 03 80 70 27 37 - Mail : dijon@apecita.com tél 03 86 72 92 20



FDSEA 89

Rencontre avec un député européen

Député européen candidat à sa succession, Arnaud Danjean, originaire de Saône et Loire était l'invité de la FDSEA de l'Yonne pour un tour d'horizon des questions d'actualité sur l'Europe


Discussion à bâtons rompus avec les agriculteurs présents

«*L'Europe, l'Europe, l'Europe…!*» On peut, plagiant le Général de Gaulle, sauter sur sa chaise «*comme un cabri*» et soliloquer longuement sur le sujet… ! La FDSEA de l'Yonne a préféré convier le 23 avril dernier, l'unique député bourguignon au parlement européen, Arnaud Danjean, à participer à une réunion en compagnie d'agriculteurs icaunais, pour une discussion à bâtons rompus sur l'Union Européenne.

Interrogé sur la PAC, Arnaud Danjean a un sentiment mitigé : «*d'un côté, on a évité le pire, compte tenu du tableau apocalyptique annoncé il y a cinq ans, où on nous disait que des pans entiers de la PAC allaient être démantelés. Aujourd'hui, on a le sentiment d'avoir un peu réorienté les choses et limité la casse au niveau du budget et surtout, préservé l'essentiel, l'existence même de la PAC. Mais le problème de fond que connaît l'Europe, notamment sur le plan agricole, est de ne plus trouver de dénominateur commun entre les pays qui la composent et la tendance est quand même, à une forme de renationalisation…*» Avec pour risque, «*d'être tributaire d'arbitrages nationaux qui se passent mal et créent un mécontentement général…*» Jugeant l'élargissement à 28 inévitable, le député européen considère néanmoins que tout est allé un peu trop vite : «*les deux derniers pays notamment, Bulgarie et Roumanie, n'étaient pas prêts. De la même façon qu'au début des années 80, la Grèce n'était pas prête…*».

«De la poudre de perlimpinpin»

Questionné par les agriculteurs présents sur les aides annoncées au 2e pilier, Arnaud Danjean avoue ses craintes: «*on nous a un peu vendu de la poudre de perlimpinpin avec cette compensation au 2ème pilier de la baisse des paiements directs. La France va perdre 1 milliard par an sur le 1er pilier, pour regagner la même somme, mais sur les 7 ans à venir ! Ce n'est pas ce que j'appelle une compensation…*» D'évoquer également ce qu'il considère comme une dérive du budget rural et agricole vers l'environnement : «*ça part dans tous les sens ! On voit bien la tentation de se servir de ce 2ème pilier, pour compenser les pertes de dotation aux régions par l'Etat…*»

C'est aujourd'hui une réalité, la France a perdu son leadership en matière agricole au niveau européen, au bénéfice de l'Allemagne, même si ce n'est pas perçu comme tel par l'opinion publique : «*on continue à vivre sur le mythe que nous sommes les plus forts et qu'il faut préserver notre modèle à tout prix, mais les Allemands sont devant nous ! Profitant de la souplesse redonnée à chaque pays, pour l'utiliser dans une optique compétitive et économique, là ou nous nous dispersons dans l'environnemental. Production, commercialisation, organisation des filières, ils sont déjà très en amont…*» Une fracture qui risque de s'accentuer après les prochaines élections, compte tenu «*d'une fragmentation de l'étiquette France faisant que chacun d'entre nous pèsera moins au sein des groupes politiques, là où l'Allemagne construit une forte coalition, s'appuyant à la fois sur la droite et sur la gauche…*»

Si l'Europe est au cœur des débats, Arnaud Danjean ne se fait toutefois pas beaucoup d'illusions sur la notoriété rattachée à la fonction de député européen : «*En cinq ans, la participation d'élus aux grands journaux TV du soir se compte sur les doigts d'une seule mains ! Et encore ! On y a plus parlé des absences de la famille Le Pen ou de Rachida Dati, que de la PAC…!*»

DOMINIQUE BERNERD

«Un élu Européen doit absolument maintenir un lien avec le terrain…»

■ TdB : Votre sentiment sur le TAFTA, traite de libre échanges entre l'Union Européenne et les États-Unis, toujours en discussion, mais qui n'est pas sans soulever des inquiétudes auprès des agriculteurs français

Arnaud Danjean : «*Un sujet important, mais sur lequel on joue un peu à se faire peur. A mon avis, ce traité ne se fera pas, même si certains ont intérêt à faire croire le contraire, quitte à le faire passer pour une nouvelle directive bolkestein bis ! Où en est-on ? Les négociations n'ont pas commencé. Les quatre rendez-vous déjà pris n'ont pas même débouché sur un accord délimitant les bases de la négociation, notamment sur le plan agricole. Pour le coup, la Commission Européenne s'est montrée assez ferme sur son mandat de négociation, que ce soit sur le bœuf aux hormones ou le poulet chloré. Nos intérêts offensifs sont pour l'instant toujours présents dans la discussion et dans le même temps, on a pas baissé la garde sur tout ce qui est sanitaire…Des facteurs politiques entre en jeu des deux côtés, avec en novembre prochain, chez nous le changement de Commission et aux Etats-Unis, les élections du Congrès. Pas sur que Barroso parti la nouvelle équipe ait intérêt à négocier ce traité. Cela reste un avis personnel, mais on va constater qu'il est trop complexe et revenir à des négociations de branche. Inutile de se faire peur… Par contre, ce qui m'inquiète plus, c'est le Mercosur (ndlr : Marché Commun du sud pour les hispanophones), aux objectifs certes, moins ambitieux, mais que les Espagnols vont tout faire pour le pousser..*»

■ Quelle est votre définition d'un «bon» député européen ?

«*A mes yeux, c'est celui qui s'efforce, tout en ne réussissant pas toujours, car très compliqué, de maintenir le lien entre bien faire son boulot quand il est à Bruxelles, tout en maintenant un lien «territorial». On me dit souvent : «vous êtes député européen, votre job, c'est de défendre l'intérêt général européen…», mais pour moi, ça ne veut rien dire ! L'intérêt commun d'un maximum de personnes en Europe signifie de déjà bien définir l'intérêt général du territoire que l'on représente. Finalement, c'est la même thématique que pour un élu national, mais à l'échelle au dessus et donc rendu plus compliqué, tant sur le plan logistique que culturel du fait de 28 pays et 24 langues officielles… Un élu européen doit absolument conserver une connection avec le terrain sinon, on voit la dérive : une Europe hors sol, abstraite, lointaine et c'est dans ce cas là que les fonctionnaires prennent le pouvoir ! Où met-on le curseur ? L'intérêt général agricole, il est où ? Le curseur, vous ne pouvez le mettre qu'à condition de savoir ce qui se passe sur le terrain.*»

■ Si vous deviez avancer ne serait-ce qu'un seul argument, pour inciter les gens à aller voter aux prochaines élections européennes ?

«*Rappeler que le Parlement Européen a beaucoup plus de pouvoirs qu'auparavant. On dit même que les deux tiers des lois nationales en sont issues. C'est le seul endroit par rapport à cette Europe tant critiquée, où la voix des citoyens peut-être entendue. Notamment depuis le Traité de Lisbonne, où on est passé d'un rôle de consultation, à un rôle de codécision. L'Europe est devenue un triangle, avec deux organes décisionnaires, le Parlement et le Conseil, tandis que la Commission propose et ça, depuis 5 ans, c'est nouveau. Voilà pourquoi il faut voter ! Surtout ceux qui pestent matin, midi et soir vis-à-vis de l'Europe…*»


Arnaud Danjean, député européen et conseiller régional bourguignon.

Foire de Sens

La vieille Dame fête cette année ses 87 ans

Pour sa 87ème édition, la Foire de Sens renoue avec ses origines en rendant hommage à la filière viande, ancestrale activité de la ville, au travers de l'invité d'honneur : Jean Denaux, représentant d'une longue lignée d'artisans bouchers sénonais

Même s'il y a longtemps que biens de consommation et automobiles sont venus prendre la place octroyée le long du Cours Tarbé à la vente d'animaux vivants, le souvenir des marchés aux bestiaux d'antan est encore dans la mémoire des plus anciens Sénonais. C'est en hommage à cette activité aujourd'hui disparue, que les organisateurs de la Foire de Sens ont choisi pour thème cette année la filière viande au travers de l'un de ses plus illustres représentants : Jean Denaux, invité d'honneur de cette 87ème édition et représentant d'une longue lignée d'artisans bouchers. Fondateur de l'établissement éponyme, cet arrière-petit-fils, petit-fils et fils de boucher a créé en périphérie de la ville, une entreprise devenue leader en terme d'agro alimentaire d'excellence, notamment, en ayant créé un espace de maturation des viandes de très longue durée. Avec à la clé un goût et une tendreté sans pareil, appréciés des gastronomes.

Carrefour de rencontre avec la campagne environnante, la manifestation renoue depuis quelques années avec son passé agricole, grâce notamment à l'espace aménagé Place des Héros, sous l'égide de la Chambre d'agriculture de l'Yonne. L'occasion pour les plus jeunes visiteurs de venir caresser quelques représentants des animaux de la ferme et pour les plus grands, de découvrir les matériels exposés et les producteurs icaunais.

La Maison Denaux animera quotidiennement le pôle gastronomie à 10 h30, en mettant un coup de projecteur sur des restaurateurs locaux participant par leur travail à la mise en valeur de ses viandes. Seront présents : vendredi 2 mai, Jean-Michel Lorain, chef étoilé de la Côte Saint-Jacques à Joigny, samedi 3 mai, Philippe Soete, chef de cuisine à la clinique Paul Picquet. Tous les jours, les bouchers de la maison Denaux viendront prodiguer des conseils et faire des démonstrations de découpe de viande. Par ailleurs, à partir de 11 h30, animation par le chroniqueur gastronome, Gauthier Pajona, qui garnira son panier des produits préparés par les artisans, les restaurateurs, les producteurs et les éleveurs du Sénonais. Au programme : démonstrations culinaires, interviews, dégustations…

La Foire de Sens se tiendra jusqu'au lundi 5 mai, la fête foraine, jusqu'au dimanche 11 mai.

DOMINIQUE BERNERD



La Foire de Sens se déroule cette année du mercredi 30 avril au lundi 5 mai

Focus sur les métiers d'art durant la foire

En partenariat avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bourgogne, la Communauté de Communes du Sénonais propose de découvrir, dans le prolongement de son stand, les artisans d'art qui ont participé à la restauration de la cathédrale de Sens et du palais Synodal. Trois professionnels : Bruno Desroches, Maître verrier, Christophe Glon, tailleur de pierre et Didier Glais, couvreur, effectueront des démonstrations de leur savoir-faire durant les 5 jours de foire. Par ailleurs, les samedi 3 et dimanche 4 mai, des *«œuvriers»* du chantier de Guédelon, présenteront sur le stand de la Chambre des métiers de l'Yonne, différentes techniques mises en œuvre dans l'édification d'un château du XIIIe siècle.

Irancy

La Saint-Vincent de Bourgogne 2016 sera icaunaise

Le village d'Irancy aura l'honneur d'accueillir la grande Saint-Vincent de Bourgogne 2016. Une première réunion publique d'information s'est tenue le 18 avril dernier, qui a réuni une centaine de personnes et permis aux premières bonnes volontés de s'inscrire pour contribuer au succès de l'évènement

«*Il n'y a pas de génie sans un grain de folie…*» La citation d'Aristote pourrait à elle seule résumer l'idée née un matin dans l'esprit du président du syndicat AOC Irancy, Christophe Ferrari, d'organiser la Saint-Vincent de Bourgogne 2016 ! Avec pour premier résultat de s'entendre dire par ses collègues vignerons *«d'aller se recoucher et d'arrêter de raconter des c….!»* Mais comme les grandes idées savent rassembler, il n'a pas fallu huit jours pour convaincre tout le monde de s'engager dans l'aventure. Le défi est de taille : réunir les 30 et 31 janvier 2016 près de 40 000 personnes dans un village de 300 âmes, qui plus est, lové au fond d'une cuvette ! L'organisation de l'évènement est à l'image de l'enjeu et la participation du plus grand nombre, indispensable pour en assurer la réussite. D'où l'idée du syndicat, de créer une association pour regrouper toutes les bonnes volontés potentielles, souhaitant s'investir et travailler avec les vignerons locaux.

Une première réunion publique d'information s'est tenue le 18 avril dernier, accueillant une centaine de personnes, pour lancer officiellement le projet. D'ores et déjà, huit commissions ont été créées pour l'occasion, auxquelles les premiers bénévoles ont pu commencer à s'inscrire : sécurité, décoration du village, accueil des confréries, verres et vins, restauration, budget, communication, bénévoles. Les chiffres donnent le vertige : pas moins de 90 confréries Saint-Vincent et sociétés de secours mutuel rassemblées, pour un millier de personnes présentes, 40 000 visiteurs attendus, 10 000 bouteilles offertes à la dégustation. Avec pour particularité de ne pas vinifier une cuvée spéciale pour l'occasion, mais de proposer une sélection de vins du crû sur plusieurs millésimes. Nul doute que l'on a connu pire comme punition ! Et s'il fallait s'en convaincre, une dégustation a ponctué la réunion, histoire de rappeler qu'à Irancy, tout commence et tout finit autour d'un verre ! (Avec modération comme il se doit…)

Les inscriptions aux différentes Commissions ne sont pas closes et toute personne de bonne volonté peut s'y inscrire. Renseignements au : 03 86 42 33 43

DOMINIQUE BERNERD



Les huit Commissions créées pour l'occasion ont été présentées au public par les vignerons d'Irancy



Plus d'une centaine de personnes était présente pour l'occasion

Formations

Télédéclaration PAC :

La Chambre d'agriculture de l'Yonne vous accompagne pour réaliser votre télé-déclaration PAC
Durée : 1 jour
Dates et lieux :
Lundi 5 mai à Venoy ; Mardi 6 mai à Avallon ; Mercredi 7 mai à Gron
Public et pré-requis : agriculteurs (trices), déclarant PAC
Contacts : Déborah Collard - Tél 03 86 94 22 19 ou Service formation au 03 86 94 28 48

Formation fourrages au Sedarb

Le SEDARB vous propose une session de formation, mercredi 7 mai, de 9 h à 17h 30 pour vous accompagner dans la connaissance et la valorisation de vos fourrages, en ses locaux, 19 avenue Pierre Larousse à Auxerre. Avec l'intervention du Dr Paul Polis, vétérinaire au GIE Zone verte
Objectifs :
- Etre capable d'observer et apprécier un fourrage en complément du laboratoire
- Connaître les particularités des principales espèces fourragères des prairies et les pièges de la sélection
- Evaluer ses techniques de récolte et définir ses objectifs de récolte et de nutrition du troupeau
- Travailler avec ses propres semences
- Respecter et renforcer la transmission des particularités des terroirs

Vos propres fourrages (échantillons et analyses), serviront de support à la formation. Rens et inscriptions : tél 03 86 72 92 20

Certificat phytosanitaire Chef d'exploitation

Formation au certificat phytosanitaire Grandes cultures et polyculture/élevage, réservée aux chefs d'exploitation, jeudis 15 et 22 mai, organisée par la FDSEA de l'Yonne, en ses locaux du 37 rue de la Maladière à Auxerre
Formation gratuite sur 2 journées, de 9 h à 17h 30. Objectif : devenir incollable sur la réglementation et la protection de l'utilisateur, de produits phytosanitaires, de l'environnement et du consommateur. Réviser les aspects pratiques de al protection intégrée.
Délai d'inscription : lundi 28 avril.
Renseignements au 03 86 49 48 10



▸Formations

Certificat phytosanitaire Opérateur

Formation au certificat phytosanitaire Grandes cultures et polyculture/élevage, destinée aux salariés, jeudis 19 et 26 mai, organisée par la FDSEA de l'Yonne, en ses locaux du 37 rue de la Maladière à Auxerre
Formation sur 2 journées, de 9 h à 17h 30. Objectif : rappeler le cadre règlementaire. Approfondir ses connaissances sur la protection de l'utilisateur, de l'environnement et du consommateur lors de l'utilisation des produits phytosanitaires, appréhender les aspects pratiques de la protection intégrée.
Délai d'inscription : lundi 28 avril. Renseignements au 03 86 49 48 10

Réforme de la PAC : première approche des différentes mesures

Objectif : permettre aux agriculteurs (trices), de mesurer les effets de la PAC 2015 sur leurs exploitations (comprendre les mesures, évaluer leurs impacts, s'adapter et trouver des marges de manœuvre)
Durée : 1 jour -
Horaires : 9 h à 17 h
Dates et lieux :
Lundi 26 mai au Lycée agricole de la Brosse à Venoy (session Grandes Cultures) Lundi 16 juin à Gron (session Grandes Cultures). Lundi 23 juin à Avallon (session élevage)
Public et pré-requis : agriculteurs (trices), déclarant PAC.
Contacts : Déborah Collard - Tél 03 86 94 22 19 ou Service formation au 03 86 94 28 48

CECNA

De nouvelles techniques au service des adhérents

Face à la baisse récurrente du nombre d'utilisateurs, la coopérative migennoise a su rebondir et faire de l'innovation un axe important de son activité

La CECNA (Coopérative d'Élevage du Centre Nord et de l'Aube), voit depuis plusieurs années le nombre d'éleveurs utilisateurs de ses services diminuer inexorablement. Le dernier exercice n'échappe pas à la règle, avec 52 élevages supplémentaires ayant cessé les inséminations. Ils sont désormais 1324 éleveurs à adhérer à la coopérative migennoise, répartis sur les 6 départements de la zone, dont le plus grand nombre dans l'Yonne (502), suivis du Cher et du Loiret (321), de l'Aube (268), de la Nièvre (210) et de la Seine et Marne (23).
Une baisse particulièrement marquée en inséminations totales bovines, qui enregistre cette année encore une diminution de 3% de son activité. Le directeur de la Cecna, Olivier Darasse, ne se montre pas étonné : *«on descend régulièrement ainsi depuis vingt cinq ans. Je pourrai presque vous dire où on en sera dans cinq ans ! Nous avons une zone relativement touchée par la restructuration de l'élevage, qui a de plus en plus tendance à se déporter sur l'ouest…»* L'évolution des inséminations premières en race Prim´ Holstein connaissant pour sa part également, une baisse de 3% d'IA Totales. Bons résultats en revanche pour les races allaitantes, qui enregistrent toutes un nombre d'inséminations totales à la hausse. Même chose pour ce qui est de la race charolaise, avec17890 inséminations premières au compteur.

Services associés à la reproduction

Concernant les services associés à la reproduction, on constate une hausse de 14% du nombre de synchronisations des chaleurs, conséquence de la mise en place de nouveaux protocoles : *«le problème en élevage est de détecter les vaches en chaleur. Comment font les éleveurs ? Soit ils regardent leurs vaches tous les matins, soit ils mettent en place un protocole hormonal, qui conduit les vaches à être en chaleur toutes au même moment, c'est ce qu'on appelle la synchronisation.»* En hausse également, les constat de gestation, que ce soit en suivi repro (38345 actes enregistrés) ou échographies (35 989). En suivi de reproduction, l'exercice 2012/2013 s'est soldé par un nombre d'adhérents en légère augmentation, avec 147 éleveurs lait et 34 allaitants. Concernant l'activité approvisionnement, on note une baisse spectaculaire de l'activité monitoring, dont le chiffre d'affaires diminue de moitié, conséquence explique le directeur de la Cecna, *«du fait que de plus en plus d'éleveurs s'équipent de robots de traite ayant intégré ce type de détection et chaleurs.»*
En progression exponentielle jusqu'alors, les Haras de Charmoy spécialisés dans l'insémination et la reproduction équine, ont enregistré pour leur part en 2013, une baisse de 30% de leur nombre global de jours de pension. Un chiffre qui s'explique par la concurrence d'un haras tonnerrois ayant réouvert après une année de fermeture. Une nouvelle activité a vu le jour l'an passé : la fabrication de doses d'étalon à la ferme, *«on collecte des étalons, on congèle la semence et les éleveurs repartent dans la foulée avec»*. Usant pour cela du camion mobile laboratoire qu'utilise déjà la Cecna pour ses prélèvements sur bovins, après l'avoir équipé d'outils adaptés pour les équins. Ils ne sont que deux centres d'insémination en France, à offrir ce service aux éleveurs. Si avec 57 139 inséminations réalisées, l'activité porcine stagne un peu, l'IA ovine profite d'une action conjointe menée avec la Cialyn, pour voir son nombre de constats de gestation augmenter de 34%. Le secteur caprin continuant de chuter, avec seulement 1280 inséminations réalisées, pour 32 éleveurs adhérents répartis sur 4 départements.

Des activités novatrices

L'offre de *«produits et services»* offerts par la Cecna à ses adhérents s'étoffe, avec notamment de nouveaux outils nés de l'innovation technique comme la génomique, où de nouveaux géniteurs sont recherchés par analyse ADN, ou encore, la pelvimétrie, qui consiste à mesurer l'ouverture pelvienne sur une vache pour déterminer si le vêlage sera facile ou non. Autre activité novatrice, l'échographie externe : *«notre technicienne réalise une échographie de façon externe sur l'animal, à un endroit bien positionné, déterminant ainsi l'épaisseur du gras. Et on sait qu'une vache laitière notamment, a plus de chances d'être inséminée si elle est en phase de «reprise d'état», c'est-à-dire quand elle commence à prendre du poids. Jusqu'alors, la surveillance de l'état corporel se faisait uniquement au visuel»*. De conception chinoise, cette nouvelle génération d'échographe utilisé offre une résolution et des contrastes améliorés à leurs utilisateurs, leur permettant ainsi d'affiner leur précision dans la lecture des échographies. Des représentants de la société Emperor qui les fabrique en Chine, sont venus en novembre dernier jusqu'à Migennes, afin d'échanger avec les techniciens de la coopérative, en vue d'améliorer encore un peu plus les performances du matériel.
Dans l'actualité de la coopérative, également, le lancement de la première promo *«Éleveurs d'Avenir»* : *«une dizaine d'éleveurs venus des départements de l'Yonne, de l'Aube et du Loiret, ont participé à ce premier parcours de formation, initié par la Cecna et la Cialyn. D'une durée de quinze mois, il donnera lieu également à un voyage au Danemark, une destination choisie par les stagiaires eux même, pour s'informer sur le poids que font peser les contraintes environnementales sur l'agriculture danoise»*.

DOMINIQUE BERNERD

Remise des trophées «Top Repro 2012-2013»

A l'issue de l'Assemblée générale du 18 mars dernier, dans le Loiret, a eu lieu la remise des trophées *«Top Repro 2012-2013»*, en présence de Pascal Beets, président de la coopérative. Ces trophées récompensent les meilleurs élevages de la zone Cecna pour leurs performances de reproduction. Chez les éleveurs allaitants, c'est l'Earl Desplanches à Champcevrais, dans l'Yonne, qui a été récompensée dans la catégorie élevage charolais. Dans la catégorie Blond d'Aquitaine, c'est l'Earl Dufour, à Echouboulains, en Seine-et-Marne qui remporte le prix. Côté élevages laitiers, trois catégories ont permis d'honorer les éleveurs suivants : Catégorie *«Moins de 80 IAP»* : Mr et Mme Vanneste, éleveurs Prim'Holstein à Saint-Privé, dans l'Yonne. Catégorie *«Plus de 80 IAP»* : l'earl de la Cotterie à Cléry-Saint-André (Loiret) Catégorie grand troupeau *«Plus de 150 IAP»* : le Gaec Richard, à Longpré le Sec, un élevage montbéliard de l'Aube

Cette remise des trophées a été également l'occasion de récompenser les insélminateurs de chaque élevage, pour leur accompagnement quotidien auprès des éleveurs.

ETS
BRISARD
BERNARD et FILS
constructions métalliques
BATIMENTS AGRICOLES
Devis Gratuit
Route de Gray - Mantoche, B.P. 17
70101 GRAY CEDEX
03 84 65 25 98
Télécopie 03 84 65 19 47



Les éleveurs de la zone CECNA récompensés dans le cadre des « Trophées Top Repro 2012-2013 »

Fédération Chasseurs de l'Yonne

Les dégâts dans les cultures toujours en hausse

Double constat pour les chasseurs de l'Yonne réunis en assemblée générale à Auxerrexpo : leur nombre ne cesse de diminuer, alors que les dégâts causés dans les cultures imputables aux sangliers ne cesse d'augmenter

Le bilan des dégâts causés par le grand gibier dans les cultures est toujours un moment fort de l'assemblée générale des chasseurs de l'Yonne. Dommages attribués essentiellement dans 90% des cas aux sangliers qui, en dépit d'une population stabilisée dans les secteurs les plus peuplés et d'une forte diminution dans les secteurs médiocres à moyens, ont occasionné 1 080 000 € de dégâts en milieu agricole, hors prairie et ressemis pour la campagne en cours. Au total, la campagne 2012/2013 se solde pour la fédération par 1,3 millions € d'indemnités à verser, contre 880 000 € la saison précédente. La diminution constatée lors de la campagne 2011/2012 semble bien loin, d'autant que la saison à venir ne semble pas débuter sous les meilleurs auspices, comme l'a rappelé le président Lecas : *«qui peut prévoir aujourd'hui le montant des dommages 2014/2015 ? Quelle sera la météo ? Déterminante dans les dommages, comme chacun le sait. Quels seront les prix des denrées agricoles ? N'entend-on pas déjà parler de spéculations avec les évènements d'Ukraine…?»* Si l'une des solutions passe par une augmentation des cotisations du Service Dégâts, d'autres mesures sont à l'étude. Pour inciter au tir d'été des sangliers, avant que les animaux ne commettent des dommages dans les cultures, il sera proposé de remplacer à titre onéreux les bracelets sangliers avant l'ouverture générale sur l'ensemble du département, à l'exception des zones gérées : *«ceci afin d'inciter à repousser les animaux quand ils font le plus de dommages, principalement dans les céréales en lait, aux mois de juin et juillet et quand le maïs est au stade laiteux vers la mi-août. Il est préférable de prélever quelques animaux plutôt que de payer des dommages importants alors que la chasse est possible…»* Par ailleurs, l'ouverture au 15 août en battue, sera de nouveau sollicitée cette saison, sans modalité spécifique, afin de repousser les animaux installés dans les maïs et tournesols. A noter : la parution fin décembre dernier, du décret relatif aux dégâts grand gibier, visant à diminuer le nombre de *«petits»* dossiers, au profit des dossiers plus importants, suite à un accord avec le monde agricole.

Fortunes diverses pour grand et petit gibier

Autre motif de mécontentement pour Olivier Lecas, le projet de loi d'avenir agricole : *«qui nous pousse à la grande vigilance, parce que très déséquilibré en faveur des propriétaires forestiers publics et privés. En l'état actuel, il leur donne tout simplement les pleins pouvoirs pour gérer à notre place les populations de grand gibier et plus spécialement les cervidés…»* Concernant les cerfs, leur population connaît des fortunes diverses : en hausse en Puisaye, dans le Vermentonnais et en Forêt d'Othe Est, stable dans l'ouest de la région ainsi que dans l'Armançon, alors que le Tonnerrois va tenter de reconstruire un cheptel décimé au titre du principe de précaution contre la tuberculose bovine sévissant en Côte d'Or. Au total, 551 animaux ont été abattus, pour 771 attributions. Le chevreuil pour sa part, est de nouveau bien présent dans le département et le tableau de chasse s'en ressent : 8978 individus abattus pour 9779 attributions, soit un taux de réalisation de 92%.

Si globalement, le grand gibier se porte bien, il n'en est pas de même du petit gibier, notamment le lièvre, qui connaît son plus mauvais tableau de chasse depuis 22 ans, avec 4350 capucins seulement prélevés. D'où le souhait formulé par Régis Depeige, responsable de la Commission petit Gibier, *«afin de limiter ce déclin, de renforcer la limitation des prédateurs, notamment du renard…»* Même constat pour le lapin de garenne, avec un tableau de chasse qui passe de 6700 à 4600 pièces. Une diminution de moitié, conséquence cette fois-ci des rettiers certainement noyés par les intempéries du printemps 2013. Faisans et perdrix sont dans la stabilité, compte tenu notamment de l'apport d'animaux issus d'élevages.



Le président Lecas s'est félicité de l'opération *«corbeaux»* montée conjointement par le fédération de chasse et la Chambre d'agriculture, sur les secteurs de Brienon et Saint-Florentin

«Une excellente coopération avec le monde agricole…»

Si le taux de réussite à l'examen du permis de chasser avoisine dans le département les 90%, la baisse du nombre de chasseurs constatée ces dernières années, ne cesse de progresser, avec 120 adhérents de moins enregistrés pour la saison 2013/2014. Les chasseurs de l'Yonne ne sont plus aujourd'hui que 11 500, en dépit de l'arrivée d'une cinquantaine de jeunes adhérents.

Des motifs de satisfaction toutefois pour le président de la fédération des chasseurs de l'Yonne, qui a cité en exemple l'opération *«corbeaux»* menée récemment sur les secteurs de Brienon et Saint-Florentin : *«sur ce dossier «nuisibles», je tiens à noter l'excellente coopération avec le monde agricole de notre département. Nous ne répéterons jamais assez que nos efforts en faveur du petit gibier sont condamnés à terme, si nous ne pouvons plus agir sur les prédateurs, alors même que l'avenir de la chasse passe certainement par des populations de petit gibier permettant des prélèvements raisonnés…»*

Alors que la Fédération Régionale des Chasseurs de Bourgogne est partie prenante dans plusieurs dossiers environnementaux, comme la Trame Verte et Bleue ou le Schéma Régional de Biodiversité, Olivier Lecas s'est félicité que, concernant ce dernier point, *«dans notre département, les pêcheurs, les agriculteurs, les forestiers privés et les chasseurs se soient associés…»*

En matière de communication tout public, la fédération départementale est également intervenue en milieu scolaire l'an passé, notamment au lycée agricole de La Brosse, auprès d'élèves de BTS et dans une classe de CM2 de Villeneuve sur Yonne, sur le thème de la haie. Présente à la Fête de la Chasse et de la Nature à Chablis, elle le sera de nouveau cette année, le 7 septembre prochain.

DOMINIQUE BERNERD

▸ Agendas

"Promenons-nous dans les bois" : histoire (s) de la forêt de Joigny

Exposition à la maison du Bailly, 36 rue Montant au Palais, à Joigny sur le thème : "Promenons-nous dans les bois, histoire (s) de la forêt de Joigny". A travers cette exposition ludique et interative, conçue pour les enfants, partez à la découverte des petites et grandes histoires de la forêt jovinienne. Histoires réelles ou légendes vous accompagnent tout au long du parcours pour vous dévoiler les secrets de cette forêt : habitat de nombreux animaux et espèces végétales, mais aussi lieu de vie et de travail des hommes, des Gaulois à nos jours.
De nombreux jeux à disposition, permettent de comprendre l'écosystème de la forêt et l'organisation de ce territoire vivant, de jour comme de nuit. De mars au 5 octobre, du mercredi au samedi, ainsi que les 2ème et 4ème dimanches de chaque mois, de 14 h 30 à 18 h.
Entrée gratuite

Vous êtes abonné au journal Terres de Bourgogne
Créez votre compte et consultez nos archives



DÉMONSTRATIONS matrot à partir de 14h30

Lundi 12 mai
à Saint Cyr-les-Colons
Route de Vermenton



Mardi 13 mai
entre Chassignelles et Ravières
sur la D489



DAFP MATERIEL AGRICOLE
Nouveau distributeur exclusif pour l'Yonne

TOUCY Route de Joigny **03 86 44 00 77**
VENOY Sortie A6 Auxerre Sud **03 86 44 00 19**
COULON SERVICE Sementron **03 86 44 24 16**

et ses agents
Ets Jerusalem - Ancy-le-Franc **03 86 75 11 14**
Ets Boblin Michel - Bray-sur-Seine **01 60 67 14 16**

Énergie

Bon vent pour le parc éolien des Portes de Côte d'Or

Il s'étendra sur six communes du Pays Beaunois et comprendra 27 éoliennes... Le Parc éolien des Portes de Côte d'Or a connu son premier coup de pelleteuse le 11 avril dernier.



Une trancheuse s'affaire à creuser un trou de plus de un mètre de profondeur pour enfouir 17 kms de fils.

Pelleteuses et trancheuses sont officiellement entrées en action le 11 avril dernier, en présence de François Patriat, président du Conseil régional de Bourgogne, de Matthieu Gérard, directeur général d'Éole-Res et d'Hervé Champenois, directeur régional d'EDF. La première tranche d'aménagement du parc éolien des Portes de Côte d'Or vient ainsi de démarrer. Situé sur les communes d'Aubaine, de Bessey-en-Chaume, Montceau et Echarnan, Cussy la Colonne, Ivry-en-Montagne et Santos et sur le territoire de la communauté de communes de Bligny-sur-Ouche, le plus grand parc éolien de Bourgogne sera constitué de 27 éoliennes de 2 MW. Cette centrale produira chaque année l'équivalent de la consommation des habitants d'une ville de 80 000 habitants, pour un investissement de plus de 80 millions d'euros.

Les retombées locales seront significatives puisque 40% de cet investissement mobilisera des entreprises régionales (BTP, VRD, mâts) dont les usines de mâts installées au Creusot et à Longvic. Les retombées fiscales intéresseront aussi les collectivités locales concernées, qui bénéficieront ainsi de fonds supplémentaires pour leurs projets de développement. Les premières éoliennes seront érigées à la fin de l'année 2014 sur cette zone.

Ce nouveau parc éolien répond aux ambitions du schéma régional climat, air, énergie, défini par l'État et la Région. Selon ce plan l'énergie éolienne devrait devenir la seconde source d'énergie renouvelable en Bourgogne, après le bois, avec 1500 MW de puissance qui correspondent à 2 milliards d'investissement, 15 millions de retombées fiscales annuelles et 500 à 600 mâts. A l'horizon 2020 un million de bourguignons pourraient ainsi être approvisionnés en électricité (hors chauffage).

Syndical

Pac 2015 : Une délégation reçue au ministère

Suite à l'action syndicale régionale du 9 avril dernier à Nevers, une délégation de représentants professionnels issus des 4 départements Bourguignons et du Cher a rencontré les conseillers du ministre de l'Agriculture à Paris.



La délégation reçue au ministère la semaine dernière : Emmanuel Bernard (Nièvre), Bernard Lacour (Saône et Loire), Fabrice Faivre (Côte d'Or) et Arnaud Lespagnol (cher)

Cela avait été acté à Nevers, le 9 avril dernier face à l'ampleur de la mobilisation régionale des réseaux FDSEA/JA: Une délégation de quatre représentants des FDSEA de Bourgogne et du Cher a été reçue le mercredi 23 avril à Paris par les conseillers techniques du ministre en charge de la mise en œuvre de la Politique agricole commune, Luc Maurer et Jean Guillaume Bretenoux. Deux sujets étaient à l'ordre du jour de cette rencontre : la future PMTVA et la MAE zone Intermédiaire.

PMTVA : Pas plus de 25 € d'écart entre la quarantième et la quarante et unième vache !

Sur le sujet central de la future prime à la vache allaitante, la revendication portée par les agriculteurs présents à Nevers était on ne peut plus claire : *«Pas plus de 25 € d'écart entre la 40ème et la 41ème vache primée»*. Car face à un ministre qui avait arbitrairement raboté l'enveloppe PMTVA de 47 millions d'€ en décembre dernier, ce ne sont autres que les zones extensives où exercent des éleveurs spécialisés qui auraient été les grandes perdantes de la réforme *«Le Foll»*. Ainsi, sous la houlette d'Emmanuel Bernard, secrétaire général adjoint de la FNB, la délégation a porté une proposition qui permettrait de maintenir à un niveau constant l'accompagnement des éleveurs allaitants en primant à hauteur de 172 € les 40 premières vaches et à 147 € les vaches après la quarantième.

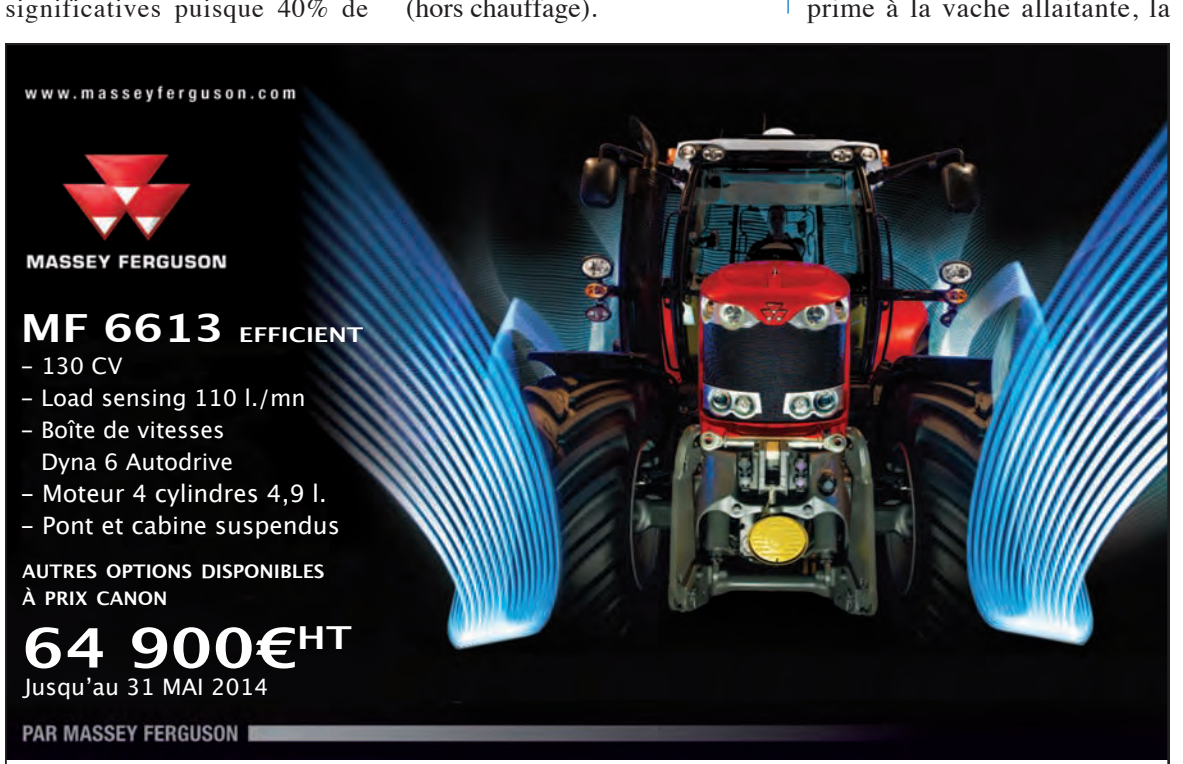
Sans se prononcer sur cette approche pragmatique qui permettrait de couvrir l'intégralité des animaux potentiellement éligibles à l'aide à partir de 2015, les conseillers du ministre ont à nouveau tenu à préciser la philosophie, quelque peu empreinte d'idéologie, qui a animé les réflexions ministérielles depuis deux ans et qui conduit à ce jour les équipes de la rue de Varennes à expertiser la mise en place d'un double seuil à 70 animaux dans les modalités de distribution de la future PMTVA. Une option, si elle devait être retenue, qui aurait des conséquences dramatiques pour notre territoire et son économie et face à laquelle le réseau FDSEA/JA incite leurs équipes locales à maintenir la pression sur les préfectures et sous-préfectures tant que les annonces définitives n'ont pas été effectuées.

MAE Zones Intermédiaires :En attente des orientations de Bruxelles

Côté zone intermédiaire, le dossier avance ! Grâce au travail mené par le réseau des FRSEA, les caractéristiques de nos zones aux potentiels agronomiques limités ont été reconnues et le ministère a déposé auprès de Bruxelles un projet de MAE spécifiquement dédié aux zones intermédiaires. Particulièrement affectées par la mise en œuvre dogmatique de la surmajoration des cinquante deux premiers hectares, les représentants professionnels présents à Paris se sont fait le relais des agriculteurs qui pour la seconde fois en quatre ans - et après un bilan de santé particulièrement douloureux pour les équilibres économiques des exploitations de grandes cultures – seront mis à contribution dans un grand remue-ménage d'une cruelle stérilité pour les exploitants qui auront su investir, moderniser et développer leur entreprise en dépit des handicaps de production et d'un marché volatil à l'extrême ces dernières années.

Le ministre l'avait annoncé : *«Cette réforme sera historique !»*. Et au vu des dommages que risquent de générer des orientations inadaptées à la réalité des territoires et des filières, nous ne pouvons que donner, pour une fois, raison à monsieur Le Foll.

S.L – POUR LA FRSEA BOURGOGNE



AVENIR MOTOCULTURE
21 Arc sur Tille 03 80 63 07 77
21 Ménétreux-le-Pitois 03 80 96 08 05

ETS GATELLIER
58 Suilly-la-Tour 03 86 26 33 93

SARL LUCAS
89 Cruzy-le-Châtel 03 86 75 20 98
89 Nuits-sur-Armançon 03 86 55 71 56
21 Leuglay 03 80 81 86 60

SARL MORTIER
21 Censerey 03 80 84 43 76
71 St Bonnet 03 85 24 72 05

SOMAC
89 Perrigny 03 86 94 25 70
89 Soucy 03 86 86 63 19

Congrès de la Fédération nationale ovine (FNO)

Des signes d'optimisme pour les ovins

C'est en Région PACA, à Arles, que les éleveurs ovins se sont réunis cette année pour le congrès de la Fédération nationale ovine. Loin des discours fatalistes, voire négatifs, qui s'imposaient lors des congrès ces dernières années, le moral des éleveurs semble de nouveaux s'améliorer



Le ministre Stéphane Le Foll est venu présenter sa réforme de la PAC et sa vision de l'avenir pour la production ovine. Lors d'un temps d'échange, les éleveurs ont pu lui adresser directement leurs questions. Là aussi, la FNO se félicite que le ministre de l'Agriculture porte un intérêt particulier à la production ovine.

Tout ne va pas bien en filière ovine. Tout le monde s'accorde sur ce point. Identification trop lourde à gérer, conditionnalité trop sévère et décourageante, le loup qui fait désormais des victimes dans de nombreux départements… Autant de dossiers sur lesquels les représentants des éleveurs, qu'ils soient locaux ou nationaux, n'ont de cesse de travailler pour améliorer les choses même si les solutions tardent à venir et les compromis difficile à trouver.

Cependant, trois sujets mettent du baume au cœur aux éleveurs de mouton. D'abord, la conjoncture, plutôt favorable en terme de prix qui permet aux éleveurs de valoriser leur agneaux. Ils restent attentifs cependant aux évolutions de la consommation et mettent en œuvre des actions de communication auprès du grand public pour redonner une image plus moderne à la viande d'agneau. Ces actions rencontrent un véritable succès auprès des consommateurs.

Vient ensuite la reconquête ovine qui semble peu à peu porter ses fruits. Ce projet de relance de la production ovine et de promotions de l'installation des jeunes dans cette filière se concrétise au fil des années. Des outils se mettent en place : appui technique, communication et site web, outils financiers, prennent leur place doucement dans le secteur ovin et sont de véritables atouts pour favoriser l'installation. Les efforts réalisés pour redorer l'image de la production ovine ont également atteint leurs objectifs. Les jeunes et les enseignants des lycées agricoles se tournent de nouveau vers la production. La meilleure preuve est la participation aux ovinpiades qui est désormais un concours international qui désigne le meilleur jeune berger. La finale mondial aura d'ailleurs lieu cette année au sommet de l'élevage à Cournon.

Enfin, la PAC. En effet, la FNO ne peut qu'être satisfaite des acquis obtenus pour la production sur l'aide ovine. Alors que toutes les autres aides couplées se sont vues malmenées par la dernière réforme, l'aide ovine a su sortir son épingle du jeu. Elle ne sera pas maintenue mais revalorisée, ce qui pouvait paraître improbable dans le contexte des négociations. Néanmoins, les éleveurs bourguignons, s'ils sont satisfaits sur ce point, restent tout de même déçus de cette réforme. En effet, même si l'aide ovine augmente en 2015, la configuration des exploitations bourguignonnes, où l'atelier ovin est souvent complémentaire d'un autre atelier d'élevage ou de grandes cultures, le volume global d'aide de la PAC risque de diminuer fortement. Les éleveurs sont donc tout de même inquiets sur la finalisation des négociations et n'ont pas manqué de le rappeler lors des interventions.

Se projeter dans l'avenir

Le défi de ce congrès a aussi été de se projeter dans l'avenir en imaginant l'élevage ovin de demain et les moyens d'y arriver. Par leurs témoignages, quatre agriculteurs, éleveurs ovins mais aussi un céréalier et un éleveur laitier sont venus expliquer comment d'une contrainte il avait su créer une opportunité. Comment moderniser son exploitation ? Comment transformer la contrainte de l'identification électronique en outils indispensables de gestion du troupeau ? Pourquoi réaliser un assolement en commun ? Que peut apporter l'embauche d'un salarié ?

A ces questions, de nombreuses réponses, parfois communes à certaines d'entre elles : gagner du temps, réduire les coûts, réduire la pénibilité, développer des relations humaines saines, augmenter la productivité et la performance. Pour ces quatre témoins, tout est possible : de l'astuce simple et rapide pour aménager la bergerie à la mise en place de test de distribution automatique de concentré, de l'association entre agriculteurs à l'embauche… ce qui est important, c'est de savoir ce que l'on souhaite.

LA FRO DE BOURGOGNE

▸ Zoom sur…

OVIPLAN: Une première idée sur la création d'un atelier ovin ?

L'institut de l'élevage vient de créer une application web qui vous permet de réaliser une simulation de la création d'un atelier ovin sur votre exploitation. En trois étapes seulement, vous pourrez obtenir la marge brute théorique, les surfaces ou les animaux nécessaires pour valoriser au mieux votre projet, les besoins en matériel et en main d'œuvre. Cette application est gratuite et disponible pour tous dès maintenant. Attention, les mises a jour relatives à la réforme de la PAC ne seront effectuées qu'à partir du mois de juin.

3 étapes dans Oviplan



1- D'abord, je sélectionne un profil à partir de ma région et du type d'atelier que j'envisage (installation ou diversification) ; ainsi que du contexte de production que je prévois : surfaces, main d'œuvre, alimentation, bâtiments, équipements, etc.

2- Ensuite, je dimensionne l'atelier, à partir du nombre de brebis que je souhaiterais ou bien de la main d'œuvre ou encore des surfaces dont je dispose.

3- Enfin, j'analyse le fonctionnement de cet atelier et découvre les caractéristiques techniques et économiques sur lesquelles repose sa mise en œuvre.

Un outil gratuit pour les éleveurs disponible en mai sur www.idele.fr

▸ A noter

Mondial Charolais
Le HBC cherche des bénévoles



Afin d'organiser le Mondial charolais, le Herd Book Charolais est à la recherche de bénévoles qui interviendront à l'occasion du montage, du démontage et pendant l'événement.

Le repas sera offert à toute personne venant la journée, les 18, 19, 20, 21, 22, 25, 26, 27, 28, 29 et 30 août 2014, ainsi que les 1er, 2, 3, 4, 5, 8 et 9 septembre.
Merci de contacter le HBC au 03 86 59 77 07 ou par mail à contact@charolaise.fr pour vous inscrire.

▸ Agenda

07/05 Assemblée générale Salers à Epinac (71)

L'association salers de Bourgogne tiendra son assemblée générale le 7 mai 2014 à la salle des fêtes de Morlet, 71360 Epinac, à partir de 10h.
Tous les éleveurs de Bourgogne possédant des salers sont invités à cette assemblée générale afin de promouvoir et de défendre au maximum la commercialisation de ces animaux dans notre région(intervention du Herbook salers,rapport moral et finnancier, vétérinaire, négociants, présentation d'un projet)
Le verre de l'amitié ainsi qu'un repas clôtureront cette assemblée. Pour une bonne organisation des repas, merci de vous inscrire avant le 1/05/14 au 06 88 60 48 40

Réduire la consommation des ensileuses

Surdimensionnées pour l'ensilage d'herbe, les ensileuses automotrices d'aujourd'hui rivalisent de solutions électroniques et mécaniques pour réduire leur consommation.



« *Il y a vingt ans, les ensileuses avaient la puissance adéquate pour l'ensilage d'herbe, mais étaient asthmatiques au maïs,* explique Philippe Miroux, responsable produit ensileuse New Holland. Aujourd'hui, elles sont dimensionnées pour le maïs, mais se baladent à l'herbe». *«Même utilisée à son maximum, une ensileuse ne passe que 40 à 50 % de son temps à pleine charge. Il y a des temps morts que l'on ne peut pas réduire»*, poursuit Maxime Legros, responsable produit ensileuse John Deere. C'est pour ces raisons que les constructeurs cherchent à réduire la consommation lors des chantiers d'herbe.

Gérer l'avancement pour optimiser le flux de récolte

Si tous les constructeurs proposent un régulateur de vitesse permettant de rouler à vitesse constante, une majorité d'entre eux (Fendt, John Deere, Krone et New Holland) ajoutent un système de régulation de la vitesse en fonction de la charge moteur, optimisant les performances de la machine, maintenant un flux constant de récolte et donc minimisant la consommation à l'hectare. Cette gestion comprend la plupart du temps une réduction du régime moteur en bout de champ lorsqu'on lève l'outil frontal ou lorsque l'ensileuse passe au neutre. *«Ces deux derniers automatismes contribuent à réduire de 11 % la consommation de carburant, explique Maxime Legros. Ces résultats sont donnés par des essais de la DLG en Allemagne. On monte à 15 % en additionnant la régulation automatique de la vitesse d'avancement en fonction de la charge».*

«Chez New Holland, cette régulation fait évoluer l'ensileuse à un régime moteur constant plus réduit à l'herbe, affirme Philippe Miroux. Et sur la route, l'ensileuse évolue à 1 400 tr/min, générant une économie de 20 % au transport».

De son côté, Krone modère l'utilité de cette régulation à l'herbe. *«Il est rarement possible de rouler au maximum des capacités de l'ensileuse dans les chantiers d'herbe»*, explique Julien Claudon, responsable produit ensileuse de la marque. D'une part, il faut des andains suffisamment fournis pour occuper la machine. D'autre part, certaines conditions, comme des andains sinueux ou des tracteurs ne pouvant pas suivre le rythme de l'ensileuse, ne permettent pas d'exploiter pleinement la puissance de l'ensileuse.

Changer la puissance de la motorisation

Les nouvelles normes antipollution ont vu la généralisation de la gestion électronique de l'injection des moteurs ouvrant la voie aux multiples courbes de puissance. Sur les Big X 700, 850 et 1100, Krone propose depuis trois saisons deux courbes de puissance (XPower et EcoPower), les puissances maxi passant alors, de façon automatique, respectivement de 700, 850 et 1 100 ch à 510 et 670 ch (sur les deux grosses machines). *«Mais c'est surtout sur la Big X 700 que c'est le plus utile, les deux plus grosses étant rarement utilisées à l'herbe, reconnaît Julien Claudon. À débit de chantier comparable, le mode EcoPower génère une économie de carburant de 11 %»*. Sur les Jaguar 940 à 980, Claas propose le Dynamic Power, qui comprend dix courbes de puissance. Une Jaguar 980 peut ainsi voir sa puissance maxi passer de 884 à 333 ch. Le changement de courbes de puissance se fait de façon automatique, le conducteur ne s'en apercevant qu'en visualisant son terminal Cebis. *«La machine délivre la puissance en fonction du volume de fourrage,* explique François-Régis Mathieu. *L'idée est de stabiliser la vitesse d'avancement et de limiter les variations de régime. Le Dynamic Power agit également en bout de champ en passant à la plus petite courbe de puissance quand on lève l'outil. Des tests ont montré une différence de consommation de 10 % en herbe».*

De son côté, Fendt propose un boîtier de transfert à deux vitesses. *«En mode Eco, l'ensileuse propose les mêmes régimes de rotor et de soufflerie que pour le maïs,* résume Matthieu Pugin, le responsable produit. *Mais le moteur évolue au régime économique de 1 600 tr/min au lieu de 2 000 tr/min».*

Des efforts apportés sur la cinématique

Outre les solutions électroniques, la cinématique et la construction mécanique des ensileuses impactent également la consommation. Aujourd'hui, les pickup offrent une qualité de ramassage combinée à une vis de grand diamètre à forte inertie générant un flux de récolte régulier. Par la suite, le détecteur de métaux, voire de pierres, participe à augmenter la durée de vie des couteaux, à maintenir la qualité de coupe et donc à limiter la consommation. Un affûtage automatique entre deux parcelles permet également de maintenir le fil des couteaux.

Sur le rotor hacheur, les constructeurs continuent à peaufiner la cinématique. Parmi les dernières générations d'ensileuses, la tendance est à l'augmentation du diamètre de rotor (Krone, New Holland et Fendt), afin d'offrir plus d'inertie et de gommer les variations de régimes et donc les pics de consommation.

New Holland a redessiné le fond de rotor pour éviter les recyclages devant la soufflerie, synonymes de consommation de carburant. Chez Krone, le système Varistream escamote le fond de rotor, mais aussi le fond de la soufflerie, lorsqu'un gros paquet passe, afin d'éviter les pertes de régime de rotor. De plus, quand on recule le contre-couteau, le rotor remonte, de façon à conserver l'espace entre les couteaux et le fond du rotor, quelle que soit l'usure des couteaux. De ce fait, les mêmes performances d'éjection du rotor, qui participe à 70% du flux d'air total, sont préservées.

Démonter les éclateurs économise des chevaux

Ôter et découpler les rouleaux éclateurs de la cinématique, que se soit manuellement (Claas, John Deere ou Krone) ou par un mécanisme (New Holland, Fendt), permet d'économiser de la puissance, donc du carburant. Le système Variflow de New Holland abaisse en plus la soufflerie pour éliminer les décélérations de récolte, économisant au total 40 ch selon le constructeur. De son côté, Claas a fait le pari d'un canal de récolte étroit, limitant le resserrement entre le rotor et la goulotte. « Car toutes les goulottes ont sensiblement le même diamètre au final, explique François-Régis Mathieu. Moins de resserrement signifie moins de pertes de charge et d'énergie. » Enfin, au travers de la conception même de la machine, de son équilibre, les constructeurs cherchent à éviter au maximum les poids morts. Par exemple, la nouvelle génération de Jaguar dispose ainsi d'un essieu avant en « banane », afin de reculer le rotor et d'éviter d'avoir à lester l'arrière de la machine. Autre atout pour l'ensilage d'herbe, le télégonflage. En augmentant l'adhérence, il permet également de réduire le patinage et donc la consommation à l'hectare, tout en respectant le tapis végétal.

LUDOVIC VIMOND


Ets LEVEQUE
21 Saffres
03 80 49 63 86
distributeur KONGSKILDE
Vente - SAV

▸Zoom

L'andainage influe sur la sobriété

Réaliser de gros andains avec la faucheuse ou en regroupant large avec un appareil à rotors limite les kilomètres parcourus dans la parcelle, donc la consommation. Même si les ensileuses sont moins sensibles que les presses ou les remorques ensileuses autochargeuses, la formation de bouchons ou de tresses n'engendre pas de flux constant et impacte la consommation. «*Sur le terrain, les chauffeurs experts s'accordent à dire que l'herbe ramassée directement derrière une faucheuse à timon latéral travaillant toujours dans le même sens monte plus facilement que l'herbe fauchée par une version à timon central travaillant en allers- retours*», cite comme exemple François-Régis Mathieu, chef produit ensileuse Claas.

LES NOUVEAUTÉS

Claas Des presses Variant plus perfectionnées

Les modèles de presses à chambre variable Variant 360, 365, 380 et 385 pourront bénéficier d'un pick-up de 2,35 m, en option. Côté lubrification, le réservoir d'huile a plus que doublé de volume, pour atteindre 6,3 l. L'autre évolution marquante est l'amélioration du temps d'ouverture de la porte. Les balles sont ainsi éjectées en 6 secondes. Côté presses à chambre fixe, la Rollant 340 est désormais disponible en version Roto Cut (RC), avec un rotor composé de 14 couteaux espacés de 70 mm. En cas de bourrage, la presse reçoit en option un système d'inversion du sens de rotation du rotor.



Photo: G. Coisel

Claas La petite Quadrant mieux équipée

La presse à balles cubiques Quadrant 2200 Advantage, de Claas bénéficie d'un pick-up plus large atteignant 2,35 m. Pour plus de débit, il peut être équipé, en option, du système PFS, à vis sans fin. La version RF adopte le rotor du modèle 3 300. Son entraînement a toutefois été revu. L'utilisateur peut régler la longueur de la balle depuis la cabine (en option). La turbine de nettoyage des noueurs a été repensée afin d'augmenter le volume d'air de 150 %. Enfin, la presse peut recevoir un essieu tandem doté d'une monte de pneumatiques 500/55-20 ou 620/50 R22.5.



Photo: G. Coisel

Fella Deux combinés de fauche isobus

Les deux combinaisons de fauche SM 8312 TL-RCB et SM 9314 TL-KCB se caractérisent par leur pilotage depuis un terminal isobus. Ce dernier regroupe l'ensemble des fonctions du combiné arrière : relevage individuel des lamiers, correction de dévers, ajustement des groupeurs, automatisme de repliage, surveillance du régime de rotation des disques... Le groupeur d'andain accède à la fonction beMove qui ajuste hydrauliquement en continu la largeur d'andain de 30 à 60 cm. Les deux groupes de fauche intègrent une sécurité anti-collision qui fait pivoter chaque lamier vers l'arrière selon un axe oblique en cas d'obstacle. La suspension hydropneumatique des lamiers est réglable en continu depuis le poste de conduite. En termes de conditionneur, le SM 8312 TL-RCB reçoit un modèle à rouleaux, tandis que le SM 9314 TL-KCB profite d'un modèle à dents. Modèle : SM 8312 TL-RCB et SM 9314 TL-KCB
Largeur : 8,30 m et 9,30 m. Nombre de disques : 2x6 et 2x7. Puissances nécessaires : 182 ch et 228 ch



Photo: M.Portier

Fella Un andaineur au relevage optimisé

L'andaineur latéral à deux rotors TS 7850 confectionne un ou deux andains. Il se démarque par son système CamControl qui agit automatiquement sur le réglage de la came lors du relevage du rotor, modifiant l'orientation des fourches de manière à augmenter la garde au sol en bout de champ. Le TS 7850 adopte une tête de rotor renforcée avec des paliers sans entretien. Monté sur suspension à cardan, chaque rotor repose sur un essieu à 6 roues. Leur inclinaison latérale et longitudinale est réglable.
Largeur : 7,80 à 8,40 m


Photo: Fella

Fendt Deux nouvelles puissances pour la Katana


Photo: M. Portier

L'ensileuse Katana 65 lancée l'an dernier est rejointe par deux nouveaux modèles Katana 50 et 85 avec lesquels elle partage la même base technique. Principale différence, la Katana 85 adopte une motorisation MTU V12 de 21 litres de cylindrée non soumis à la réglementation sur les émissions polluantes. Le réservoir de 250 l d'AdBlue de la Katana 65 peut ainsi être dédié aux conservateurs de fourrage ou être abandonné au profit du réservoir de gazole. L'implantation de ce moteur s'accompagne d'un système de refroidissement plus imposant, d'une largeur hors-tout passant de 3 à 3,20 m et d'un empattement de 3,45 m, en hausse de 25 cm. La Katana 85 peut également recevoir une monte de pneumatiques de plus grande dimension (900/60 R38). La Katana 50 conserve le moteur Mercedes V8 16 l de la 65, dégonflé à 510 ch. Une version deux roues motrices devrait voir le jour par la suite. Au chapitre des évolutions, la Katana 65 adopte une goulotte d'éjection plus courte équipée d'un deuxième phare de travail. Elle bénéficie de nouveaux garde-boue et d'un nouveau réservoir d'AdBlue en matière plastique. Le capot moteur est également revu. En cabine, le levier multifonction adopte trois boutons personnalisables depuis le terminal Vario 10.4. Un système d'autoguidage par GPS fait son apparition en option.
Modèle : Katana 50, 65, 85. Puissance maxi : : 510, 653, 850 ch





•LES NOUVEAUTÉS•LES NOUVEAUTÉS•LES NOUVEAUTÉS•

John Deere Des presses à chambre fixe renouvelées


Photo: M. Portier

La gamme de presses à balles rondes à chambre fixe adopte une nouvelle dénomination avec quatre modèles F400 et le combi presse-enrubanneuse C440R. Issus d'un accord avec le constructeur italien Feraboli, les deux modèles F440E et F450E constituent la nouvelle entrée de gamme. Équipées d'un ameneur à fourche et d'une chambre à chaînes et à barrettes, ces presses ciblent les petites structures. Elles disposent d'un liage ficelle et/ou filet. Véritables remplaçantes des machines actuelles, les F440M et F440R bénéficient de plusieurs évolutions sur les presses à chambre variable de la série 900 : pick-up, rotor, chaîne cinématique, roues de grandes tailles... La F440M est proposée en deux versions (Multicrop ou Silage Special) se différenciant par leur chambre, la première recevant 7 rouleaux et un convoyeur à chaînes et barrettes, la seconde intégrant 17 rouleaux. Ces machines reçoivent un système d'amenage à rotor simple ou hacheur à 13 couteaux. Pour les chantiers intensifs, la F440R accède au rotor à 25 couteaux, à des chaînes, des roulements renforcés et se limite à la chambre à 17 rouleaux. Elle dispose d'un boîtier à écran couleur ou de la console GreenStar 1800 et de la compatibilité isobus en option. Le combiné C440R reprend la base de la F440R à laquelle vient se greffer le système d'enrubannage éprouvé sur le précédent combi 744.
Modèle : F440E, F450E / F440M, F440R, C440R.
Diamètre de balles : 1,20 ; 1,50 / 1,25 à 1,35 m

Krone Une faneuse portée de 11 mètres

Avec 10 toupies à 6 bras, la KW 11.22 est la plus grande faneuse portée du marché. Elle dispose du système hydraulique permettant de travailler de biais au bord des champs. Semi-portée, la KWT 1600 reçoit 14 toupies à 6 bras et dispose d'un essieu directeur facilitant les manœuvres au transport et dans les tournières. Le réglage de hauteur de travail des rotors s'effectue manuellement, tandis que le dépliage et le repliage sont séquentiels et automatiques. L'attelage dispose d'un ressort sur la partie supérieure pour assurer un suivi, même sur terrain irrégulier.
Modèle : KW 11.22 et KWT 1600
Largeur de travail : 10,95 et 15,25 m


Photo: Krone

Krone Des balles toujours plus denses

La seconde génération de presses haute densité Big Pack 1290 HDP Il accroît encore la densité de 10 % par rapport à la première, et augmente de 50 % le débit de chantier à densité équivalente, selon le constructeur. Pour y parvenir, le volant d'inertie de 608 kg est désormais couplé à une boîte de vitesses intermédiaire permettant de le faire évoluer à 1 180 tr/min. Le pick-up Active dispose, en standard, d'un égaliseur à rouleau et d'un rouleau d'alimentation entraîné mécaniquement. Le rotor de coupe offre un diamètre accru de 30 %, à 720 mm. Depuis la cabine, l'opérateur peut choisir s'il met en place l'ensemble des 26 couteaux ou la moitié. L'ameneur a été également renforcé et un nouveau système de ventilation des noueurs apparaît. Ces derniers ont été redessinés et sont désormais au nombre de huit sur cette machine. Ils sont alimentés par 54 bobines de ficelle, réparties des deux côtés, auxquelles peuvent s'ajouter six bobines supplémentaires à l'arrière de la presse. Les logements des bobines sont montés sur parallélogramme et peuvent descendre en s'écartant de chaque côté de la presse : cela facilite le nettoyage et donne un accès inédit aux organes de la presse habituellement cachés. Dimensions des balles : 120 x 90 cm.


Photo: Krone

Krone Des faucheuses arrière redessinées

La gamme de faucheuses à disques portées arrière EasyCut est renouvelée avec trois modèles dont les deux premiers se déclinent avec un conditionneur à dents en V. Reconnaissable à son nouveau châssis aux formes arrondies, l'EasyCut adopte une fixation pendulaire du lamier qui est également guidé latéralement par des bras pour un bon suivi du terrain. Le dispositif intègre un réglage hydraulique depuis la cabine. En cas d'obstacle, le système de sécurité dégage le lamier vers le haut et l'arrière. Le nouveau lamier Smart-Cut s'illustre par un écartement différencié des disques selon leur sens de rotation. Les disques divergents vers l'avant sont rapprochés pour une coupe complète, tandis que les disques convergents vers l'arrière sont éloignés afin d'évacuer la matière. Le repliage s'effectue vers le haut avec un angle de 110°. Modèles : EasyCut R 280, R 320, R 360. Largeur : 2,73 ; 3,16 ; 3,60 m


Photo: Krone

Kuhn Un andaineur stable dans les virages

L'andaineur à dépose latérale GA 8030 travaille sur une largeur de 7,30 m pour un unique andain ou 8,30 m en confectionnant deux andains en un seul passage. Deux rotors de 3,40 m, dotés de 12 bras, chacun prennant place de chaque côté du bâti. Cet outil intègre également les dispositifs Stabilift, un vérin verrouille les rotors en position haute, et Stabidrive, pour une meilleure stabilité de la machine au niveau de la tête d'attelage.


Photo: Kuhn





LES NOUVEAUTÉS

Kuhn Révolutionnaires mais de l'intérieur

Les presses LSB 1290 au format 120x90 cm accèdent à la haute densité avec la dénomination iD, pour intelligent Density. Kuhn annonce ainsi une densité accrue de 25 % par rapport à une balle conventionnelle. Pour ce faire, il a mis au point un système de double piston baptisé Twinpact. Le piston est divisé dans le sens de la largeur en deux parties identiques qui agissent l'une après l'autre dans la chambre. On dénombre alors 46 x 2 coups de pistons par minute. La partie liage a également été revue, avec l'intégration de double nœuds adaptés à la haute densité. La ventilation des noueurs est plus performante. Selon le constructeur, cette technologie haute densité à double piston n'est pas plus gourmande en puissance qu'un modèle conventionnel de même format. L'accessibilité aux organes a été améliorée, contrairement au carénage de la machine qui n'a pas vraiment évolué.



Photo: Kuhn

Kverneland Un andaineur de 9 mètres



Photo: G.Goisel

L'andaineur double rotor à dépose centrale 9590C complète la gamme du constructeur Kverneland Taarup. Il se compose de 14 bras par rotor et de 4 dents doubles par bras. Sa largeur de travail varie de 8 à 9 m. De série, il bénéficie de la suspension Terralink, déjà éprouvée. Ce modèle existe également sous les couleurs Vicon, avec la dénomination Andex 904. Par ailleurs, Vicon propose un nouveau modèle de faucheuse frontale à quatre tambours, baptisé Expert 432 F. Sa largeur de travail atteint 3,05 m.

Lely La Tigo PR remplace la XR

Dans la mouvance de la Tigo XR, la remorque ensileuse autochargeuse Tigo PR remplace la Tigo R Profi. Elle hérite de la XR sa paroi frontale multifonction permettant de transporter 6 m3 supplémentaires. Cette porte bascule vers l'arrière pour pousser le fourrage efficacement et limiter le poids sur le plancher en mouvement. Compacte, elle dispose d'un nouveau système de coupe à 40 couteaux pouvant pivoter sur le côté de la machine pour l'entretien. Le nouveau système de verrouillage centralisé déverrouille tous les couteaux en même temps. Ces derniers peuvent être retirés sans outil.
Modèle : Tigo PR 50, 60 et 70
Volume DIN : 31, 36 et 41 m3



Photo: Lely

Magsi Dérouler et mesurer l'humidité des balles



Photo: M.Portier

Le spécialiste de la manutention propose deux nouveaux accessoires. Le premier est une pince dérouleuse de balle qui permet de manipuler des balles rondes, puis de les dérouler, à moindre coût. Le second est un pique-bottes équipé d'un troisième pic intégrant une sonde de température et d'humidité. La mesure s'effectue en quelques secondes et s'affiche sur un boîtier au niveau de l'accessoire ou en cabine. Le Thermo'Mags est disponible en version chargeur ou télescopique. Magsi commercialise par ailleurs une sonde manuelle de température et d'humidité.

Kverneland Une enrubanneuse portée

L'enrubanneuse portée Taarup 7820 dispose d'un système d'enrubannage par satellite. Le chargement et le déchargement de la balle s'effectuent par un écartement des rouleaux. Elle est pilotée par l'intermédiaire d'un joystick. Ce modèle est aussi proposé sous les couleurs Vicon (BW 2255).



Photo: Kverneland

Pöttinger Trois faneuses huit toupies



Photo: Pöttinger

Les faneuses huit toupies Hit 8.81, 8.91 (portées) et 8.91 T (traînée) héritent de la récente Hit 10.11 T, d'un attelage trois points à tête pivotante avec amortisseurs de série. Comme leur grande sœur, elles disposent des toupies DynaTech à bras porte-dents courbes. Chaque toupie est dotée d'un réglage d'inclinaison sans outils à trois positions.
Modèle : Hit 8.81, 8.91 et 8.91 T. Diamètre des toupies : 1,30, 142 et 1,42 m. Nombre de bras par toupie : 5, 6, 6



•LES NOUVEAUTÉS•LES NOUVEAUTÉS•LES NOUVEAUTÉS•

Pöttinger Trois andaineurs à dépose centrale


Photo: Pöttinger

La nouvelle génération d'andaineurs à dépose centrale dispose d'un attelage en U, d'un châssis raccourci de 20 cm et d'un cardan grand angle, permettant de braquer à 73 ° et d'offrir une bonne maniabilité. Au transport, ces machines rentrent dans un gabarit de 4 m de haut et 2,55 m de large (essieu de 2,90 m en option).
Modèle : Top 612 C, 702 C et 762 C
Diamètre de rotor : 2,80, 3,07 et 3,30 m
Largeur d'andainage maxi : 5,90, 7,05 et 7,60 m

Pöttinger Un combiné de fauche de 11,20 m


Photo: Pöttinger

Le combiné de fauche NovaCat S12 comprend deux lamiers de 10 disques chacun se repliant vers l'arrière au transport. À suspension hydraulique (pression réglable avec un distributeur double effet), ces deux lamiers proposent deux positions de fixation, de façon à se combiner à une faucheuse frontale de 3 ou 3,50 m. La fixation pendulaire permet un débattement de +/- 22°. En bout de champ, le groupe de fauche offre un dégagement de 50 cm. Avec un poids de 175 kg par mètre, la NovaCat S12 peut être supportée par un tracteur de 160 ch, selon le constructeur. Par ailleurs, Pöttinger achève le renouvellement de la gamme de faucheuses portées arrière, les NovaCat 262 et 302 complétant les 352, 402 et 442. Comme leurs grandes sœurs, elles disposent d'un bras d'attelage hydraulique, permettant un attelage facile et rapide sans déréglage des chandelles du relevage, d'une suspension hydraulique, d'un débattement de +/- 22° et d'un repliage du lamier à 115°. Elles se déclinent en versions à conditionneur à doigts (ED) ou à rouleaux (RC). Quatre variantes sont disponibles : épandage large sans disque d'andainage ou en option, un disque d'andainage extérieur ou une paire de disques d'andainage, complétée ou non d'une paire de disques d'andainage additionnelle. La NovaCat se décline avec deux longueurs de bras différentes, pour travailler en combinaison avec une faucheuse frontale de 3 ou 3,50 m. Modèle : NovaCat 262, 302 et S12
Largeur de travail : 2,62 ; 3,04 et jusqu'à 11,20 m

Rozmittal Une nouvelle faucheuse portée



Photo: L.Vimond

Le constructeur étoffe son offre en faucheuses portées SD avec un modèle de 3,40 m de large à 8 assiettes, ainsi que par l'arrivée de deux modèles avec conditionneur à fléaux en nylon en largeurs de 2,60 et 3 m.

Schuitemaker Des autochargeuses polyvalentes

Avec la Rapide série 10, le constructeur néerlandais propose une offre de remorques autochargeuses plus abordables pour des utilisations moins intensives, notamment en ensilage. Ces machines reprennent toutefois la conception des remorques séries 100 et 1000. Elles adoptent un pick-up de 1,80 m de large avec un rotor équipé de 39 couteaux pour une longueur de coupe de 4,4 cm. Disponibles en deux volumes, ces autochargeuses sont déclinées en trois versions avec ou sans démêleur et tapis de distribution. Elles intègrent en option un système de pesée permettant de l'utiliser comme remorque distributrice, en plus de l'affouragement, de la récolte du foin et de l'ensilage.
Modèles : Rapide 55 et 75
Volume DIN : 27 à 32 et 43 m3



Photo: M.Portier

Stark Un pick-up pour ensileuse

L'offre en têtes de récolte s'étoffe avec un pick-up d'ensileuse. Disponible en trois largeurs de travail : 3,23 ; 3,80 et 4,50 m (fixe ou repliable), il bénéficie d'un équipement soigné : pick-up sans cames, tasse-foin à deux rouleaux et vis d'alimentation inox commandés par un vérin double-effet, cadre pivotant fixé sur trois points, visserie inox.



Photo: M.Portier

MERLO
CONSTRUCTEUR DE CONFIANCE
Jusqu'au 30 juin 2014
OFFREZ-VOUS le TOP du CONFORT
avec un financement à 0%
Exclusivité MERLO
Cabine suspendue

Inverseur de marche avec double commande

+ Sous réserves d'acceptation du dossier
AXEQUIPEMENT
www.axequipement.com
AUNAY - CLAMECY - IMPHY - BEAUNE

Service 100% MANUTENTION
Laurent BENOIT, responsable manutention - 06 82 69 57 73
benoitlaurent@axequipement.com

•LES NOUVEAUTÉS•LES NOUVEAUTÉS•LES NOUVEAUTÉS•

Strautmann 50 m³ sur la Tera-Vitesse

L'Allemand lance la gamme de remorques ensileuses autochargeuses Tera-Vitesse. D'une capacité de 38 à 50 m3, elle dispose d'un pick-up de 2,12 m, de 50 couteaux, avec un débrayage par couteau, d'un essieu tridem à suspension hydro-pneumatique (sur les deux plus gros modèles) et du freinage pneumatique en option.
D'un poids à vide de 10,4 à 13,5 t et d'une charge utile de 11,6 à 20,5 t, les trois modèles nécessitent une puissance de traction de 190 à 240 ch minimum



Photo: Strautmann

Wolagri Une faneuse 8 toupies

L'Aries 880 est une faneuse portée équipée de 8 petites toupies à 6 bras pour une largeur de travail de 8,90 m. Sa tête pivotante reçoit deux amortisseurs et son système centralisé de mise en oblique est hydraulique en option. L'Aries 880 reprend trois andains de faucheuse de 3 ou 3,20 m.



Photo: M.Portier

Wolagri La Vega évolue



Photo: M.Portier

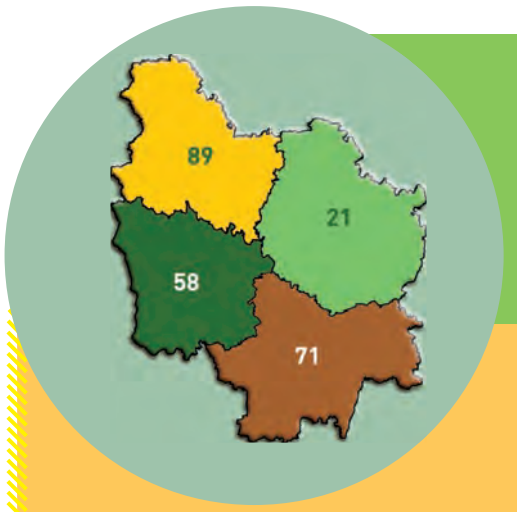
La presse à chambre variable Vega 170 adopte un système de débourrage par trappe de décompression, dans ses versions à rotor HD et HD Cut System (14 couteaux). La trappe est commandée depuis le nouveau boîtier Virtual Terminal en cabine. Équipé d'un écran couleur et fonctionnant sous Bus Can, ce dernier facilite la navigation et les réglages par des icônes très intuitives. Il pilote l'ensemble des fonctions de la presse (diamètre, densité, couteaux, trappe, pick-up...), un seul distributeur hydraulique étant nécessaire.

Vicon Complément en faucheuses

Le groupe Kverneland complète l'offre de faucheuses de sa division Vicon. La faucheuse portée à disques Vicon Extra 336 lancée l'an dernier est désormais rejointe par trois autres modèles de différentes largeurs de travail. À lamier pendulaire, elles intègrent une suspension mécanique et un système de repliage vertical à 125 degrés. Autre complément de gamme, une combinaison de faucheuses portées à disques supplémentaires : la Vicon Extra 395. D'un poids de 1 750 kg, ce combiné convient à des tracteurs de 150 ch. Au transport, sa hauteur est inférieure à 4 m et sa largeur à 3 m. Ces évolutions profitent également à la division Kverneland, le seul élément différenciateur étant le lamier (disques à trois couteaux chez Vicon). Modèle : Vicon Extra 328, 332, 340. Largeur : 2,80 ; 3,20 ; 4 m
Modèle : Vicon Extra 395
Largeur : 9,20 à 9,50 m



Photo: Vicon



Les OCCASIONS des PROFESSIONNELS de BOURGOGNE

Spécial Fenaison

Faucheuse Vicon
DMP 3200 2005 5900€HT
Faucheuse Claas
Disco 260 1998 2500€HT
Presse JD 590
Filet ficelle 1997 7500€HT
Presse Vicon RV1901filet
ficelle 10500 bottes 15900€HT
Plateau Coupe Trimax
340 HL 2008 6900€HT
Sarl MPL Nitry - 03 86 33 63 33

- 1 faucheuse KUHN FC 283 GH Lift-control portée
- 1 faucheuse JOHN DEERE type 324 portée
- 1 faucheuse trainée SM313 Fella Timon control TBE
- 1 faucheuse trainée JOHN DEERE 1360
- 1 faucheuse trainée rouleaux VICON KMR 2400
- 1 presse balles rondes JOHN DEERE type 590
- 1 presse balles rondes Gallignani 6400

Ets LEVEQUE
21 Saffres - 03 80 49 63 86

Andaineur Kverneland 9039	3,90 m	2001	2 600 €ht
Andaineur Kuhn GA 4101 GM	4,10 m.	1997	1 900 €ht
Faneuse Pottinger 810 N	8,10 m.	2009	5 700 €ht
Faucheuse Trainée JF GFS 3205	3,20 m.	2008	7 500 €ht
Faucheuse Kverneland 2532	3,20 m.	2007	3 900 €ht
Faucheuse Kverneland 2628	2,80 m.	2005	3 000 €ht
Faucheuses Kverneland 2528 - 2,80 m. 2000 à 2007			1 900 €ht à 4 200 €ht
Presse Gallignani 3120 L.	PU 2.00 m.	1998	5 000 €ht
Presse Enrubanneuse Feraboli FXL12T	PU 2.10 m.	2009	21 000 €ht

Ets AUDIN 03 - Villeneuve sur Allier - Tel. 04 70 43 30 33

Cultures Blés

Relever le défi protéines des blés

La Chambre d'agriculture de l'Yonne s'est dotée d'un nouvel équipement permettant d'ajuster de façon plus précise la dose du dernier apport azoté.

Avec une teneur en protéines moyenne de 10,9%, la récolte française de blé de 2013 a le taux de protéines le plus bas enregistré depuis 10 ans. En 2010, année où le rendement moyen du blé était similaire à celui de 2013, la teneur moyenne en protéines était supérieure à celle de 2013 de 1,2 points ! Certes le climat pluvieux du printemps 2013 explique en grande partie ces mauvaises performances mais les orientations prises en matière de choix de variété et un relâchement sur les stratégies d'apport de l'azote contribuent également à cette détérioration.

Cette situation inquiète les filières, en effet face à cette perte qualitative de nos récoltes, les exigences des clients demeurent. A titre d'illustration, entre les débouchés meunerie (53 %) et les exportations intra Union Européenne (34 %), c'est plus de 85 % de la récolte de la Zone SeineYonne concernée par des exigences de teneur en protéines au moins supérieure à 11 %. Avec des blés de qualités supérieures (teneur en protéines entre 12 et 12,5 %) en provenance des pays de l'Est, la filière céréalière icaunaise est inquiète.

L'administration icaunaise alertée

Alertée par cette situation, la Chambre d'agriculture de l'Yonne s'engage dans l'accompagnement politique et technique des agriculteurs icaunais. Dans un premier temps, Etienne Henriot, Président de la CA 89, a sensibilisé l'administration icaunaise au réel enjeu de la teneur en protéines des blés pour la pérennité de son agriculture. C'est ainsi que s'est tenue le 27 janvier dernier à la Chambre d'agriculture, une réunion regroupant les représentants des principales organisations professionnelles agricoles icaunaises, en présence du préfet de l'Yonne, Raymond Le Deun et du directeur de la DDT 89, Yves Granger, et sous la présidence d'Etienne Henriot, pour entendre les représentants des filières et des organismes stockeurs. Le contexte présenté, un temps de discussion fut accordé aux leviers permettant d'améliorer ces teneurs en protéines (voir encadré). Parmi les facteurs ayant une influence, la stratégie d'apport de l'azote (nombre d'apports et date des apports) et le recours aux outils de pilotage pour le dernier apport d'azote furent détaillés.

Facteurs influençant la teneur en protéines des blés	Enjeux
L'année	Jusqu'à 2 %
La parcelle	Jusqu'à 2 %
La variété	Jusqu'à 1,5 %
L'azote	
• Dose totale	Jusqu'à 0,6 %
• Fractionnement	Jusqu'à 0,5 %
• Forme	Jusqu'à 1 %
La date et la dose de semis	0 à 0,1 %
Les fongicides	0 à 0,1 %
Le soufre	0 à 0,1 %

Facteurs influençant la teneur en protéines des blés et les enjeux associés



La pince N-Tester® dont vient de s'équiper la Chambre d'agriculture de l'Yonne.

Des outils de pilotage adaptés

Afin de poursuivre son accompagnement, la Chambre d'agriculture de l'Yonne s'est dotée d'un outil de pilotage existant sur le marché : la pince N-Tester® en complément à la méthode Jubil® utilisée jusqu'à présent. En mesurant la teneur en chlorophylle de la plus jeune feuille étalée de 90 pieds de blé, cette pince évalue l'état de la nutrition azotée des blés. Cette mesure permet ensuite d'ajuster la dose du dernier apport d'azote. Les agriculteurs peuvent donc réduire ou déplafonner les 40 unités mises en réserve sur la dose initialement calculée avec la méthode du bilan, selon les résultats.

Des permanences sont proposées aux agriculteurs des groupes de développement technique. Il suffit de se rendre sur les lieux des permanences munis des 90 feuilles récoltées le jour même sur la parcelle à piloter. A l'issue des mesures réalisées à l'aide de la pince, les agriculteurs repartiront avec un conseil de dose pour le troisième apport.

EQUIPE GRANDES CULTURES
CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'YONNE



En mesurant la teneur en chlorophylle de la plus jeune feuille étalée de 90 pieds de blé, cette pince évalue l'état de la nutrition azotée des blés



Trois jours d'inauguration des nouveaux locaux

Nouvelle envergure pour Claas Autun.



«*Les gabarits des matériels augmentent, notre parc récolte, moissonneuses et presses à balles carrées a également beaucoup évolué. Nos anciens locaux n'étaient plus du tout adaptés à nos besoins et notamment au respect de nos collaborateurs à travers leurs conditions de travail.*» Philippe Lerat, directeur du Cra Bourgogne, résume ainsi la réflexion engagée deux ans auparavant, de trouver de nouveaux locaux plus fonctionnels et adaptés aux exigences de qualité de services de l'entreprise. Claas Autun a repris les anciens locaux de Bernard Trucks, rue Nicéphore Nièpce à 500 m des anciens locaux, en février dernier. «*Nous souhaitions rester de ce côté d'Autun pour rester au plus proche de nos clients.*» précise Philippe Lerat. Résultat : les six techniciens, trois magasiniers et deux vendeurs de Claas Autun vont exercer leurs métiers dans un bâtiment de 1800 m² couverts sur un terrain de 12000 m² entièrement bitumé. Conçu pour les poids lourds, ce bâtiment récent dispose d'un vaste atelier avec une hauteur permettant sans peine d'accueillir des engins de grand gabarit. Quelques aménagements ont été réalisés dans l'atelier pour accueillir huit postes de travail. Un espace libre-service et des bureaux ont également été créés.

Claas : un constructeur à l'âme franco-allemande.

Les agriculteurs de la région étaient conviés à trois journées d'inauguration du 17 au 19 avril dernier. Denis Jouanne, président de Claas Réseau Agricole Sas, présent pour cet évènement, a rappelé «*l'importance attachée par Claas aux conditions de ses salariés*», rappelant que le constructeur familial allemand consacre 5% de sa masse salariale à la formation des 9000 collaborateurs dont 2500 en France. «*Nous nous devons de proposer à nos clients des structures d'accueil dignes de ce nom, à l'image d'un constructeur qui représente 40% des ventes de moissonneuses-batteuses. Nous avons confiance en l'agriculture et investissons en ce sens.*» Denis Jouanne, a d'ailleurs souligné que Claas est dans l'esprit plutôt un groupe franco-allemand puisque tous ses tracteurs standards sont produits au Mans, usine qui vient de produire son 100 000ème tracteur en 10 ans.

Durant ces troish jours, un large aperçu des gammes Claas, Lemken, Berthoud, Dangreville,… principales marques distribuées, était proposé aux visiteurs. Récemment, Claas Autun a intégré dans sa gamme les matériels forestiers Moyne Picard pour satisfaire une demande des clients du Morvan.

Claas

Une troisième récompense pour l'Axion 800



Le prix iF Design Award qui existe depuis plus de 60 ans, fait partie des plus importantes distinctions au monde récompensant le design. En janvier dernier, un jury composé de 49 experts s'est réuni pour passer en revue 4615 produits, moyens de communication et emballages venus de 55 pays différents. De nombreux critères sont pris en compte par le jury : qualité de la conception, finitions et fonctionnalité mais aussi respect de l'environnement, sécurité, innovation.

Le jury a attribué une médaille d'or à l'Axion 800 pour son design dans la catégorie «*Recherche et Développement*». C'est une troisième distinction pour ce tracteur déjà élu «*Tracteur de l'année*» et «*Machine de l'année*» au dernier Agritechnica.

Des professionnels à votre service

SANDWICH 2ème CHOIX
> Toiture ou bardage 40 ou 60 mm
> Tôles déclassées, anti-gouttes, translucide
> Grillage pour gros gibiers
> Pannes galva, fer IPE, glissières d'autoroute
Ets BECKER Corbigny becker.freres@orange.fr 03 86 20 19 66
Arquian sarlbecker@orange.fr 03 86 39 70 94

nouveau
6 513 €HT
POLARIS
Polaris 570 Sportsman
Agent
Garage du Mouësse
51 Fg du Mouësse - Nevers - 03 86 57 06 28 - bruno.sabio@wanadoo.fr

SARL BOUDOT
FORAGE DBF
Pour particuliers et professionnels
FORAGES GÉOTHERMIE
- RECHERCHE D'EAU (SOURCIER)
- FORAGE POUR CAPTAGE D'EAU
- GÉOTHERMIE
- POSE DE SONDES VERTICALES
- MICROFORAGES
- POSE DE PIÉZOMÈTRES
www.boudof-forage.com
jeanpaul.dandrea@orange.fr
Z.A des Grivelles - 18600 SANCOINS
02.48.77.00.35 ou 06.77.58.36.89

L'Eleveur Bourguignon
PROMO
Sur barrières et Rateliers 16 places
493€ HT
12, Rue de la Coopérative - 21320 Pouilly en Auxois
Jean-Paul Clerget 06 80 34 11 73

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

En bref

Une tamiseuse plus performante



Crédit photo : Grimme

Grimme améliore les performances de la tamiseuse CS avec en option une deuxième chaîne allongée de 50 cm, soit 1 m2 de surface supplémentaire. Par ailleurs, l'essieu offre une course de 50 cm (au lieu de 26 cm) pour surélever l'arrière de la tamiseuse dans les terrains lourds. Grimme annonce un rendement accru de 15 %.

Une gamme de régénérateurs de prairie en plus



Crédit photo : Joskin

Joskin complète sa gamme de régénérateurs de prairie avec la Renova. Conçue pour offrir un travail plus profond que le modèle Scariflex, la Renova combine une rangée de lames, une rangée de racleurs et quatre rangées de dents scarificatrices. Quatre roues de jauge montées à l'avant assure le suivi des dénivellations. Quatre largeurs sont proposées : 2,4 ; 4 ; 5 et 6 m.



Crédit photo : BKT

De nouvelles dimensions de pneumatiques

Pneu radial de technologie IF destiné aux tracteurs de plus de 250 ch, l'Agrimax-Force, de BKT est décliné en cinq nouvelles dimensions : 600/70 R30, 650/65 R34, 650/85 R38, 800/70 R38 et 710/70 R42. Spécifique aux prairies et terrain meuble, l'Agrimax RT600 est proposé en 1050/50 R 32. Du côté des pulvérisateurs, l'Agrimax Spargo est disponible en VF480/80 R50.

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)*

Les marchés en Sud-Est Centre

Marchés	cat.	Sancoins 23/04/2014	Bourg-en-Bresse 29/04/2014	St Christophe-en B. 23/04/2014	National 23/04 au 29/04/14
Vaches viande (V)	U	-	4,00 €	4,10 €	4,15 €
	R	3,80 €	3,75 €	3,90 €	3,77 €
	O	-	3,55 €	-	3,37 €
Vaches mixte (M)	R	-	NC	-	3,45 €
	O	3,45 €	3,40 €	-	3,39 €
Vaches lait (L)	O	-	3,05 €	-	3,02 €
	P	-	2,75 €	-	2,78 €
Génisses VML	U	-	4,50 €	4,88 €	4,44 €
	R	-	4,00 €	4,30 €	3,87 €
	O	-	3,45 €	-	3,27 €
Taureaux VML	URO	2,95 €	2,85 €	2,82 €	2,86 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — Marché de Moulins-Engilbert du 29/04

Broutards 6-12 mois	E	U	R
-200 kg	-	3,50	3,42
200-250 kg	-	3,28	3,13
250-300 kg	-	3,32	3,08
300-350 kg		3,02	-
350-400 kg	-	2,85	2,72
400-450 kg	-	2,77	2,70
450-500 kg	-	2,62	-
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R
200-250 kg	-	2,94	2,73
250-300 kg	-	2,69	2,58
300-350 kg	-	2,70	-
350-400 kg	-	2,54	2,43
Taurillons 12-18 mois	E	U	R
350-400 kg	-	-	-
400-450 kg	-	-	-
450-500 kg	-	-	-
500-600 kg	-	-	-
600 kg et +	-	-	-
Génisses 12-18 mois	E	U	R
300-350 kg	-	-	-
350-400 kg	-	-	-
400-450 kg	-	2,46	2,33
450 kg et +	-	2,43	-
Taureaux	E	U	R
+500 kg	-	1,75	-
Vaches	E	U	R O
- 5 ans	3,15	2,25	2,04 -
5 -10 ans	-	2,17	1,98
+10 ans	-	2,01	1,80 -
Génisses	E	U	R
24-36 mois	3,21	2,50	2,18

Bovins : 1073
Apports corrects pour la saison.

Broutards-Taurillons : forte demande en jeune broutards. Quelques lots de taurillons herbés font leur apparition et se négocient très rapidement à des tarifs très fermes. Les cours sont reconduits dans le reste de la catégorie malgré une présentation de qualité inférieure et qui témoigne logiquement de la fin de saison des broutards repossés en bâtiments.
laitonnes - Génisses : même constat que pour les mâles. Les cours sont facilement maintenus.
Taureaux : tarifs identiques.
Vaches : les perspectives incertaines pour les débouchés en bovins de boucherie pèsent chaque semaine un peu plus sur les ventes des vaches maigres.
Divers :
Broutards culards de 277 à 374 kg: 950 à 1200€ (3,04 à 3,43)
Génisses 30 mois formées 472 à 618 kg: 2090 à 2420€ (3,92 à 4,43)
1 laitonneformée 265 kg: 1380€ (5,21)]

Annoncez vos bovins avant le vendredi 02 mai 2014 pour la Foire Concours du 16 mai.
NB : Nos cotations sont établies à partir de poids bruts (sans déduction de jeûn)

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 28/04

Bovins (276))		
Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
230 à 285 kg	640 - 830	2,75 - 3,18
300 à 400 kg	900 - 1140	2,70 - 3,02
420 à 520 kg	1160 - 1290	2,47 - 2,71
Laitonnes		
240 à 290 kg	620 - 820	2,43 - 2,81
315 à 360 kg	850 - 920	2,55 - 2,77
Génisses		
305 à 500 kg (16-24mois)	670 - 1220	2,11 - 2,61
395 à 630 kg (24-36mois)	850 - 1400	2,09 - 2,58
Taureaux		
845 à 1150 kg	1310 - 2200	1,55 - 2,00
Vaches		
suitées mâles et femelles	-	
légères	970 - 1140	
entre-deux	1160 - 1400	
lourdes	1410 - 1850	

En mâles, la demande s'oriente sur les animaux lourds (+de 450 kg) et de préférence herbés à des tarifs plus fermes. Léger fléchissement dans les légers (-de 350 kg).
Placement plus fluide en laitonnes, cours plus soutenus, peu d'invendus.
En génisses et vaches, la vente plus difficile est due en partie aux débouchés resreints des animaux gras. Tarifs orientés à la baisse

Prochain marché bovins le lundi 05 mai, aux horaires habituels

SA des Grivelles (prix au kg vif) — Marché de Sancoins (18) du 30/04/2014

Broutards	U	R
200 à 250 kg	nc	nc
250 à 300 kg	3,20	2,85
300 à 350 kg	nc	nc
350 à 400 kg	nc	nc
400 à 450 kg	nc	nc
Laitonnes	U	R
150 à 200 kg	nc	nc
200 à 250 kg	nc	nc
250 à 300 kg	nc	2,60
300 à 350 kg	2,81	2,55
350 à 400 kg	nc	nc
Génisse		
(24-36 mois)	nc	2,20
Vaches		
- 5 ans	2,18	2,08
de 5 à 10 ans	2,10	1,97
+ 10 ans	-	1,79

Broutards : En raison des fêtes, apports restreints. Reconduction des cours de la semaine précédente.

Laitonnes-Génisses : cours reconduits sauf pour les bêtes d'âge et trop maigres.

Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)*

Marché de Bourg-en-Bresse du 29/04/2014

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	3,00 €	2,70 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,80 €	2,60 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,70 €	2,50 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,75 €	2,50 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,60 €	2,40 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,50 €	2,30 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,90 €	2,60 €	nc
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,70 €	2,45 €	nc
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,60 €	2,40 €	nc
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,35 €	2,15 €	nc
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,45 €	2,10 €	nc
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,25 €	2,05 €	nc

Tendance : Demande modérée, cours difficilement reconduits.

Bovins

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)*

Cotations Dijon 21/04/14 au 27/04/2014

Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,82 €	-
350 kg	-	2,74 €	-
400 kg	-	2,62 €	2,56 €
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,50 €	-
500 kg	-	2,40 €	-
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,59 €	2,46 €
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,43 €	2,38 €

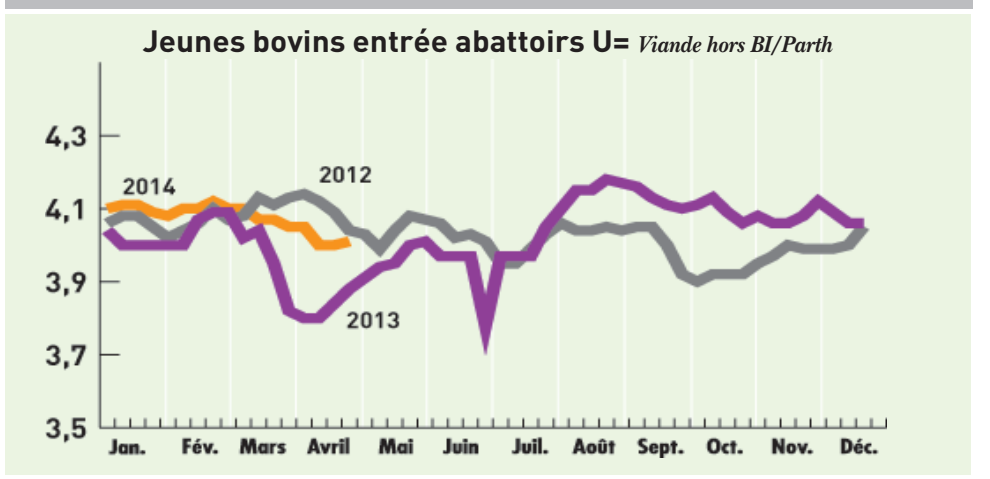
Tendance :
Marché plus difficile animaux lourds.

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)*

Cotations Bassin Centre-Est du 21/04/14 au 27/04/2014

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Viande hors Bl/Parth	-	4,01 €	3,84 €	-			
Races mixte		-	3,63 €	3,62 €	-	-	
Races lait					-	3,37 €	-
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	-	3,65 €	-
Races lait	-	-	-	-	-	-	-
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Viande hors Bl/Parth - 10 ans +350 kg	4,27 €	4,16 €	4,05 €	3,72 €			
Charolaise - 10 ans +350 kg	4,22 €	4,10 €	4,02 €	-			
Limousine -10 ans +350 kg	-	-	4,58 €				
Races mixte	-	-	-	3,67 €	3,60 €	-	-
Races lait				-	-	3,14 €	3,09 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-	
Viande +350 kg	4,88 €	4,63 €	4,37 €	4,21 €			

Tendance : Effectif stable et baisse de la consommation.



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)*

Cotations du Bassin Grand Sud du 21/04/14 au 27/04/2014

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Viande hors Bl/Parth	4,12 €	4,10 €	-		-	-	-	
Vaches								
Viande hors Bl/Parth - 10 ans +350 kg	-	4,81 €	4,40 €	4,32 €	-			
Charolaise - 10 ans +350 kg		-	4,15 €	4,08 €				
Races mixte					3,65 €	3,58 €		-
Races lait						-	3,17 €	3,10 €
Génisses	U=	U-	R+	R=				
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-		
Viande +350 kg	5,02 €	4,75 €	4,46 €	-				

Tendances SEM. DU 28 AVRIL AU 2 MAI 2014

Bovins de boucherie

L'ambiance commerciale est tendue du côté des abatteurs face à la baisse de consommation. Avec une semaine perturbée par le férié du 1er mai et des éleveurs occupés par les travaux de saison, les disponibilités sont moins abondantes, mais suffisantes pour une semaine écourtée et une demande en berne. Les transactions sont calmes avec des tarifs difficilement maintenus pour les femelles charolaises ou limousines de qualité bouchère. La modestie de l'offre atténue la pression des acheteurs dans le domaine des réformes allaitantes de choix secondaire. En réformes laitières, les industriels sont confrontés à des sorties en repli. Les tarifs reprennent quelques centimes dans les vaches frisonnes ou montbéliardes. En jeunes bovins, la tendance reste lourde avec un marché export atone et très concurrentiel. Les tarifs se maintiennent uniquement par une offre mesurée dans les charolais mais ils restent en dessous des coûts de production. ■

Broutards

L'activité commerciale demeure assez régulière avec des tarifs qui restent à des niveaux très convenables dans les bons mâles charolais. Le placement est en revanche plus sélectif dans le second choix. Dans les femelles, les bonnes laitonnes d'avenir et indemnes d'IBR restent recherchées et normalement valorisées. Le commerce reste calme pour les plus communes ou légères. ■

Bovins maigres d'élevage et d'embouche

Le retour de la pluie va redonner de la fraîcheur aux prairies. Au niveau commercial, la tension dans la viande entraîne une très grande prudence chez les acheteurs. Les bonnes génisses et jeunes vaches charolaises lourdes ou avec du potentiel restent normalement valorisées. Le placement est plus sélectif pour le bétail ordinaire avec un tri plus marqué dans les animaux long à finir. ■

Veaux d'élevage et d'engraissement

L'activité commerciale est un peu plus calme avec des sorties quelque peu amplifiées par le report du lundi de Pâques. Les tarifs sont reconduits dans l'ensemble des veaux frisons, abondances ou montbéliards. Les bons veaux croisés/Montbéliards, Limousins ou Charolais frais et viandés réussissent à maintenir leurs prix avec une offre saisonnière encore juste suffisante. ■

Laurent Chupin

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marchés gros bovins finis (au 07 avril)

«La situation demeure inchangée : l'offre et la demande, globalement, s'équilibrent mais la valorisation de certaines catégories, notamment les jeunes bovins de race allaitante, est insuffisante. Le différentiel entre prix de revient et prix de vente se consolide et s'accroît peu à peu pouvant compromettre des mises en place d'autant que le prix du broutard est orienté à la hausse depuis plusieurs semaines grâce à la demande espagnole. Un niveau de prix rémunérateur des bovins finis s'avère indispensable pour assurer, sur le long terme, la santé économique des naisseurs et des engraisseurs.»

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 28/04*

Agneaux (327)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (32-38 kg)	-	-	-
Gras (38-44 kg)	-	-	-
Gras (+44 kg)	-	-	-
Gras (+50 kg)	-	-	-
Laitons (32-38 kg) 104 à 134 €	-	**3,60 - 3,64**	**3,35 - 3,41**
Laitons (38-44 kg) 135 à 160 €	-	**3,41 - 3,67**	-
Laitons (+44 kg) 155 à 162 €	-	-	-
Brebis (102)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)	-	-	-
(+60 kg) 88 à 125€	**1,23 - 1,41**	**1,03 - 1,26**	-
Divers			
Béliers: 114 € à 125 €	**1,16 - 1,84**		
Agneaux maigres :			
Chèvres : 5 à 40 €			
Boucs :			

Ovins : 496

Agneaux : L'offre est très modérée, mais de très bonne qualité, ce qui entraîne une vente rapide, totale à des cours élevés.

Brebis : Forte demande et cours en légère hausse, grâce à une très belle présentation.

Effectifs :
Agneau : 174
Brebis : 141
Béliers : 4
Caprins : 8

Prochain marché :
Le lundi 12 mai 2014
(pesée 7h, vente 9h).

Sicagemac *(prix au kg vif)* — *Marché de Corbigny du 22/04*

Ovins : 45	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux gras	**139 - 145**	**2,30 - 3,30**
Agneaux maigres	-	-
Brebis	**80 - 85**	**0,90 - 1,08**
Béliers		

Les apports restent faibles et de qualité hétérogène, les tarifs sont sensiblement reconduits dans l'ensemble des catégories avec peu d'invendus.

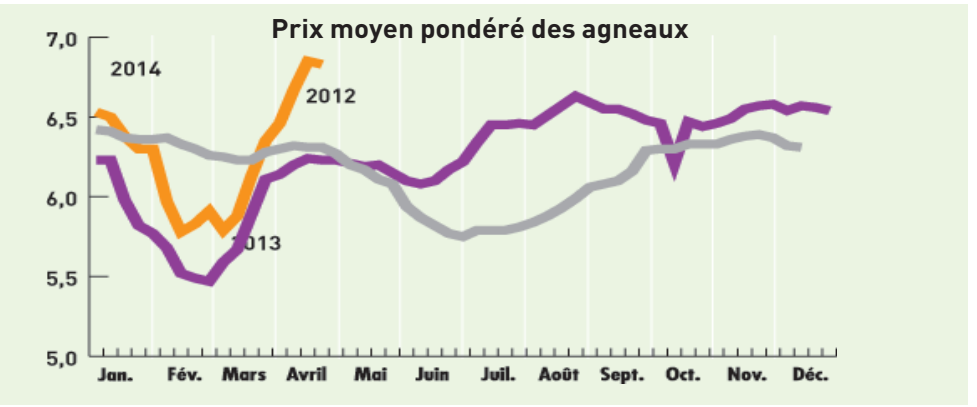
Prochain marché ovins le lundi 05 mai aux horaires suivants :

prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer du 21/04/14 au 27/04/2014*

	Poids	U	R	O
Couvert	13 -16 kg	-	**7,05 €**	**6,65 €**
Couvert	16-19 kg	-	**7,06 €**	**6,60 €**
Gras	13 -16 kg	-	-	-
Gras	16-19 kg	-	-	**6,03 €**

prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations FranceAgriMer 21/04/14 au 27/04/2014*

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
6,83 €	**7,67 €**	**2,27 €**



Cotations régionales des agneaux et brebis de boucherie du 21/04/2014 au 27/04/2014

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus)

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Conformation	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U *Var.*	-	7,48 -0,12	7,54 -0,07	-	-	-	-	-
	R *Var.*	7,11 0,01	7,04 -0,04	6,95 -0,06	-	6,98 0,02	7,07 0,11	-	-
	O *Var.*	6,23 -0,01	6,15 -0,03	-	-	6,68 0,07	-	-	-
3 (couverts)	U *Var.*	-	7,42 -0,05	7,35 -0,05	6,46 -0,03	-	-	7,11 0,03	-
	R *Var.*	7,01 =	6,99 =	6,80 0,03	6,30 -0,02	7,05 0,11	7,06 0,14	6,81 0,11	-
	O *Var.*	6,64 0,01	6,70 =	6,57 0,01	6,02	6,65 0,08	6,60 0,06	6,43 0,02	-
4 (gras)	U *Var.*	-	-	-	-	-	-	-	-
	R *Var.*	-	-	-	-	-	5,95 0,15	5,80 0,10	-
	O *Var.*	-	-	-	-	-	6,03 -0,04	-	-

Zone Nord : coup d'arrêt dela demande aprèsles fêtes dePâques. Marché stableen brebis. **Zone Sud :** Baisse des volumes application du réseau.

Volailles

Poules de réformes Sud-Est ** (prix départ élevage €/kg) Cotations semaine 11 à 6
Nombre d'opérateurs consultés : * prix définitifs ** prix provisoires *** réformes prix non encore fixé

Semaine d'abattage	Nombre d'opérateurs	Nombre de poules vendues(1)	Prix moyen en €/kg(2)	Prix mininum en €/kg	prix maximum en €/kg	Nombre de réponses
11-12/2014		**64 963**	**0,235**	-	-	**6**
13-14/2014		**112 560**	**0,234**	-	-	**6**
15-16/2014		**27 000**	**0,213**	-	-	**6**

(1) Nombre total de poules de réforme dont la vente nous a été communiquée, y compris celles vendues sur contrat moyen ou long terme
(2) Prix moyen négocié à la semaine, pondéré par le nombre de poules vendues concernées. (ie non comprises les poules vendues sur contrat moyen ou long terme)

Bourg-en-Bresse *du 23 avril 2014*

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :
Volailles à bouillir : 4,00 à 4,20 euros/pièce
Canards de Barbarie mâles : 7,70 à 8,00 euros/pièce
Canards de Barbarie femelles : . . . 6,80 à 7,20 euros/pièce
Pigeons : 5,80 à 6,00 euros/paire
Pintades : 8,50 à 9,00 euros/pièce
Animaux de basse-cour (prix au kg vif) :
Poulets de Bresse (appellation contrôlée) : 4,00 à 4,50 au kg vif
Lapins : 4,00 à 4,30 au kg vif

Foin de Crau

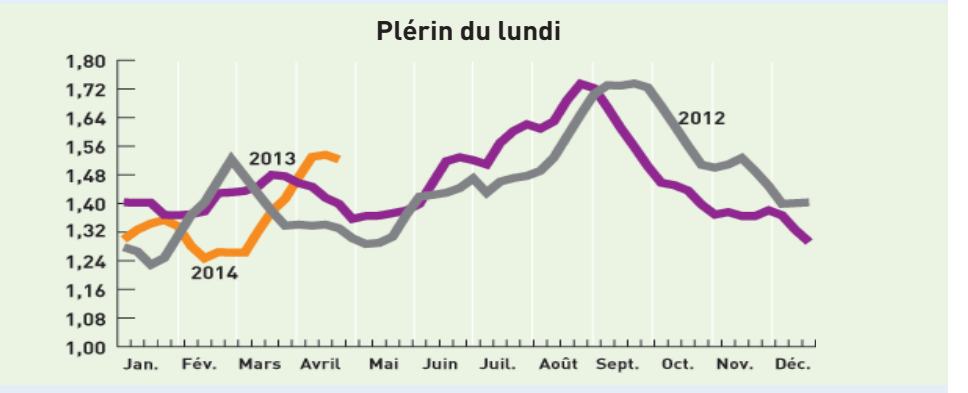
(euros/ tonne HT - Hors transport)
Récolte 2013

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	190 à 200 €	170 à 180€
2e coupe	180 à 190 €	170 à 180 €
3e coupe	170 à 180 €	170 à 180 €

Porcins

Porcs charcutiers cadran de Plérin 12 087 porcs présentés) *Cotations du lundi 28 avril 2014*
prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,523 euros**

Porcs abattus en Rhône-Alpes *Cotations FranceAgriMer du 18/04 au 24/04/14*
1,78 €/kg/carcasse euros



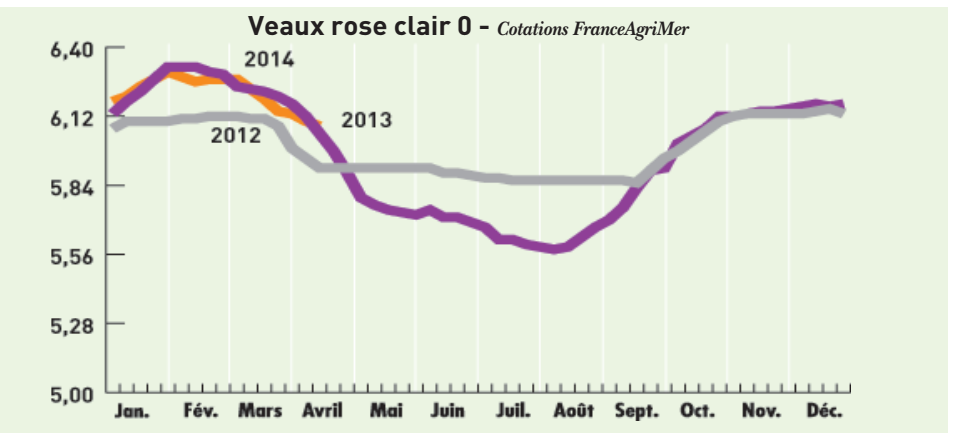
Veaux

Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 21/04/14 au 27/04/2014*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	-	-	-
U	-	**7,86 €**	**6,77 €**	-
O	-	**6,08 €**	**5,26 €**	**4,47 €**

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 28/04 au 2/05/14*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbelliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*	**73**	**440-620 €**	**310-520 €**	**250-325 €**	-
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		**300-580 €**	**250-480 €**	-	
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte)*	**338**	-	-	**170-320 €**	**70-140 €**
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	**1058**	**255-350 €**	**230-490 €**	**110-210 €**	**75-175 €**



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 21/04/14 au 27/04/14*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**2,46 €**	**2,30 €**	**1,53 €**	**–**
Bons	**2,12 €**	**1,86 €**	**–**	

Céréales

Marché du 17 avril 2014

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur. **BPMF**: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	76/15/4/2/2	avril-juin	193 à 195	N C
Nord Côte-d'Or	76/220/11%	avril-juin	190	V C
Sud Côte-d'Or	76/220/11%	avril-juin	194	V C

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2014			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud Côte-d'Or	76/220/11%		inc.	C

ORGE DE MOUTURE	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	sans limitation d'orgettes 61-62 kg	avril-juin	162 à 163	N C
Sud Côte-d'Or	62-63 kg/hl	avril-juin	167	T C
Nord Côte d'Or	62-63 kg/hl	avril-juin	163	N C

AVOINE NOIRE	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte-d'Or/Haute Saône	50 kg/hl	avril-juin	140	V C
Aube/Yonne	50-51 kg/hl	avril	143	N C

MAÏS	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud Côte-d'Or/Saône et Loire		avril-juin	174	N C
Aube/Yonne		avril-juin	175 à 176	N C

POIS	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne		avril-mai	270	N C
Côte d'Or		avril-mai	270	N C

POIS	RÉCOLTE 2014			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne		juil.-déc.	250	N C
Côte d'Or		juil.-déc.	250	N C

FÉVEROLES	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	alim. animale	avril-mai	295	N C

Matériel

Tracteur

19 - Vds Tracteur MC CORMICK 137 diesel, an 61, TBE, avec Herse Charrue Benne Giro, prix à déb.
✆ **06 08 30 76 82.**

38 - Achète tracteur Fordson Major ou super Major moteur bon état.
✆ **04 74 85 80 32 HR**

68 - Vds tracteur New-Holland M100 CV 5200 h, presse New Holland BR750A filet, ficelle, couteau, giro-faneur Fella 6,80 m, giroandaineur Kuhn 4.10 m le tout en très bon état,
✆ **06 85 58 92 96**

73 - Vds tracteur Massey Ferguson 4245, 85ch, 2001, 3300 heures, cabine luxe inv hyd milo bati quick TBE 18 000 euro.
✆ **06 76 82 92 50**

Travail sol

21 - VENDS épandeur JS 4 T., roues 11,5 x 80 x 15, 600 euros (réf. 18VB2)
✆ **03 80 90 20 87**

38 - Vds en TBE semoir Nodet maïs 4 rangs cultivateur 2m20, 7 dents sur 3 rangs.
✆ **04 76 38 05 26 HR 20 H**

38 - Cse cessation vds andaineur Kuhn 2m60, faucheuse Fella Km 187 bon état.
✆ **06 73 52 19 42**

58 - VENDS cover crop Jean de Bru 34 disques en X de 1997, BEG, 2 100 euros (réf. 1803)
✆ **06 37 69 42 94**

58 - Recherche déchaumeur dents 3M NSM avec rouleau préf Pottinger ou Kockering (180C)
✆ **06 79 71 62 23**

69 - Vend Cover Crop Quivogne Aple 22 disques Dia 61 cm. Ep. 6 mm en très bon état.
✆ **04 78 21 50 30 HR**

89 - VENDS cover crop Quivogne APXR5, 32 disques, année 1992, TBE, 5 500 euros (réf. 160B)
✆ **09 64 01 07 97 - 06 29 69 02 08 HR**

Récolte

07 - Presse balle ronde Welger RP202 Farmer Lely pick-up 1m30 très bon état 2000 bottes
✆ **04 75 34 98 93**

18 - Vends MB New Holland 8080, 4,50 m, bon état.
✆ **02 48 96 70 33 ou 06 20 75 83 34.**

21 - Presse BR JD 582 TBE Balemaster Ejecteur Pick up Hiflow 181 Ficelle 2006 10500€HT (1814)
✆ **06 83 32 42 60**

26 - Vds MB NH 1540 Mot deutz coupe 3m60 tournante a déb laisser message
✆ **06 84 63 30 50**

38 - Vds faucheuse conditionneuse Kuhn 243 à rouleau, TBE.
✆ **06 62 19 95 28**

42 - Vds au plus offrant Round Baller JD 550 bon état renseignement
✆ **04 77 28 00 38 le soir**

69 - Vends Groupeur de Bottes Mathiaut type MDT 72 Bon état + 50 bottes foin MD
✆ **04 78 35 90 07**

71 - Vds faucheuse Kuhn GMD500 année 2000, TBE, courroies neuves.
✆ **06 78 11 12 07 ; 03 85 70 64 18 H.R.**

71 - Vds ensileuse Taarup 502 char 4M, andaineur, Kuhn GA 280, montebotte Le Dynamic + couloir épi maïs.
✆ **03 85 50 41 87 HR 13 h - 21 h**

74 - Vd faucheuse KM22, andaineur, pirouette 4T, presse MD New Holland 920, petit char 4 roues, concasseur LAW.
✆ **06 88 77 80 51**

Traitement

21 - Pulvé Hardi Commander 21M, 2800L, 5 tronçons, HC 2500, suspension corret devers flechet hydrau cont OK TBE (1809)
✆ **03 80 61 02 16 ou 06 60 29 60 39**

55 - Vends pulvé Rau Explorer Premium, 2005, 2.400 L, 24 m.
✆ **03 29 70 64 42 laisser message**

Epandage

01 - Vds épandeur Gilibert 60 cm2 hérissons horizontaux année 1997 bon état
✆ **06.08.58.52.60**

Irrigation

70 - Vds arroseur Irrifrance 350m + Groupe avec pompe 300m tuyaux.
✆ **06 88 57 49 23.**

Cave

69 - VDS certisseuse à capsules Gai à mettre sur table 380V TB état 350 euros à débattre
✆ **06 85 54 00 49**

Manutention

89 - VENDS godet Quick 2.30 m., très propre, très peu servi (réf. 1704)
✆ **03 86 32 25 11**

Agri. divers

01 - Vds combiné Lely 3m herse plate 4m charrue 3 corps barrières cornadis sacs à silo
✆ **06.71.99.62.87**

18 - Vends benne Leboulch, essieu tandem, 11 t, 8.000 euros - benne Legrand, 9 t, TBE, 5.000 euros.
✆ **02 48 26 94 42, heures repas.**

18 - Vends cover crop Quivogne, 20 d, TBE - cover crop, 38 d-X, TBE - cultivateur, 3,50 m - pelle, 20 t, chenilles.
✆ **06 14 40 22 10.**

18 - Vends Pulvé, 24 m, Hardi, 3.000 l, "Comander", 9.000 euros - 16 becs tournesol + 2 cotes, 500 euros - brouette 4x4, moteur 16 cv, cuve 500 l, 2.500 euros.
✆ **06 33 00 76 22.**

18 - Vends retourneur de foin Dion 6096, 7.000 euros - faucheuse cond. Pottinger, 2.500 euros - canadiens, prix à débattre
✆ **06 88 49 58 45.**

18 - Vends presse Claas Variant 180, ficelle filet, rameneur rotatif double, TBE, 7.000 euros.
✆ **06 14 40 22 10.**

21 - VENDS cause retraite tracteur Valtra N91, 2007, 9 000 H avec fourche Faucheux F 200, TBE, - rouleau Cambridge Vaderstad 6 m., TBE (réf. 170A)
✆ **03 80 81 02 23 - 06 79 16 95 97**

30 - Vds charrues nonstop 3- 4- 5 socs, cover-crops 18- 20- 22- 28- 40- 42 dis, bennes 8 - 10 - 12 T, vibroculteurs 6 m et semoirs 2,5 - 3 - 4 - 4,8 m.
✆ **04 66 24 26 11**

38 - Ces vds remo. Doyeux cu 6T2, eq banc bal rond : 500 euros - épand. Doyeux P+A 10+ : 250 euros - Pres. NH moy dens. 691 : 200 euros.
✆ **06 33 24 84 59**

38 - Vds char 7mx2,4, chisel 3 m, désileuse Audureau, ensileuse maïs 1 rang.
✆ **04 74 80 14 08**

38 - Recherche tracteur anciens + matériels.
✆ **06 42 31 36 56**

38 - A vendre enrouleur Irrifrance diam. 63 longueur 250 m, prix : 1800 euros.
✆ **06 72 75 29 27**

38 - Vds combiné de semis à dents 3 m attelage semoir et arbre transmission + roues étroites 8,3-44.
✆ **06 08 32 95 59**

38 - Vends girobroyeur (Grenier) bon état.
✆ **04 74 33 70 18 HR**

58 - VENDS MF 6245, 2 600 h, - MF 390, 7 900 h + fourche MX 80 3G + surl Bugnot, - MF 240, 300 h, 2 R + fourche, - distr. Vicon 800 l., - semoir G Nodet 3 m., 17 rangs, - épandeur Jeantil 7560 K, - herse emousseuse Fillion 6 m., - presse MF 166 V, - faucheuse 6 DS 240, - andaineur 353, - fansuese 6.80 m., - Vicon kver, - bétaillère 3 m., - pulvérisateur Berthoud 400 l. – mois. Bat. 087 MF, 2.50 m., matériel divers (réf. 18VB3)
✆ **03 86 22 22 19**

H69 - A vendre cause retraite : pulvérisateur Berthoud 800 l. contrôle OK - Andaineur Pottinger 2,80 m. - Engrangeur 10 m. «le Dynamic» - Groupe PV1 machine à traire Melotte - Un cultivateur 3 poutres 15 dents - Cover Crop Ferret 28 disques semi porté - Herse plate 4,20 m. modèle lourd «Bourguignon» - Andaineur John Deer «Soleil» - 2 faneuses 2 toupies Class et Stoll (les 2 petit prix).
✆ **04 74 66 53 27**

71 - Vds remorque Rolland 14 T 16 T Maître 5,5 T plateau four 7 m, bétaillère Bruneau 5,5 m, paill. Lucas.
✆ **03 85 79 26 52 H.R.**

71 - Vends gyro-broyeur Girax 1,80 m, 85 CV, 1.000 euros. 1 pneu 520/85/38, 30% usure, 350 euros.
✆ **03 85 82 64 59 ; 06 88 36 83 55**

71 - A.V. rouleau Cultipacker Quivogne, porte 3 m, an. 2011, 1.490 euros HT, faneuse Krone KW 6.40, 6,40 m.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - A.V. Deutz Agrotron 90 CV, 4 cyl., 4.660 h, clim, rotative Kuhn pendulaire 6 disques 3.200 euros HT.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - A.V. faneuses Kuhn 6,30 m, Deutz 5,20 m et 5,50 m + andaineurs Kuhn 4,10 m à partir de 1.950 euros HT.
✆ **06 75 69 62 04**

74 - Vends ou loue journée planteuse à patate 2 rangs avec trémie marque Gruse ou Cramer.
✆ **06 82 10 30 18**

74 - Vds silo à céréales rectangulaire, fond conique, avec trappes 8 m3, prix 500 euros.
✆ **04 50 35 22 18**

84 - Vds 2 pn. tracteur R12,4/28 équ. 320/85 R28 - pulseur TTZ Thomas 800 l, TBE – broyeur sarments Gard – écimeuse Ferrand pr pièces.
✆ **06 88 56 09 51**

CHARIOTS TELESCOPIQUES D'OCCASION
Cichy Manutention
Tel. 06 80 61 76 07

JCB
531-70 AGRI SUPER 2009 2100 h. **36 000 €ht**

MANITOU
MLT 634-120 LSU 2007 2100 h. **34 000 €ht**
MLT 735-120 LSU 2010 2081 h. **44 000 €ht**
MLT 735-120 LSU 2011 1560 h. **37 250 €ht**
MLT 845 HT LSU 2011 3600 h. **41 000 €ht**

Véhicule

Utilitaire

01 - Vds 4x4 Suzuki Jimny 2009 diesel 83000 km 2 places TVA récupérable 6900 euros HT
✆ **06.38.67.89.11**

01 - vds bétaillère citroen berlingo HDI 75112008 modèle 2009 194 000 kms 1ère main CT vierge tbe certif étanchéité véhicule proche neuf, prix 6950 €
✆ **0687056394**

38 - Vend Nissan Cabstar-3L diesel-125 CV-79740 KM-hayon-roues jumelées.Clim-MP3-Bth. 11500 euros HT-TVA Récup.
✆ **06 72 16 08 16**



69 - Bétaillère Master 120 CV 2009, caisse alu neuve, 125000 kms, révisée garage T.Gauthier
✆ **06 07 74 89 24**

69 - Bétaillère Master 120 CV 2009, caisse alu neuve, 125000 kms, révisée garage T.Gauthier
✆ **06 07 74 89 24**

84 - Vds camion Mercédès 814 plateau ridelle bâché Contrôle OK, année 1987, 430 000 km, TBE de marche : 5 000 euros.
✆ **06 07 51 04 22**

Tourisme

01 - Vds camping car Challenger Eden 310, 27000 km, année 2007, état impeccable
✆ **06.65.72.42.40**

38 - Vends camping car auto roller2, année 2005, 36000 km, 6 places panneaux solaires, bon état, prix : 26000 euros.
✆ **06 70 87 61 30**

42 - vds auto sans permis diesel Aixam 2007 - 34300 km - ouverture centralisée - Buffieres (71)
✆ **03 85 59 61 22**

42 - Vds Citroën Business 90 cv HDI GPS jantes alu 87500 km 9900 euros TBE année 2011
✆ **06 09 31 41 34**

42 - Vds peugeot 206 + 1.4 HDI fap 3 portes - 5 places 2012 - 77000km - garantie Peugeot 2 mois - 6300 euros
✆ **06 82 29 74 85**

42 - Vds Renault Vel Satis 2003 - 2.2 DCI 150 - 130 000 km - ttes options - clim. régul. - trés propre - 5 places 2500 euros
✆ **06 74 62 91 06**

54 - Vends Pick up 4x4 Isuzu 3,0l 163cv, 3 portes, 25.000 km, 2012, garantie 01/15, TVA récupérable.
✆ **06 86 70 55 92**

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds foin 120 balles rondes récolte 2013 prix 75 euros la tonne - Foissiat
✆ **06.10.04.28.23.**

21 - VENDS luzerne sur pied, région St Seine - paille blé MD. (réf. 1703)
✆ **06 17 06 24 93**

26 - Vds paille 2012 400 petites bottes stockées au sec à prendre sur place laisser message
✆ **06 84 63 30 50**

42 - Vds foin Pn Montagne 2013 Loire - St Bonnet le Chateau BR bonne qualité
✆ **06 88 73 18 88**

69 - Vds pommes de terre de conservation Marabel.
✆ **06 78 00 46 65**

70 - Agri vend livre paille foin de qualité, paiement comptant
✆ **06.86.08.38.02. ou 03.84.32.30.91**

Fourrage

18 - A vendre luzerne bio sur pied, 8 ha, à Châteauneuf/Cher, 500 euros/ha pour l'année 2014.
✆ **06 29 52 08 64.**

Bât. Pro.

26 - Cherche location entrepôt 120 m2 avec chambre froide 50m2 dans rayon 10 km env de valence
✆ **06 34 35 33 74**

Propriété

39 - Groupement forestier (Jura, Chatelneuf, 2è plat) vds 4 parcelles forestières : 1,2ha, 2,7ha, 3,5ha, 6,5ha. Futaie jardinée résineuse ou mixte, domin épicéa, sapin, hêtre. Forte densité de peuplement, bonne accessibilité, desserte forestière. Inventaire par expert forestier. Descriptif et feuilles inventaire sur demande. Contact : Dominique RAGOT, e-mail : dom.ragot@wanadoo.fr
✆ **06 79 98 62 59**

Divers

01 - Vds faucheuse Class 3050 3 M Andaineur 3 M 5 Tandem billes 2 M Acacia pour piquets
✆ **0683324399**

01 - Cess activ Vds And FELLA 4,5 m tbe 2300€ - Aplat à grains 550€ - Fauch FELLA cond roul caoutc 2,7 m 2700€ - cell à grains+vis rep+res vent 300 Qt 700 € -2 vis à grains 6 m diam 100 500€ - karcher eau ch 450 € - vent Acemo cell. à grains 3 cv 370 € - salle de traite melotte decro 2x4 1800€ - godet desil mailleux 2,40m 2500€ - 20m2 tapis caoutch pour sdt 500€
✆ **0698800156**

07 - Vds foin bottes rondes diam 120 environ 25 bottes plus master D30 CT pas ok pour pièces ou à réparer
✆ **06 03 46 10 75**

26 - Vds 4 anons 12 mois gris Provence très dociles 150 euros + vends tanck a lait Japy 2400 L année 2005 6000 euros
✆ **04 75 03 05 02 HR**

38 - Vds buffet Henri 2 : 300 euros - Poêle à bois Invicta 1 : 380 euros.
✆ **06 26 76 06 96**

58 - VENDS DPU, - presse Claas 180, bon état, an. 2000, cause retraite (réf. 1701)
✆ **06 24 17 53 57**

Location

Autre

68 - Alsace promo mai-juin gites chez viticulteur proxi Eguisheim - Riquewihr - Colmar loue tte année et marchés de Noël.
✆ **03 89 41 18 20**

Offre

Emploi

01 - Cuma Chaleins cherche chauffeur polyvalent pour CDD 4 mois (juillet à octobre) poste évolutif en CDI. Permis de conduire et expérience obligatoire. Transmettre CV + lettre : cuma.chaleins2@orange.fr
✆ **06.13.42.32.60**

18 - Exploitation céréalière Champagne berrichonne, cherche JH pour moisson, juillet et août, permis VL, logé.
✆ **06 09 23 16 80.**

21 - Exploitation céréalière CHERCHE chauffeur tracteur juillet - août 2014, permis VL (réf. 1705)
✆ **06 83 24 04 13**

58 - RECHERCHE salarié agricole, ferme BIO ovin et bovin lait, bon expérience, matériel agricole, CDD 4 mois pour commencer, salaire selon compétences (réf. 170C)
✆ **03 86 50 64 35**

58 - Tannay CHERCHE chauffeur tracteur, période estivale, étudie toutes propositions (réf. 1805)
✆ **06 72 35 57 11**

69 - Producteur sapins de Noel Chaponost recherche à partir du 15/08 un ouvrier agricole entre 30 et 40 ans. CDD pos CDI permis indis Conduite tracteur
✆ **04 78 45 33 01**

71 - Recherche salarié agricole motivé, élevage charolais. Références exigées (stage, apprentissage, contrats).
✆ **03 85 88 35 80 H.R.**

77 - RECHERCHE pour exploitation GC salarié qualifié pour conduite et entretien en matériel irrigation, VL, CDD du 01/05 au 30/11/14 (réf. 1707)
✆ **06 80 59 94 41**

77 - RECHERCHE pour exploitation GC salarié qualifié pour conduite et entretien en matériel irrigation, VL, CDD du 01/05 au 30/11/14 (réf. 1707)
✆ **06 80 59 94 41**

CH - Cherche fromager d'alpage fabrication gruyère, raclette, Vallée de la Joux, Le Brassus (Suisse).
✆ **0041 21 800 37 95 ou 0041 21 800 42 37.**

Service

18 - ETA travaux agricoles, battage céréales, intervention sur département limitrophes.
✆ **06 43 55 03 95**

84 - Agricoservice propose ses sces pour ramassage ts fruits, légumes, emballage. Matériel fourni, agréé MSA.
✆ **06 41 67 65 64 Gil 06 52 28 70 34 Ben**

89 - ETA du 89 RECHERCHE battage céréales, maïs dans Yonne, Nièvre (réf. 1402)
✆ **03 86 44 41 98 - 06 77 16 11 72**

CLAAS RÉSEAU AGRICOLE BOURGOGNE

Dans le cadre de notre développement, nous recrutons pour notre base de Nogent (52)

1 Commercial (e)

- Expérience en machines agricoles exigée
- Poste à pouvoir immédiatement

Téléphoner au 06 32 51 45 31

■ 21490 Varois 03 80 68 07 80
■ 71400 Autun 03 85 52 61 68
■ 21330 Laignes 03 80 81 60 55
■ 52800 Nogent 03 25 02 12 00

www.tractomarket.com/bourgogne
www.claas.fr

CLAAS

Demande

Emploi

71 - Jeune homme de 33 ans cherche en agricole. Sérieux, motivé et ponctuel. Libre de suite.
✆ **03 85 44 35 27 ; 06 40 06 98 57**

89 - JH 19 ans CHERCHE emploi dans exploitation agricole polyculture élevage, CAPA 2 ans, expérience, permis B (réf. 1801)
✆ **06 38 63 24 94 - 03 86 32 55 64**

Mariage

Rencontre

38 - Agriculteur 59 ans non fumeur recherche compagne 40 - 55 ans, intéressée pour reprendre la suite de l'exploitation. Laisser message
✆ **07 85 49 70 70**

49 - Gratuit : recevez 1 extrait journal pour rencontrer agricultrice, agriculteur, votre dpt, 4.500 PA avec n°. Site : http://rencontres-rurales.monsite-orange.fr.
✆ **02 41 74 06 93.**

93 - Dame Africaine 58 ans, célibataire, sérieuse, aimerait rencontrer H. 55 à 65 ans pour refaire vie à deux (réf. 1806)
✆ **07 52 79 24 05 après 19 h**

Animaux

Divers

21 - Recherche épis de maïs non hybride (maïs de pays) (1810)
✆ **06 99 17 97 55**

Bovin

01 - Vds vaches charolaises suitées IBR
✆ **0689951400**

03 - Elevage LENA Olivier 03360 Urçay VEND taureaux LIMOUSINS 18 mois HBL, pères qualifiés Lanaud (réf. 160A)
✆ **06 28 02 04 05**

03 - Vds bons taureaux Ch 18 m élevage Corneloup Denis Avrilly.
✆ **06 79 78 91 95 ou 04 70 55 34 09**

18 - Cause retraite, élevage HBC vend 2 taureaux de 3 ans. SCEA Jasset, 18600 Neuilly en Dun.
✆ **02 48 74 55 94 ou 06 80 33 01 14.**

18 - Elevage HBC vend reproducteurs de 13 à 15 mois, TGS, livraison. EARL Trameson, 18350 Charly.
✆ **06 10 91 41 94.**

18 - Vends choix de TB reproducteurs charolais, HBC, de 14 à 16 mois, tous hivernés au pré et aptes à la saillie, avec toutes garanties sanitaires et livraison assurée, prix très raisonnables. J. et H. Bonnichon, 18170 Le Châtelet.
✆ **02 48 56 21 49 ou 06 81 38 47 12 ou 06 07 91 98 08.**

21 - VENDS taureaux reproducteurs charolais HBC, adultes - 1 an et 2 ans. Laurent Choubley 21210 La Motte Ternant (réf. 09VB2)
✆ **06 76 65 35 98**

21 - Vends 5 taureaux HBC de 12 à 17 mois, dont 2 taureaux à génisses, Lorsini, Virgil S C, Cabar SC, Vittoz, iBR A, PCR/BVD négative, IVMAT des mères de 103 à 115, TGS, tous éligibles, prime CG, cheptel 100% IA depuis 25 ans. Parisot Bruno et Vincent 21210 La Motte Ternant. (réf. 150D)
✆ **06 15 28 77 63 - 03 80 84 33 13**

21 - Elevage charolais (HBC) BAUDOT à Pont et Massène (Côte d'Or) propose à la vente large choix de reproducteurs apte à la saillie apportant toutes les garanties sanitaires et de reproduction (2 taureaux adultes, 30 taureaux de 2 ans et veaux mâles de l'année). Elevage ayant sélectionné depuis longtemps le vêlage facile. Accueil permanent ou sur RDV et livraison toutes distances. (réf.150A)
✆ **03 80 97 23 28 - 06 07 75 59 74**

21 - VENDS taureaux HBC 15 et 20 mois, fils de Noaille, taureaux à génisses, IBR A + taureau adulte. EARL Gabory Bruno - Jeux les Bard. Livraison possible (réf. 16VB1)
✆ **06 87 43 40 33 - 03 80 96 79 42 HR**

21 - VENDS taureaux HBC 5 ans RVS, orig. L. Grivaud et mâles 16 mois, vêlage facile. Fred. Lechenault (réf. 1603)
✆ **06 67 09 79 80**

21 - VENDS 1 taureau 2 ans, vêlages faciles, - 1 taureau 16 mois, TGS. Gobley A. Missery (réf. 1602)
✆ **06 81 82 29 71 - 09 62 17 55 84**

21 - VENDS taureaux charolais 1 an HBC, TGS, BO. Colliette Christian - Villargoix (réf. 1607)
✆ **03 80 64 12 78**

21 - Eleveur Herd Book Limousin VENDS reproducteurs 20 mois, TGS (réf. 17VB2)
✆ **06 30 82 41 63**

21 - VENDS veaux charolais 16 mois ins. TGS, IA, Exotic SC, demi-frère Genesis, record vente, UCC Pouilly 2013, IA Viers. JF Moreau (réf. 17VB1)
✆ **06 84 12 12 35**

21 - Vend taureau charolais 5 ans RVS facilite naissance ISEVR 118 et taureaux 15 mois EARL Tursin. B 21210 Villargoix (1812)
✆ **06 73 95 62 82**

25 - A V. taureaux MO au choix sur 10 aptes à la saillie déjà pâturés fils de Urocher, Unchoix etc... mère 7700 à 40 et 33,8.
✆ **06 88 90 81 23**

38 - Vds reproducteurs Charolais 18 mois TGS HBC.
✆ **06 16 85 50 52**

38 - Vds taureau HBC 7 ans origine GAEC élevage Merle.
✆ **06 85 49 02 25**

38 - Prends bovin en pension de mai à novembre, parc avec eau, clôtures barbelés ou électrique
✆ **06 75 32 19 11**

38 - Vds vaches + veaux charolais, génisses Charolaises 12 à 18 mois.
✆ **07 51 67 02 38 06 27 91 57 11**

42 - Vds taureaux Holstein Rouge et Noir, Montbéliard - TBO - possibilité location et livraison
✆ **06 89 30 04 69**

42 - Vds taureaux Charolais 18 mois issus IA (Voimo, Bastion) Earl Plasse - Regny
✆ **06 13 23 71 03**

54 - Race Montbéliarde vend ou échange génisses pleines vaches laitières. Livraison assurée.
✆ **06 82 66 55 60 ou 03 81 50 46 81**

58 - Eleveur de reproducteurs Limousins VEND veaux de l'année, ind. IBR. Thoulé David 58340 Diennes Aubigny (réf. 050C)
✆ **06 10 09 65 69 - 03 45 82 90 10**

58 - VENDS taureaux 18 mois, - veaux reproducteurs HBC, IBR A. Beauzon - Préporché (réf. 1410)
✆ **03 86 84 21 53 - 06 58 95 93 59**

58 - VENDS reproducteurs charolais 18 mois HBC, origine ins., mère bien indexé. GAEC Hoareau (Bordet) Champvert (réf. 1808)
✆ **06 61 23 45 60 - 07 61 91 19 54**

58 - Elevage R. Batho - Pontillard 58330 Saxi Bourdon VEND taureaux 1 et 2 ans HBC, issus très bonnes origines, garanties sanitaires, - semences aux normes pour vêlage facile (réf. 15VB4)
✆ **06 74 69 21 83 - 03 86 58 35 52**

58 - VENDS taureaux 1 et 2 ans HBC, IND IBR. Elevage charolais EARL de Beaumont 58230 Alligny en Morvan (réf. 15VB6)
✆ **06 70 34 71 84**

58 - VENDS gros veaux reproducteurs HBC, origine IA, vêlage facile, IBR A. Gresle - Challement (réf. 1505)
✆ **03 86 29 62 74**

58 - VENDS taureaux 2 ans hivernés au pré, IBR A. Boulin Gilbert - Sermages (réf. 1601)
✆ **03 86 84 21 44 - 06 72 62 50 76**

58 - VENDS taureaux LIMOUSINS 1 an et 2 ans, bon conformation et laitonnes LIMOUSINES, TGS. (réf. 160D)
✆ **03 86 22 43 27**

58 - VENDS taureaux 2 ans et 15 mois, viande et élevage, prix raisonnable. GAEC Pautet - Savigny (réf. 16VB2)
✆ **06 13 33 44 38**

58 - VENDS taureaux LIMOUSINS 2 ans, BO. Pannetier Nathalie (réf. 1608)
✆ **06 81 04 68 24**

58 - VENDS taureaux charolais 2 ans, BO. Pannetier Denis (réf. 1609)
✆ **06 81 04 68 24**

58 - VENDS 1 taureau 2 ans, - veaux repro. 15-16 mois, facilité vêlage, TGS. EARL Guillien 58800 Epiry (réf. 1610)
✆ **03 86 22 43 36 - 06 82 51 97 32**

58 - Elevage HBC VEND 6 repro. 17 à 20 mois 7 à 850 kg, origines insémination testées : qualité maternelle, croissance facilité de vêlage. Bouche Fr. - Cercy la Tour (réf. 170B)
✆ **06 16 07 54 55**

58 - VENDS reproducteurs LIMOUSINS 1 an, type viande, IBR A. (réf. 18VB1)
✆ **06 10 34 28 10**

58 - VENDS confiance doux, TB taureau LIMOUSIN 5 ans, consanguinité. GAEC de Selins - Bazolles (réf. 1802)
✆ **06 78 97 54 52**

58 - VENDS TB taureau 5 ans, origine Buteau 71 et taureau 5 ans VF IA, fils de Rouky, les 2 HBC, IND IBR (réf. 1807)
✆ **03 86 27 33 23**

58 - VENDS taureau reproducteur charolais 4 ans sortant EARL des Morillats sur Limanton (réf. 1804)
✆ **06 86 12 87 61**

58 - Vends veaux reproducteurs HBC + génisses 2 ans. Gaec Deboux, Niault, 58110 Chougny.
✆ **06 26 01 58 72**

58 - Vends limousin 15 et 16 mois très calmes (1811)
✆ **03 86 84 76 92**

58 - Vends 2 taureaux 3 et 4 ans et vaches suitées le tout HBC TGS IBRA, EARL Berger Stéphane (180B)
✆ **06 25 72 20 74 ou 06 03 61 72 87**

58 - Vend Taureau charolais 4 ans HBC IBRA EARL Coudret Chaume 58350 Châteauneuf VDB.(1813)
✆ **06 99 35 67 34 ou 03 86 69 25 38**

69 - Achète vaches et broutars charolais bien conformés pour engraissement. Règlement assuré.
✆ **06 80 44 67 41**

69 - Vds vaches montbéliardes en lactation.
✆ **06 86 30 96 24**

69 - VDS mâle Salers 2 ans IA fils de Ringo 2 génisses Salers 20 mois IA filles de Précieux
✆ **06 78 14 56 05**

69 - AV génisse Montbéliarde 1 mois Contrôle laitier, cause surnombre
✆ **04 74 63 52 83 ou 06 68 13 57 05**

69 - VDS TX15&24 mois + VACHES vélées le tout HBC TGS élevage Grange 69 Savigny
✆ **06 31 41 82 83**

71 - Vds 2 bons taureaux 24 mois, bons veaux 15-16 mois, TGS, IBR A, liv. poss. EARL J.-P. Devillard, Dyo.
✆ **06 81 90 94 97**

71 - VENDS 10 taureaux charolais repro. 1 et 2 ans HBC au pré. EARL Dufraigne 71190 La Tagnière (réf. 1507)
✆ **06 83 49 18 19**

71 - Elevage HBC vend taureaux 2 ans repro., TGS, IBR A, livraison. Gaec Dufraigne M.C.V., Montfeurton, 71190 La Tagnière.
✆ **06 89 90 35 44 ou 06 07 31 03 42**

71 - HBC vd 4 vaches suitées b. origine, bons taureaux 16 mois, TGS, IBR A. EARL Gaudet F., 71.
✆ **06 62 14 35 44**

71 - Vds taureau 4 ans, taureaux 2 ans, veaux 15 mois. HBC. Laugerette M., région Charolles.
✆ **03 85 24 13 02 ; 06 82 59 43 20**

ESPACE Affaires

LA BOUTIQUE REUSSIR à plus d'un titre
DÉCOUVREZ LA LIBRAIRIE DU GROUPE REUSSIR


et de nombreux autres...
www.reussir-boutique.com

acm Rue de la Louvière 62 BIENVILLERS/BOIS
VIS SANS FIN - FILET CONTINU
▶ Moissonneuse, grain, désileuse, NEUF et RÉPARATION
DEMANDE DEVIS : www.acm-vis-archimede.com
T. 03 21 21 06 51
e-mail : dominique.leclercq@acm-savary.fr

La Maison de l'Eleveur
08400 VOUZIERS
Tél. 03 24 71 74 27 - Fax 03 24 71 97 70
www.lamaisondeleleveur.fr
TÔLES LAQUÉES 1ER CHOIX

4 nervures c'est ⊕ économique
➲ 4 nervures eps. 0,50 5€10 le m²*
➲ 4 nervures eps. 0,60 5€80 le m²*
5 nervures pour ⊕ de résistance
➲ 5 nervures eps. 0,63 6€35 le m²*
➲ 5 nervures eps. 0,75 7€15 le m²*
pour + de 500 m², remise de 0,20€/m²**
*Prix HT pour + de 200 m²
**Offre soumise à conditions

J-8 pour découvrir la nouvelle minibatt + ?
GODE 02420 LE CATELET - 03 23 66 20 05 www.gode.fr

DÉCOUVREZ LA BOUTIQUE REUSSIR à plus d'un titre
www.reussir-boutique.com

Elan ✆ 01 49 84 94 28
REFOULEURS ÉLECTRONIQUES RADIO


Garantie : 2 ans, sauf chute dans l'eau.
Permettent d'éloigner toutes sortes d'animaux indésirables, notamment les sangliers dans le maïs et les cormorans dans les étangs. Effaroucheurs acoutisques, diffusant, toutes les 3 minutes environ, un programme radio, 10 secondes (voix et musiques, la diversité évite l'accoutumance) qui, par son effet surprise, provoque la peur des animaux. Portée de protection : 200 à 500 m.
223€ TTC FRANCO DE PORT RÉF. 18028
CERBÈRE RE 005
• 1 émetteur radio • 1 platine électronique fonctionnant jour et nuit • 1 haut-parleur intérieur • 1 haut-parleur extérieur livré avec 4 m defil + 1 sangle nylon et 1 boucle autobloquante • 1 sangle de fixation en nylon avec boucle autoblocante permet une pose rapide.
CERBÈRE RE 020
• 1 haut-parleur intérieur (1 x 8 W) • 1 haut-parleur extérieur (1 x 8 W) livré avec 4 m de fil + 1 sangle • 1 système électronique breveté • 1 émetteur radio GO/FM • 1 sangle de fixation imputrescible fournie
Pour ne pas gêner le voisinage et rester efficace, l'appareil possède aussi :
• 1 système de réglage : jour et nuit, ou jour ou nuit • 1 potentiomètre (réglage du volume) + bouton test/puissance • 1 système de réglage du temps d'émission sonore • Poids : 3,5 kg.
483€ TTC FRANCO DE PORT RÉF. 18020
CERBÈRE TURBO
Même type d'appareil que le RE 20 mais plus puissant • appareil de radio plus puissant • livré avec 2 haut-parleurs extérieurs (2 x 15 W) et 50 m de fil chacun. Fonctionne aussi sur batterie 12V (non fournie)

642€ TTC FRANCO DE PORT RÉF. 18025
NOUVEAU !!! Encore plus efficaces
Les Cerbères équipés d'ampoules LEDS surpuissantes !
Les Leds émettent des éclairs clignotants visibles à plus de 1 000 mètres, durant les temps variables, des arrêts des émissions radio de l'appareil. Ces flashs lumineux déclenchent la peur chez l'animal, car assimilés à la présence de l'homme, (comme les phares des véhicules).
• Cerbère RE05 + Leds réf 18031 337 € TTC
• Cerbère RE20 + Leds réf 18032 596 € TTC
• Cerbère RE Turbo + Leds réf 18033 756 € TTC
Appareils constitués d'un boîtier étanche, livrés avec cordon d'alimentation secteur 220V - Fonctionnent aussi sur pile 6 V, sur batterie 6 V rechargeable, sur batterie 12 V. (Non fournies)

BON DE COMMANDE
à faire parvenir, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de : REUSSIR - ELAN 4/14 rue Ferrus - Hall B - 3ème étage CS 41442 - 75683 PARIS Cedex 14
Elan ✆ 01 49 84 94 28

N° RÉFÉRENCE	QUANTITÉ	PRIX unitaire € TTC	PRIX total € TTC
18028		223,00	,
18031		337,00	,
18020		483,00	,
18032		596,00	,
18025		642,00	,
18033		756,00	,
		,	,
		,	,
TOTAL À PAYER € TTC - Franco de port			,

SOCIÉTÉ :
Adresse :
.....
Ville :
Code Postal : Tél. :
Livraison sous 8 jours et sous réserve des stocks disponibles.
Conditions de vente disponibles sur demande. RCS Caen 388 308 637
EAG10 - Photos non contractuelles

71 - Elevage charolais vd taureaux 4, 3 et 2 ans, produits visibles, vaches avec veaux, IBR A. Serge Vincent, Oudry.
✆ **06 77 16 24 11**

71 - Elevage Pallot vend taureaux charolais 12 à 15 mois, TGS, livraison possible.
✆ **06 16 50 72 21**

71 - Vds taureaux charolais 2 ans, produc. visible + génisses 2 ans + vaches, TGS, HBC. Debarnot Fr. Charolles.
✆ **06 14 82 52 05**

71 - Vds taureaux charolais HBC de 1 à 2 ans, TGS, IBR A, choix de conformations origines et facilités de naissance. Chatillon JM, Mesvres.
✆ **06 15 93 22 70**

71 - Vends veaux 1 an HBC, IBR A, TGS. Gauthey Alexis, La Comelle.
✆ **06 22 32 71 91**

71 - Vds 1 très bon taureau 6 ans, origine Clame et 1 taureau 2 ans, origine Uccello. Delangle.
✆ **06 88 39 36 26**

71 - Vds bons taureaux 2 et 3 ans, HBC, vêlage facile, TGS, liv. poss. Ducert Claud, Martigny-le-Comte.
✆ **06 07 75 81 61**

71 - Vds TB taureaux repro charolais, 2 ans, hivernés au pré, IBR A.
✆ **03 85 24 24 96 ; 06 07 57 55 40**

71 - Vds 1 taureau 30 mois et 2 ans, élevage HBC, TGS, très bonnes origines.
✆ **06 48 20 82 79**

73 - Vend génisses abondance12-14 mois indem IBR.
✆ **06 87 02 57 64**

74 - Vds 2 taureaux montbéliards, né le 5/09/2011 fils Urbaniste et le 9/7/2012. Fils Urocher. Mères CL.
✆ **06 81 88 42 37**

89 - Elevage HBC charolais VENDS taureaux 2 ans et 17 mois, - génisses 17 mois, - vaches gestantes, origine de champions, TGS, IBR A. Livraison possible. GAEC Cadoux B. et Fils (réf. 180A)
✆ **06 89 18 05 87**

Caprin

01 - Recherche chèvres de réforme - brebis - agneaux toute l'année
✆ **0612615572 ou 0781453684**

Ovin

26 - Vds bélier 3 ans Préalpes Mérinos
✆ **04 75 60 31 91**

26 - Vends Béliers Préalpes (2) Génotypes 2 ans et demi
✆ **04 75 27 50 27 ou 06 88 42 92 98**

38 - Cause surnombre vends moutons et agneaux.
✆ **04 76 06 63 38 après 19 h**

74 - Achète agneaux gras ou maigres, brebis pleines ou suitées, réformes, chèvres pleines ou en lait. Paiement comptant.
✆ **06 08 06 98 65**

Equin

07 - Vds âne de Provence mâle 6 mois Croix St André très gentil
✆ **04 75 36 70 59 ou 06 18 55 58 39**

69 - Vend pouliche comtoise plein papier née en 2012 très docile licolée.
✆ **07 85 53 46 73**

Volaille-Lapin

38 - Vends jeunes lapins Fauve de Bourgogne, prix intéressant.
✆ **04 74 58 34 63**

Chien

25 - VDS chiots Beauceron Lof parents travail troupeau nés le 21/02 n°250269604481166.
✆ **06 42 32 43 65.**

26 - Vds magnifiques chiots Border Collie 1 mâle et 2 femelles mère 250269802025384 Prix a débattre
✆ **06 71 12 52 68**

26 - Vds Border collie de race, parents sur troupeau, agés de 5 mois
✆ **06 83 49 81 50**

68 - Vends chiots Bouviers Bernois LOF mâles et femelles confirmables et non conf. disponibles fin avril à partir de 800 euros
✆ **06 45 70 70 31 Laurent**

69 - A vendre chiots Border Collie nés le 9 mars 2014. Tatouage 250 268 500 230 612
✆ **06 84 63 97 69**

Terres de Bourgogne

Comment le préférez-vous ?

BULLETIN D'ABONNEMENT
À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à :
Terres de Bourgogne
Les jardins d'Octobre, 4 rue Davout
BP77409 - 21074 Dijon cedex
03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

NOUVEAU Votre abonnement 2014


1 > Version **Papier**


2 > Version **Numérique**


3 > Version **Papier + Numérique**

☐ Je m'abonne à la version **PAPIER**
1 ☐ Pour 1 an 100 € ☐ Pour 2 ans 189 €
☐ 1 revue Réussir de mon choix*
☐ Pour 1 an 35 € ☐ Pour 2 ans 70 €
TOTAL _____

☐ Je m'abonne à la version **NUMERIQUE**
2 ☐ Pour 1 an 50 € ☐ Pour 2 ans 100 €
☐ 1 revue Réussir de mon choix*
☐ Pour 1 an 35 € ☐ Pour 2 ans 70 €
TOTAL _____

☐ Je m'abonne à la version **PAPIER + NUMERIQUE**
3 ☐ Pour 1 an 115 € ☐ Pour 2 ans 200 €
☐ 1 revue Réussir de mon choix*
☐ Pour 1 an 35 € ☐ Pour 2 ans 70 €
TOTAL _____

☐ Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de Bougogne
☐ Je règle € par carte bancaire N° ___/___/___/___ date d'expiration: ___/___

Prénom _____ Nom _____
Raison sociale _____
Adresse _____
Lieu-dit _____ CP _____ Ville _____
Tel. _____ Fax _____
Mobile _____ Signature
Email:

☐ **Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail**

*Cocher la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants :
☐ Bovins viande ☐ Grandes cultures ☐ Lait élevage
☐ Porcs ☐ Vigne ☐ Aviculture
☐ Fruits & légumes ☐ Pâtre ☐ Chèvre

☐ **Je demande une facture**

PETITES ANNONCES 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 € TTC

❑ **Annonce encadrée : 3,05 € TTC** ❑ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 € TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❑ **RÉGIONALE - 3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❑ 1 Parution **10 €**
❑ 2 Parutions **15 €**
❑ Parution supplémentaire **5 €** *(identiques et consécutives)*

❑ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❑ 1 Parution **29 €**
❑ 2 Parutions **43 €**
❑ Parution supplémentaire **15 €** *(identiques et consécutives)*

❑ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❑1 parution **17 €** ❑2 parutions **26 €** ❑ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❑ Tracteurs
❑ Matériels de travail du sol
❑ Matériels de récolte
❑ Matériels de traitement
❑ Matériels arbo-viti
❑ Matériels de distribution
❑ Matériels d'épandage
❑ Matériels d'irrigation
❑ Matériels forestiers
❑ Matériels travaux publics
❑ Matériels de cave
❑ Matériels de manutention
❑ Matériels de station
❑ Matériels de taille
❑ Materiels agricoles divers
❑ Véhicules utilitaires
❑ Véhicules tourisme
❑ Ventes/achats de récoltes
❑ Cultures sous abris
❑ Plants/pépinières/Droits à produire
❑ Bâtiments professionnels
❑ Propriétés achat/ventes
❑ Terrains
❑ Locations agricoles
❑ Locations autres
❑ Offres d'emplois
❑ Demandes d'emplois
❑ Propositions commerciales
❑ Offres de service
❑ Mariage-rencontres
❑ Divers
❑ Animaux divers
❑ Bovins
❑ Caprins
❑ Ovins
❑ Porcins
❑ Equins
❑ Volailles/Lapins
❑ Chiens
❑ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❑ Je joins un chèque de €TTC à l'ordre de Terres de Bourgogne
❑ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
expire fin |_|_|/ |_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4, rue Davout
BP 77409 - 21074 DIJON Cedex
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 19,6 % soit.....€)

CÔTE D'OR

MODIFICATION DE STATUTS

D & S CREATIONS

SARL au capital de 10 000 euros
Siège social :
11 boulevard Georges Clémenceau
21200 Beaune
479 674 574 Dijon

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 03 avril 2014 a décidé :

- de nommer gérant unique : Monsieur Jean-Christophe Rousseau, demeurant 11 boulevard Georges Clémenceau 21200 Beaune, en remplacement de Monsieur Patrick Provost, gérant démissionnaire, à compter du 03 avril 2014;
- de transférer le siège social du 11 boulevard Georges Clémenceau 21200 Beaune au 47 rue Marcel Dassault 92100 Boulogne Billancourt à compter du 1er avril 2014.
- et de modifier corrélativement les statuts

Mention en sera faite au R.C.S de Dijon
Le Gérant

AL211812311

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
6 rue Louis de Broglie - 21000 Dijon

RENOVATION MACONNERIE CHARPENTE COUVERTURE RM2C

Société à responsabilité limitée
au capital de 2 000 euros
Siège social
13 A rue de la Gare
21110 Collonges les Premières
RCS Dijon 537 788 200
SIRET 537 788 200 00013

Gérance à compter du 01 avril 2014
Ancienne mention : Jean-Marie Monot demeurant à Genlis (Côte d'Or) 15 avenue du Général de Gaulle
Hervé Casamayor demeurant à Gevrey Chambertin (Côte d'Or) 82 B avenue de la Gare
Nouvelle mention : Hervé Casamayor demeurant à Gevrey Chambertin (Côte d'Or) 82 B avenue de la Gare
Siège social à compter du 01 avril 2014
Ancienne mention : Genlis (Côte d'Or)15 avenue du Général de Gaulle
Nouvelle mention : Collonges Les Premières (Côte d'Or) 13 A rue de la Gare.
Aux termes d'une délibération en date du 03 avril 2014 l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de
commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis : Le Gérant : Hervé Casamayor

AL211812295

INNOVATION MATERIEL PATHOLOGIE NUMERIQUE I.M.P.N

SARL au capital de 123 000 Euros
Siège social :
4 rue Saint Jacques 21000 Dijon
510 187 693 R.C.S Dijon

Par décision de l'AGE en date du 10 mars 2014, il a été décidé de transférer le siège social au 17 ter rue de la Libération 21000 Dijon à compter du 10 mars 2014.
- d'augmenter le capital par apport de 25000 euros de l'Association ABASIM ce qui porte le capital social à 148 000 Euros.
- d'appouver les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2013.

Modification au RCS de Dijon

AL211812301

Françoise VANDENBROUCQUE
Avocat à la Cour
Spécialisée en Baux Ruraux et
Entreprise Agricole
8, rue Marceau 21000 Dijon

EARL DE MARONGES

Exploitation Agricole
à Responsabilité Limitée
21130 Les Maillys
RCS Dijon 344 126 420

Aux termes des assemblées générales extraordinaires en date des 20 novembre 2013 et 20 janvier 2014, la collectivité des associés a réduit le capital social pour le ramener à la somme de 68 340 euros à compter du 1er septembre 2013 et a désignée Madame Nathalie Barthelemy co-gérante de la

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE COTE D'OR

Appel à Candidatures
La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
NUITS-SAINT-GEORGES: Vigne AOC NSG - Maintien de l'exploitant en place.
48 a 24 ca - Les hauts pruliers: E-80-81-82-83(J) 83(K)-86-87-88-90-91-760(84)-761(84)-762(85)-763(85)-764(89)-765(89)
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 20/05/2014 à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand 21850 Saint-Apolinaire, Tél.: 03 80 78 99 89 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL211812319

société, pour une durée illimitée, à compter du 1er décembre 2013.
Un gérant

AL211812317

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Avis de changement de régime matrimonial
Suivant acte reçu par Maître Maël VIARD, notaire associé à Dijon, 23 rue Buffon le 25 avril 2014,
Monsieur Alain, François **Lamblot**, Retraité et Madame Madeleine, Marie Thérèse **Cluchier**,
Employée de Mairie, son épouse, demeurant ensemble à Quétigny (21800), 66, boulevard de l'Europe.
Née à Dijon (21000), le mari le 2 février 1940 et l'épouse le 30 décembre 1941.
De nationalités Française.
Mariés sous le régime de la communauté légale de meubles et acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de Dijon (21000), le 3 novembre 1962 ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté universelle avec apport des biens propres à la communauté universelle, clause d'attribution intégrale de la communauté universelle au survivant des deux époux.
Informations concernant l'opposition
Oppositions à adresser, s'il y a lieu, dans les trois mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par exploit d'huissier, auprès de Maître Maël Viard, notaire à Dijon.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial à M. le juge aux affaires familiales du tribunal de grande instance compétent.
Pour avis et mention.
Me Maël VIARD, notaire.

AL211812318

AVIS DE CONSTITUTION

OPEX INTERNATIONAL

SARL Au Capital de 1.000 €
Siège social : Dijon (21000)
5 Rue des Cent Écus
RCS Dijon 799.364.005 SIRET 00014

Avis est donné des modifications suivantes au 25/04/2014 :
Dénomination : DIB TECHNOLOGIES.
Forme : SAS.
Capital : 570.000 €.
Siège social : Chenôve (21300) 5 Rue Joseph Jacquard.
Objet complété : Prestations de services et contrôle de sociétés et entreprises, la création, l'acquisition et l'exploitation de tous droits de propriété industrielle.
Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé participe aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque action donne droit à une voix.
Agrément des cessionnaires d'actions : Libre entre associés - Autres avec agrément des associés.
Président : M. Michel Zahrai dmt Dijon (21) 5 Rue des Cent Ecus.
Commissaires aux comptes : M. Philippe François à Beaune (21) 12 Av Charles Jaffelin titulaire et M. Gilles Hermerel à Beaune (21) 12 Av Charles Jaffelin suppléant.
Les dépôts légaux seront effectués au greffe du Tribunal de Commerce de Dijon en annexe au RCS.

AL211812314

STORES & DECO FRANCE

Société à responsabilité limitée
au capital de 15 000 euros
Siège social : 5, Voie Creuse
21490 Saint Julien

Avis de Constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Saint Julien du 21 février2014, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : STORES &DECO France
Siège social : 5, Voie Creuse, 21490 Saint Julien
Objet social : La fabrication, la pose, la commercialisation, l'entretien et la rénovation de stores intérieurs et extérieurs, de brise soleil, de pergolas, de tissus ou toiles tendus, de voile d'ombrage, de toiles, de moustiquaires ;- La fabrication, la pose, la commercialisation, l'entretien et la rénovation de linge de maison, de rideaux et tringlerie, de linge et accessoires de lit, de literie, de tapis de sol ;- La fabrication et la commercialisation d'articles de décoration intérieure, d'encadrement décoratif et de panneaux muraux.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 15 000 euros
Gérance : Monsieur Christian Cassarino, demeurant 5, Voie Creuse 21490 Saint Julien
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Dijon.
Pour avis La Gérance.

AL211812201

Avis de constitution
Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Liernais (Côte-d'Or) du 25 avril 2014, il a été formé un Groupement Agricole d'Exploitation en Commun (G.A.E.C.), société civile de personnes, régi notamment par les articles L.323-1 et suivants du Code rural et de la pêche maritime et 1832 et suivants du Code civil, présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : GAEC GUENOT Père et Fils
Siège : Liernais (21430) L'Huis Renaud
Reconnaissance : Le G.A.E.C. a été reconnu par le Comité départemental d'agrément suivant décision définitive en date du 18 février 2014.
Pour avis, la gérance

AL211812290

Avis de constitution
Dénomination : CHABLOZ ORTHOPEDIE DIJON.
Forme : Société unipersonnelle à responsabilité limitée. Siège social : St Apollinaire (21850), 30, rue de la Redoute.
Objet : La fabrication et la commercialisation d'appareillages de matériels et de produits nécessaires aux traitements des personnes.
Durée : 99 années.
Capital : 10 000 euros.
Gérance : Monsieur Pierre Chabloz demeurant Montée des Fraisses, 38450, Saint Georges de Commiers,
Immatriculation : au RCS de Dijon.
Pour avis,

AL211812305

Par acte SSP du 07/04/2014, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : BATI PRO
Objet social : Maçonnerie, Gros-Oeuvre
Siège social : 16 place Madeleine, 21200 Beaune.
Capital : 10000 €
Durée : 99 ans
Gérance : Mme Kurt Hava, demeurant 37 Rue de la Paix-Bat E-17, 71210 Montchanin
Immatriculation au RCS de Dijon

AL211812306

Suivant acte SSP en date à Paris du 18.04.2014, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société à Responsabilité Limitée
Dénomination sociale : IMAGE & IMAGES HOLDING
Siège social : 25 Route de Dijon, 21110 Longecourt-en-Plaine
Capital social : 100 euros
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS
Objet : La société a pour objet, directement ou indirectement, en France et à l'étranger : l'acquisition, la détention, la gestion et l'aliénation de toute valeur mobilière et de toute participation dans toutes entreprises françaises ou étrangères sous quelques formes que ce soit, et notamment celles ayant des activités dans le domaine de l'événementiel, des technologies ou de l'hospitalité.
Gérance : M. Marc Portier, demeurant à Longecourt-en-Plaine (21110) 25 Route de Dijon.
La société sera immatriculée au RCS de Dijon.
Pour avis
Le gérant.

AL211812310

Avis de constitution
Suivant acte reçu par : Maître Mathieu THAVAUD, Notaire à Semur en Auxois (Côte d'Or), 26, rue Jean-Jacques Collenot. le Dix-Huit avril Deux Mille Quatorze enregistré à SIE Dijon-Nord, le 25 avril 2014, Bordereau 729, case n°1.
Il a été constitué une société dont les caractéristiques principales sont les suivantes :
Associé unique : Monsieur Vincent Deffontaines demeurant à Vic de Chassenay (Côte-d'Or) 4 route de Sauvigny, Hameau de Cernois
Dénomination: «EARL DEFFONTAINES Vincent»
Forme : Société d'exploitation agricole à responsabilité limitée
Capital Social : Deux Cent Soixante et Onze Mille Cinq Cents Euros (271.500 €) . Il est divisé en 2715 parts sociales attribuées à l'associé unique..
Siège Social : Cernois, 4 Route de Sauvigny, 21140 Vic de Chassenay.
Objet Social : L'exploitation et la gestion de biens agricoles, apportés ou mis à disposition par les associés, achetés, créés ou pris à bail par la société. L'exercice de cette activité agricole doit être réalisé dans des conditions comparables à celles existant dans les exploitations de caractère familial. La société peut effectuer toutes opérations se rattachant à l'objet ci-dessus, pourvu qu'elles ne modifient pas son caractère civil.
Durée : 99 ans, à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Gérance : Monsieur Vincent Deffontaines
Apports :
1°/ Des éléments mobiliers, évalués à 600 135,05 € grevés d'un passif transférés à la société de 346 688,73 €, soit un apport net de 253 446.32 € arrondi à 253 400,00 € .
2°/ Des éléments immobiliers
- Sur la commune de Vic de Chassenay (Côte-d'Or) Bois Thomas.
Parcelle de terre, cadastrée section E, numéro 287, lieudit « Bois Thomas » d'une superficie de 92ares 22 centiares, avec bâtiment.
Evalués à 166 872,07 € et grevés d'un passif transférés à la société de 148 738,69 €, soit un apport net de 18 133.38 € arrondi à 18.100,00 €
Immatriculation : La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Dijon.
Pour Avis,
Le Notaire

AL211812312

Avis de constitution
D'un acte s.s.p. du 17.04.2014, il résulte la création d'une société ayant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société Civile Immobilière
Dénomination : SCI A.N.J.E
Objet : L'acquisition, l'aménagement, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange ou autrement.
Siège Social : 11, impasse Pierre Miquelet 21310 Beire le Châtel.
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au R.C.S.
Capital : 1 000 €
Gérance : Mr Aurélien André dmrt 11, impasse Pierre Miquelet 21310 Beire le Châtel & Mr Edgar Jeanniard dmrt 195, chemin des Petits Quarts 39570 Montaigu
Cession de Parts : les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec l'agrément de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts des parts sociales.
Dépôt légal et Immatriculation : Greffe du T.C. Dijon.
Pour avis, la Gérance.

AL211812313

Par acte SSP du 04/04/2014, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : CAPVERA IMMO
Objet social : La société a pour objet la location d'immeubles dont elle a la propriété ainsi que l'activité de sous-location d'immeubles pris en crédit-bail.
Siège social : 46 rue de dijon, 21121 Daix.
Capital : 5000 €
Durée : 99 ans
Gérance : M. François Christophe, demeurant 14 rue Magdeleine, 21800 Crimolois
Immatriculation au RCS de Dijon

AL211812315

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
6 rue Louis de Broglie
21000 Dijon

SARL LE QUERE

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 7 rue Nicolas Cugnot
21300 Chenôve

Avis de constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Chenôve du 25 avril 2014, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : SARL LE QUERE
Siège social : 7 rue Nicolas Cugnot, 21300 Chenôve
Objet social : La fabrication et la pose de menuiserie aluminium, portail, véranda, garde-corps ; La vente et l'installation de fenêtres PVC, stores, volets roulants, portes de garage.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 10 000 euros
Gérance : Monsieur André Le Quere et Madame Maria Del Rosario Le Quere, demeurant ensemble 48 B rue du Carré, 21160 Marsannay la Côte.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Dijon.
Pour avis
La Gérance

AL211812316

CONVOCATION

CONVOCATION
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

LES ELEVEURS BIO DE BOURGOGNE

Société Coopérative Agricole
Siège Social : Rue de l'Oze
21150 Venarey Les Laumes
Agrément n° BOU 06-21-2
RCS Dijon D 482 318 086

Les adhérents de la Société Coopérative Agricole LES ELEVEURS BIO DE BOURGOGNE sont convoqués en assemblée Générale Ordinaire le :
Le jeudi 22 Mai 2014 à 9 heures 30
Salle de l'Hexagone
boulevard Frédéric Latouche
71400 Autun
Sur l'ordre du jour suivant:
- Rapport du Conseil d'Administration aux associés sur l'exercice 2013, activités et résultats,
- Rapports du commissaire aux comptes,
- Examen et approbation des comptes,
- Rapport et quitus aux administrateurs,
- Affectation des résultats de l'exercice 2013
- Renouvellement des Administrateurs,
- Fixation de l'allocation globale de l'indemnité aux administrateurs,
- Constatation de la variation du capital souscrit,
- Pouvoir pour l'accomplissement des formalités
- Questions diverses.

Les Adhérents ont la faculté de prendre connaissance, à partir du 15e jour précédant l'assemblée générale, des rapports des commissaires aux comptes et du Conseil d'Administration, ainsi que du texte des résolutions proposées, du bilan et du compte de résultat afférant à l'exercice 2013 au siège social des ÉLEVEURS BIO DE BOURGOGNE.
Le conseil d'administration

AL211812304

DISSOLUTION LIQUIDATION

DEVALINE

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
au capital de 2 000 euros
Siège social : 30 rue Courtépée
21000 Dijon (Côte d'Or)
538 696 808 RCS Dijon

Les associés ont décidé aux termes d'une délibération en date du 31 mars 2014 la dissolution anticipée de la société à compter du 31 mars 2014 suivie de sa mise en liquidation amiable en application des dispositions statutaires.
A été nommé comme liquidateur : Monsieur Laurent Provost, demeurant à Dijon (Côte d'Or) 30 rue Courtépée, a qui ont étés conférés les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et apurer le passif.
Le siège de la liquidation est fixé au siège social à Dijon (Côte d'Or) 30 rue Courtépée.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Dijon.
Pour avis,
le liquidateur

AL211812302

DEVALINE

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
au capital de 2 000 euros
Siège social : 30 rue Courtépée
21000 Dijon (Côte d'Or)
538 696 808 RCS Dijon

L'assemblée générale par une décision en date du 31 mars 2014, après avoir entendu le rapport de Monsieur Laurent Provost, liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et décharge de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de Dijon.
Pour avis,
le liquidateur

AL211812303

NOMINATION

FIDUCIAL SOFIRAL
Société d'Avocats
15 A Avenue du Château
Saint-Georges-sur-Baulche
B.P.173
89003 Auxerre cedex

T.F. MAGNAN

Société par actions simplifiée
au capital de 250 000 euros
Siège social : Les Theureaux de Mâche,
21530 La Roche en Brenil
RCS Dijon 492 560 198

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 16 avril 2014, il résulte que :

Madame Sandrine Favrel, demeurant Les Theureaux de Mâche, 21530 La Roche en Brenil a été nommée en qualité de Président en remplacement de Monsieur Franck Magnan, démissionnaire.

Par suite de cette nomination l'Assemblée Générale a constaté la cessation des fonctions précédemment exercées par Madame Sandrine Favrel de Directeur Général.

Pour avis

Le Président

AL211812307

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

L'AGE du 15.2.2014, de la société LA SALAMANDRE SCI au capital de 1000€,

Rue De Lyon,21340 Ivry En Montagne,

753 471 820 RCS Dijon a décidé de nommer nouveau gérant, Mlle Fourrier Jennifer, Rue De Lyon, 21340 Ivry En Montagne, et du départ de Mr Trapet Serge et Mme Trapet Dominique.

Mention au RCS de Dijon.

AL211812320

SCI DEMANGE

Société à responsabilité limitée
au capital de 106 866.76 €uros
Siège social : Rue du Colonel Denfert
21 130 Auxonne
RCS de Dijon: B 412 263 469

Aux termes d'une l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 15 Avril 2014, les associés ont pris acte du décès de son gérant, Monsieur Gilles Demange en date du 17 Mars 2014. La collectivité des associés décide de nommer, sans limitation de durée, Monsieur Thierry Demange en tant que nouveau gérant de la dite SCI.

Il convient donc de modifier le Titre III, Article 13 des statuts.

Inscription modificative : RCS de Dijon

Pour Avis

AL211812321

NIÈVRE

MODIFICATION DE STATUTS

SARL PHARMACIE MARTIN SCHVEITZER

Société A Responsabilité Limitée
au capital de 7 622,45 euros
Siège social : Place Notre Dame
58120 Château Chinon
377 505 920 RCS Nevers

En date du 10/3/2014, il a été décidé :
- la transformation de la société en Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée et ce, à compter du 11/3/2014. Mme Martine Martin demeure gérante.

En date du 1/4/2014, il a été décidé :
- de la démission de Mme Martine Martin de ses fonctions de gérante à compter du 31/3/2014 et a nommé en remplacement M. François Néau dmt 6, rue de la Cité 58120 Château Chinon, pour une durée illimitée, à compter du 1/4/2014.
- du changement de dénomination sociale qui devient « PHARMACIE PLACE NOTRE DAME ».

Et de modifier en csq les articles 3 et 15 des statuts.

AL581812326

AVIS DE CONSTITUTION

MAELII

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social : 19 rue George Sand
58000 Nevers

Constitution

Aux termes d'un acte sous seings privés en date du 1er Avril 2014 à Nevers, enregistré au Pôle Départemental d'Enregistrement de Nevers le 22 Avril 2014, Bordereau 2014/519, Case 1, il a été constitué pour une durée de 99 années, la société à responsabilité limitée MAELII, au capital de 8 000 Euros, dont le siège social est sis 19 rue du George Sand 58000 Nevers, et ayant pour objet : Vente au détail de produits d'équipement de la maison et de bien être de la personne, culture et loisirs. Les gérants sont Mademoiselle Carole Chemin demeurant 19 rue George Sand 58000 Nevers, Monsieur Benamor Kamel demeurant 19 rue George Sand 58000 Nevers et Monsieur Djomni Imen demeurant 19 rue George Sand 58000 Nevers, nommés pour une durée indéterminée. La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nevers.

Pour avis,

La gérance

AL581812331

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 17/04/2014, il a été créé une société représentant les caractéristiques suivantes :

Forme : société par actions simplifiée unipersonnelle

Dénomination sociale : VEGAS AUTOMOBILES

Durée : 99 ans

Siège social : 6 Rue Blaise Pascal, 58000 Nevers

Capital social : 1 €UROS

Objet : Achat et vente de véhicules d'occasion

Président : M. Gareyan Vachagan demeurant 4 Rue Blaise Pascal 58000 Nevers

Immatriculation : au RCS de Nevers.

Pour avis, Le Président

AL581812297

FIDUCIAL SOFIRAL
Société d'Avocats
15 A Avenue du Château
Saint-Georges-sur-Baulche
B.P.173
89003 Auxerre cedex

ERGULER CONSTRUCTIONS

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 22 rue de Donzy
58200 Cosne Cours sur Loire

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Cosne Cours sur Loire du 24 mars 2014, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : ERGULER CONSTRUCTIONS

Siège social : 22 rue de Donzy, 58200 Cosne Cours sur Loire

Objet social : la maçonnerie générale, le ravalement, le sciage, le carottage, le sablage, le gros oeuvre, le dallage, le carrelage, la pose de plaques de plâtre

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros

Gérance : Monsieur Mustafa Muhammet Erguler, demeurant 148 rue des Rivières, Saint Agnan 58200 Cosne Cours sur Loire, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Nevers.

Pour avis

La Gérance

AL581812330

Par acte SSP en date du 18 avril 2014, il a été constitué une SARL dénommée: L'ESPERANCE

Objet social : Restauration crêperie, confection de pâtisseries, gauffres, glaces sur place ou à emporter et toute opération pouvant se rattacher à son objet social

Siège social : 44 rue Saint Agnan 58200 Cosne Cours sur Loire

Capital : 1500 euros

Gérance : M Ludovic Rebière demeurant 233 avenue de Verdun

18300 Sancerre

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de

Nevers

AL581812335

Il est ici donné avis de la constitution pour 99 ans d'une SCI en cours d'immatriculation au RCS de Nevers, dénommée SCI des Vignes au capital de mille euros (1.000,00 €) dont le siège est 25, rue des écoles, 58300 Saint Léger des Vignes, ayant pour principale activité la propriété, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement.

Le gérant est Monsieur Jean-François Mancion 25 rue des écoles, 58300 Saint Léger des Vignes et les associés sont Mesdames Marie-Dominique Hugotte 30 rue du Poteau, 75018 Paris, Florence Thomas 73 avenue de Verdun, 58300 Decize, Monsieur Jean-François Mancion et la SARL FONCIERE IMMOBILIERE DES TERNES 51 rue du Bois Bourgeot, 58300 Saint Léger des Vignes.

Les parts sont librement cessibles entre associés.

Pour avis.

Le gérant.

AL581812338

Avis de constitution

Suivant acte sous seing privé en date du 14 avril 2014, à Billy Chevannes, il a été constitué une socié¬≠té présentant les caractéristiques sui¬≠vantes :

Dénomination : PROBAT.

Forme : société à responsabilité limi¬≠tée.

Siège social : Semelin Dessus, 58270 Billy Chevannes.

Objet : Vente de gros et de détail de tous matériaux liés à l'activité du bâti¬≠ment, au bricolage, jardinage. Loca¬≠tion, réparation de tous matériels..

Durée de la société : 99 années à compter de son immatriculation au RCS.

Capital social fixe : 50 000 euros divi¬≠sé en 500 parts sociales de 100 euros chacune.

Cession de parts et agrément : Agré¬≠ment pour toutes cessions.

Gérance : Philippe Lafond Semelin Dessus, 58270 Billy Chevannes.

La société sera immatriculée au re¬≠≠ gistre du commerce et des sociétés de Nevers.

Pour avis.

La gérance.

AL581812339

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce publiée dans Terres de Bourgogne du 07/03/14 concernant la société GALERIE APOLLINE. Il fallait lire : Par décision du 31/12/13 l'associée unique a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 31/12/13.

AL581812324

APPORTS

Société d'Avocat Gilbert MARTIN
14, rue Dufaud - 58000 Nevers

CLINIQUE VETERINAIRE DU 13ème DE LIGNE

SELARL au capital de 260.000 euros
Siège social : 27 rue du 13ème de Ligne
58000 Nevers
799 298 088 RCS Nevers

Aux termes d'un contrat d'apport en date du 22 mars 2014 et d'une décision du 22 avril 2014, l'associé unique a approuvé l'apport en nature à la société de son cabinet vétérinaire situé 27 rue du 13ème de Ligne, 58000 Nevers, dont la valeur nette estimée à 259.000 €, a été rémunérée par 25.900 parts sociales nouvelles de 10 € chacune, entièrement libérées.

L'associé unique a, en conséquence de cet apport en nature, décidé d'augmenter le capital de la société d'un montant de 1.000 € pour le porter à 260.000 €.

Pour avis, le gérant associé unique, A. Audeval

AL581812336

DISSOLUTION LIQUIDATION

SARL «LA MARGELLE»

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 622 €uros
Siège social: Les Settons,
58 230 Montsauche les Settons
RCS de Nevers: B 325 040 467

Par décision en date du 31 Mars 2014, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par la loi.

Madame Monique Dizier demeurant: Route de Champgazon- 58230 Montsauche a été nommée comme liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celles-ci.

Le siège de liquidation est fixé à Route de Champgazon, 58230 Montsauche, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces seront déposés au greffe du tribunal de Commerce de Nevers.

Pour Avis, le liquidateur

AL581812325

SNC THEVENOT DELSINNE

SNC au capital de 4.573,47 €
Siège Social : rue Henri Choquet
58640 Varennes Vauzelles
301 863 007 RCS Nevers

Le 31 mars 2014, les associées réunies au domicile du liquidateur, ont approuvé le compte de liquidation de la société et donné quitus de son mandat au liquidateur, Mme Angéline Delsinne, dt 3, rue Joliot Curie, 58640 Varennes Vauzelles.

Le compte de liquidation sera déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers auprès duquel sera demandée la radiation de la société du Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis, le liquidateur, A. DELSINNE

AL581812341

MODIFICATION DE CAPITAL

Alciat-Juris
SOCIÉTÉ D'AVOCATS
Me Anne Neyret
Siège Social
Bourges - 4 rue Porte Jaune
Cab. Sec. : Vierzon
5 ter rue de la Gaucherie
Never - 6 rue Hoche

TECHNOLOGY LUMINAIRES

SAS au capital porté à 260 000 euros
Siège social
58 Rue des Champs Pacaud
Parc d'activité de Nevers
Saint-Eloi BP55 - 58027 Nevers
529 172 207 RCS Nevers

Selon AGM en date du 14 Avril 2014, la mention antérieurement publiée est modifiée ainsi qu'il suit, à compter de ce jour :

Capital social

Ancienne mention : 80 000 € divisé en 8 000 actions de 10 €

Nouvelle mention : 260 000 € divisé en 26 000 actions de 10 €

Pour avis, le Président

AL581812306

NON DISSOLUTION

FIDUCIAL SOFIRAL
Société d'Avocats
12 rue Lamartine- 58000 Nevers

MARCHAND & FILS

Domaine des Mariniers de Loire
SARL au capital de 13 380 €
47 Rue Saint-Vincent
Les Loges 58150 Pouilly sur Loire
RCS Nevers 495 249 054

L'AGE du 21/03/2014, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis, la gérance

AL581812316

TRANSFERT DE SIÈGE

S.A.R.L. CABINET FONCIER CONSEIL

Société A Responsabilité Limitée
au Capital de 100 €
Siège Social :
6 Avenue du Général de Gaulle
58000 Nevers
R.C.S. Nevers 515 263 291 - 2009 B 242

L'AGE du 31/03/2014 a décidé de transférer le siège social de la société à Nevers 58000, 6 Rue de Lourdes, à compter du 31/03/2014.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention au RCS de Nevers.

Pour avis, la gérance.

AL581812213

SARL RUIAN

SARL au capital de 6.000 Euros
Siège social : 5 rue de Nièvre,
58000 Nevers
440 925 378 RCS Nevers

Par assemblée générale extraordinaire du 4 avril 2014, il a été décidé, et à compter du même jour de transférer le siège social au 6 Avenue Pierre de Coubertin, 93190 Livry-Gargan.

Immatriculation au RCS de Bobigny et radiation du RCS de Nevers

AL581812329

SCI AMIR

SCI au capital de 1000 €
Siège social :
2 Allée Le Titien, 92400 Courbevoie
483814885 RCS Nanterre

L'AGE du 01/04/2014 a décidé de transférer le siège social de la société au 36 Avenue Saint Jean, 58800 Corbigny, à compter du 01/04/2014

Objet social: Location de Terrains et d'autres Biens Immobiliers

Durée: jusqu'au 2104

Gérance : M Mohammed Maatallah demeurant au 36 avenue Saint Jean, 58800 Corbigny

Radiation au RCS de Nanterre et réimmatriculation au RCS de Nevers

AL581812332

SCI ISACHRIS

Société Civile Immobilière
au capital de 170 000 euros
Siège social : 2 avenue de Soulins
91800 Brunoy
48 807 627 RCS Evry

D'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 4 avril 2014, il résulte que le siège social a été transféré, à compter du 04/04/2014, de 2 avenue de Soulins, Brunoy (Essonne), à Cosne Cours sur Loire (Nièvre) 22 rue Vieille Route.

Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de Nevers.

AL581812334

NOMINATION

H.N.J

SAS au capital de 7 622,45 €
Siège social : 7, rue des Docks
58000 Nevers
418 515 938 RCS Nevers

Aux termes d'un acte sous seing privé du 14 avril 2014, les associés ont pris acte de la démission de Mr José-Michel Nogier de ses fonctions de Président de la société à compter du 30 avril 2014, et en conséquence ont nommé en remplacement Mr Nicolas Nogier, actuel Directeur Général, aux fonctions de Président pour une durée illimitée.

Pour avis

AL581812342

SUCCESSION

Avis

La Directrice régionale des Finances publiques de Bourgogne et du département de la Côte d'Or, Administratrice générale - France Domaine - 25, rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex , curateur des successions de :

. M. Lucien Georges ALEXANDRE célibataire, décédé le 26/03/2012 à Château-Chinon, réf

AVIS DE LA SAFER

safer Bourgogne Franche-Comté

SAFER DE LA NIÈVRE

Appel à Candidatures

La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

Cmne de CERCY-LA-TOUR (AA 14/038)

Propriété d'agrément

Avec maison d'habitation:

10 ha 77 a 97 ca

- De fours: D-315 - Les rompouez: D-312(*)-313-314-396[316]-398[317](*)-399[317](*)

Cmne de LUTHENAY-UXELOUP (AA 14/014)

Cession Globale d'Exploitation

avec bâtiments d'exploitation

86 ha 02 a 38 ca

- Champ loiseau: B-103 - Domaine godiot: B-607[73] - Grand pre de la vevres: B-545[46]-546[46] - L ile de la bure: B-11-12-14-612[15] - La fond fraie: B-509[94] - La ramee: B-72 - La roche charbonniere: B-514[105] - La vigne: B-536[101] - Le brioux: B-595[81] - Le mauvy: B-515[104] - Les perolles: B-510[91] - Pre de l hopital: B-603[44] - Pre des geais: B-598[71] - Pre gillet: B-605[45] - Pre lafond: B-42-609[43]-610[43]

Cmne de POUQUES-LORMES (AA 14/040)

Biens loués sur la totalité de la surface

avec bâtiments d'exploitation:

4 ha 69 a 15 ca

- La plante: ZH-46 - Les chatelots: ZH-24-25-26 - Luxery: AB-33-34-35-37-38-40-41(Z)-41(A*)-42(A)-42(Z*) - Voriaux: ZE-108-109-111 ()

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 19/05/2014 à Safer Bourgogne Franche Comté, 6 rue du Ravelin 58000 Nevers , Tél.: 03 86 21 40 00 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL581812340

13.5820

. Mme Maud Charlette LAUNAY divorcée BASLER, décédée le 20/12/2012 à La Charité sur Loire, réf 13.5841

. M. Jacqui Bernard VERAT célibataire, décédé le 31/10/2012 à St Pierre Le Moutier, réf 13.5930

. Mme Renée PLE veuve PERGET, décédée le 19/05/2013 à Guérigny, réf 14.6096

a établi les inventaires estimatifs et les projets de règlement du passif.

. Mme Marie-Louise Augustine Bonnet célibataire, décédée le 11/11/2012 à Corbigny, réf 13.5688

. Mme Lucie BLURIOT veuve DARIEN, décédée le 21/10/2012 à Nevers, réf 13.5689

. M. Gilles René CHEVRIAU célibataire, décédé le 07/12/2011 à Nevers, réf 13.5842

. M. Marcel René ANDRE célibataire, décédé le 07/04/2013 à Arleuf, réf 13.5973

déposera les comptes rendus de succession au tribunal de grande instance de Nevers le 20/05/2014.

AL581812328

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SCEA DU PAVILLON

Le Pérou - 58270 Saint Jean aux Amognes
RCS Nevers : 348 283 144
Capital social : 5 400 euros

Par procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 1er avril 2014, il a été procédé à l'entrée de M. Nicolas Madelenat en qualité d'associé.

Pour avis, la gérance

AL581812327

CESSION

SCP J.P JACOB et C.THEVENY
Notaires Associés
14 rue du Maréchal Leclerc
58200 Cosne Cours sur Loire.

Fonds de commerce

Suivant acte reçu par Me Denis Bloin,

Notaire à Cosne Cours sur Loire, le 23/4/2014, enregistré à Nevers le 25.04.2014 bord2014/542 Case n° 1 extrait 1311,Mr Pironnet Gilbert et Mme Sabat Denise, son épouse, dt à Saint Amand en Puisaye (Nièvre) Les Thus, ont vendu à la SARL le BHV, au capital de 10.000 Euros dont le siège est à Cosne Cours sur Loire(Nièvre) 1 boulevard de la République, identifiée au SIREN sous le n°801 242 991 et immatriculée au RCSde Nevers, un fonds de commerce de Café-Bar, exploité à Cosne Cours sur Loire (Nièvre) 1 bd de la république et Place Jacques Huygues des Etages, lui appartenant,connu sous le nom commercial BARDE L'HOTEL DE VILLE et pour lequel Mr Pironnet est immatriculé au RCS de Nevers sous le n°377.678.495. Ensemble tous les éléments corporels et incorporels en dépendent. Moyennant le prix ppal de 155.000Euros.L'entrée en jouissance a été fixée au23/4/2014.Les oppositions s'il y a lieu, seront reçues en la SCP J.P JACOB et C.THEVENY, Notaires Associés à Cosne Cours sur Loire, domicile élu, par acte extra-judiciaire, dans les 10 jours de la dernière en date des insertions légales.

Pour unique insertion

Me BLOIN, Notaire..

AL581812337

YONNE

MODIFICATION DE STATUTS

ABEDIX

Société à responsabilité limitée
au capital social de 202 100 €
Siège social: 6 grande Rue 89150 Dollot
RCS Sens 478 113 723

Par assemblée générale extraordinaire des associés en date du 31 décembre 2012, il a été décidé à l'unanimité d'augmenter en numéraire le capital social de la société à concurrence de 80 000 €, ledit capital se trouvant ainsi porté à 202 100 € intégralement souscrit et libéré.

L'avis antérieurement publié se trouve en conséquence modifié :

Article 6 Apports

Ancienne mention : il est apporté en numéraire : - par Monsieur Jacques Aubry, la somme de 6 400 € (six mille quatre cent euros), - par Monsieur Paul-Emile Brunet, la somme de 1 600 € (mille six cent euros).

Soit un total la somme de 8 000 € (huit mille euros), libérée à hauteur de 25%, soit 2 000 € (deux mille euros) à un compte ouvert au nom de la société en formation n° 31169936002 à la banque Crédit Agricole Saint Valérien le 23 juin 2004, ainsi qu'en atteste un certificat de ladite banque.

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 26 avril 2010, le capital social a été augmenté d'une somme de 36 000 € par apport en nature effectué par Monsieur Godefroy Deltour et Monsieur Gérard Buchon et de la somme de 78 100 € par compensation effectuée par Monsieur Gérard Buchon et Monsieur Godefroy avec des créances liquides et exigibles sur la Société.

Nouvelle mention : il est apporté en numéraire : - par Monsieur Jacques Aubry, la somme de 6 400 € (six mille quatre cent euros), - par Monsieur Paul-Emile Brunet, la somme de 1 600 € (mille six cent euros). Soit au total la somme de 8 000 € (huit mille euros), libérée à hauteur de 25%, soit 2 000 € (deux mille euros) à un compte ouvert au nom de la société en formation n° 31169936002 à la banque Crédit Agricole de Saint Valérien le 23 juin 2004, ainsi qu'en atteste un certificat de ladite banque.

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 26 avril 2010, le capital social a été augmenté d'une somme de 36 000 € par apport en nature effectué par Monsieur Godefroy Deltour et Monsieur Gérard Buchon et de la somme de 78 100 € par compensation effectuée par Monsieur Gérard Buchon et Monsieur Godefroy avec des créances liquides et exigibles sur la société.

Lors de l'augmentation de capital du 31 décembre 2012, il a été apporté en numéraire la somme de 80 000 € correspondant à la libération intégrale du nominal des parts nouvelles.

Article 7 Capital social

Ancienne mention : le capital social est fixé à 122 100 € (cent vingt deux mille cent euros). Il est divisé en 12 210 parts sociales de 10 € chacune, entièrement libérées.

Toute modification du capital social sera décidée et réalisée dans les conditions et avec les conséquences prévues par les dispositions légales et réglementaires.

Nouvelle mention : le capital social est fixé à 202 100 €. Il est 20 210 parts de 10 € nominal chacune, intégralement souscrites par les associés et libérées. Toute modification du capital social sera décidée et réalisée dans les conditions et avec les conséquences prévues par les dispositions légales et réglementaires.

L'assemblée générale extraordinaire des associés en date du 31 décembre 2012 a décidé de modifier l'objet social à compter de ce jour et de modifier l'article 2 des statuts.

Corrélativement, l'objet social est ainsi modifié :

Article 2 - Objet social

Ancienne mention : l'entretien et la réparation de matériel informatique, d'encaissement et de monétique ou de tout autre matériel électronique ou électrique installé dans un bureau ou un magasin.

Nouvelle mention : la réalisation de toutes prestations de conseil, assistance, formation, réalisation et fourniture de toutes études dans le domaine informatique et administratif, achats, vente et locations matériels informatiques.

Pour avis, la gérance

AL891812197

wilegal

J.P. CHINCHILLA
Cabinet de droit d'avocats
Société d'Avocats
7 Rue Louis Néel - 51430 Bezannes

MELCOPLAST

Société à responsabilité limitée
au capital de 150 000 euros
Siège social : Chemin de la Plaine
Zone Industrielle
89500 Villeneuve sur Yonne
500 192 562 RCS Sens

Aux termes d'une délibération en date du 14 mars 2014, l'Assemblée Générale Ordinaire a nommé, à compter du même jour, la société BSV AUDIT ET ASSOCIES, dont les bureaux sont situés 23 Boulevard du Général Leclerc 77300 Fontainebleau, en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire, en remplacement de la société SA Jean-Claude HEROLT et ASSOCIES pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'au 30 septembre 2015.

Pour avis

La Gérance

AL891812369

wilegal

J.P. CHINCHILLA
Cabinet de droit des affaires
Société d'Avocats
7 Rue Louis Néel - 51430 Bezannes

MELCO

Société anonyme à Directoire
et Conseil de surveillance
au capital de 612 000 euros
Siège social : Zone Industrielle
89500 Villeneuve sur Yonne
399 383 330 RCS Sens

Aux termes d'une délibération en date du 14 mars 2014, l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires a décidé, à compter du ce jour, :

- de nommer la société B.S.V. AUDIT ET ASSOCIES, dont les bureaux sont situés 23 Boulevard du Général Leclerc, en qualité de nouveau Commissaire aux Comptes titulaire, en remplacement de la société SA Jean-Claude HEROLT et ASSOCIES,

- de renouveler le mandat de Madame Véronique Favret, Commissaire aux Comptes suppléant.

Pour avis

Le Directoire

AL891812370

NEW CONXCEPT

SARL au capital de 10000 €
Siège social :
20 Rue du Général Leclerc
89200 Avallon
503 962 425 RCS d' Auxerre

L'AGE du 01/01/2012 a décidé d'étendre l'objet social de la société à :l'activité de la profession d' architecte et d' urbanisme en particulier la fonction de maitre d' oeuvre toutes missions se rapportant à l' activité de bâtir et à l' aménagement de l' espace

Modification au RCS d' Auxerre

AL891812372

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DE LA GARENNE

Groupement Foncier Agricole
au capital de 523 611,13 euros
Siège social :
84 boulevard du Centenaire
89100 Sens
329 440 440 RCS Sens

L'assemblée générale du 24 mars 2014 a décidé de proroger la durée du groupement de 99 ans, reportant ainsi son terme au 31 mars 2113.

Pour avis, la gérance.

AL891812373

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
12 rue Lamartine - 58000 Nevers

SARL LABORDE

SARL au capital de 7 622,45 euros

BEISER environnement
Fournisseur pour l'agriculture et l'industrie
0 825 825 488 0,15 €TTC/min
www.beiser.fr

LE N°1 DE LA VENTE DIRECTE SANS INTERMÉDIAIRE ET EN PLUS
LA LIVRAISON EST GRATUITE* !

PAYEZ EN 11 FOIS À 0 %** !
CONTACTEZ-NOUS !

LOCAL PHYTOSANITAIRE ISOLÉ - EN KIT 2 X 2 M
SÉCURITÉ +
NOUVELLE NORME POUR LES PRODUITS TRÈS DANGEREUX
PROMO -15%
AVEC KIT PHYTO INCLUS
➤ Avec armoire de sécurité
➤ Existe en 2x3 m et en version "non isolé"

NOUVEAU
BALAI POUSSEUR GALVANISÉ 2,50 M - HAUT DE GAMME
Retrouvez LA VIDÉO SUR www.beiser.fr
PROMO -15%
STRUCTURE 100 % GALVANISÉE

NOUVEAU
COULOIR DE CONTENTION GALVANISÉ
AVEC CAGE DE PESÉE INTÉGRÉE
Retrouvez LA VIDÉO SUR www.beiser.fr
8,50 M DE LONGUEUR
UNIQUE EN EUROPE

BAC DE TRAITEMENT BIOLOGIQUE 4 M
PROMO -15%
TRAITEMENT DES EFFLUENTS PHYTOSANITAIRES
➤ Existe en 2, 6 et 8 m
➤ sur-mesure possible

STATION RÉCUPÉRATION D EAU DE PLUIE À ENTERRER DE 5 000 L À 100 000 L
PROMO -20%
RÉCUPÉREZ L EAU DE PLUIE, ELLE EST GRATUITE !
➤ Simple paroi
➤ Avec filtration de l'eau
➤ Pompe immergée en inox

STATION AZOTE NN DOUBLE PAROI TOUS LITRAGES
AZOTE
PROMO -10% (1)
(1) Valable uniquement avec l'achat de la pompe
➤ Option : pompe immergée en inox

NOUVEAU
GODET PÉLICAN 1,80 M - 2 M - 2,30 M - 2,50 M
PROMO -20%
NOUVEAU
PINCE BALLE À TUBES
PROMO -10%
POUR TÉLESCOPIQUE ET CHARGEUR

SILO POLYESTER EN KIT + VIS À GRAIN EN ANGLE
➤ Silo de 4 m³ à 31 m³
PROMO -50% SUR LA VIS (2)
PROMO -20% SUR LE SILO
Nouveau
PROMO -15%
APLATISSEURS À CÉRÉALES DE 200 À 1800 KG/H
(2) Valable sur modèles en stock et uniquement avec l'achat du silo

QUAND JE VEUX FAIRE DES AFFAIRES, J APPELLE BEISER !

* En France Métropolitaine (hors Corse) et à partir de 600 € ht d'achats, sauf pour les demandes de transport express. ** Offre soumise à conditions. Offres valables du 02/05/14 au 08/05/14 uniquement pour un paiement comptant. © Beiser Environnement - Avril 2014. Photos non contractuelles.

16 Rue de Paris 89200 Avallon
R.C.S. Auxerre 382 589 075

Décision du 17/03/2014 : L'associé unique a décidé une augmentation du capital social de 77 377.55 euros par incorporation de réserves, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :

Ancienne mention : Capital social : 7 622,45 euros

Nouvelle mention : Capital social : 85 000 euros

Il a également décidé de supprimer purement et simplement de l'article 3 des statuts portant mention de la dénomination sociale, la forme sociale et de modifier l'objet social en supprimant purement et simplement de l'article 2 des statuts, l'adresse d'exploitation.

Pour avis - La Gérance

AL891812377

KORINN'FRANCE

Société par Actions Simplifiée
au capital de 2 500 €
Siège social à Villethierry (89140)
10 Ter Grande Rue - Chaumasson
RCS Sens B 788.810.216

Par décision du 22.04.14, l'Associé unique a : pris acte de la démission de Mme Astrid Bonneman de ses fonctions de présidente et nommé en son remplacement Mme Simone Sacerdote - 10 Ter, Grande Rue - Chaumasson 89140 Villethierry ; modifié la dénomination sociale qui désormais «SIROCOTEX SAS.

Mentions seront faites au RCS de Sens.

AL891812379

AVIS DE CONSTITUTION

STUDIO LOUNAKA

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 500€
Siège social
12, route de Villeneuve-la-Dondagre
89150 Fouchères

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Fouchères du 10 avril 2014, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : STUDIO LOUNAKA

Siège social : 12, route de Villeneuve-la-Dondagre, 89150 Fouchères

Objet social : la réalisation sonore au sens large : enregistrements, captations, designs sonores, bandes son, voix off, post production, habillages sonores, messages pour audioguides, spots publicitaires et enregistrements d'audiodescriptions. Intervention à l'extérieur et proposition des services suivants : assistance technique, régie audio, montage/démontage de systèmes de diffusion audio mais aussi conseil, installation, dépannage, location, formation et vente de tous matériels audiovisuels ou de musique.

Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 1 500 €

Gérance : Monsieur Gilles Delperier, demeurant 12, route de Villeneuve-la-Dondagre 89150 Fouchères, assure la gérance.

Immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés de Sens.

Pourr avis

La Gérance. *AL891812349*

SARL dénommée: T.F.B

Objet social : TRAVAUX FORESTIERS ET SYLVICOLES

Siège social : 9, rue des Acacias 89200 Avallon

Capital : 1000 euros

Gérance : M Dolu Direnc demeuran - 9, rue des Acacias 89200 Avallon

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Auxerre

AL891812338

Il a été constitué pour une durée de 99 ans sous la dénomination AU FIL DU ZINC, une SAS au capital de 30.000 €, ayant son siège social à Chablis (89) 18, rue des Moulins, ayant pour objet l'exploitation de tout fonds de commerce de restauration, de brasserie et de traiteur. Par acte du même jour, il a été procédé à la nomination de M. F. Espana demeurant à Irancy (89) 28, rue Soufflot en qualité de Président. Accès aux assemblées - vote : tous les associés ont le droit de participer aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Cession d'actions : le cessionnaire d'actions est soumis à l'agrément préalable des associés. La société sera immatriculée au registre du commerce d'Auxerre.

AL891812361

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 23 avril 2014 à Chablis, il a été constitué une société à responsabilité limitée.

Dénomination sociale : CHARLENE & LAURENT PINSON.

Sigle : CLP.

Forme : Société à responsabilité limitée.

Objet : Négoce de vins, achat et revente de raisins, moûts, clairs, vins et autres alcools, liqueurs et spiritueux, et toutes activités touristiques se rapportant à cette activité.

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AUXERRE

Extrait des minutes du greffe

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 28/04/2014 arrêtant le plan de cession de la **Sàrl LIGNY DISTRIBUTION ALIMENTAIRE** 6 lotissement des Creuses 89390 Aisy-sur-Armançon (alimentation générale), RCS Auxerre 342290772, CIP 3511, au profit de Monsieur Xavier Moraux. Ledit jugement a désigné comme tenue d'exécuter le plan la SELAS SEGARD CARBONI 16 Rue de l'Horloge 89000 Auxerre.

AL891812389

Capital social : 10 000 euros.

Siège social :4 rue de Reugny 89800 Chablis

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Gérants :

- M. Laurent Pinson demeurant 4 rue de Reugny 89800 Chablis.
- Mme Charlène Lamblin, demeurant 5 Quai Voltaire 89800 Chablis.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).

Pour avis et mention, le gérant.

AL891812365

Par acte sous seing privé en date à Sens du 22/04/2014, il a été constitué une Société Civile immobilière dénommée: « S.C.I.HIBA » au capital de 3000 €, domiciliée 25 avenue de l'Europe 89100 Sens qui sera immatriculée au RCS de Sens et au RM de l'Yonne.

Activité : «Acquisition, revente, gestion et administration civiles de tous biens et droits immobiliers lui appartenant.».

Gérant Hicham belhaj, demeurant 25 avenue de l'Europe 89100 Sens.

Pour avis, le Gérant.

AL891812387

CUMA TMS

Suivant acte sous seing privé en date du 25 avril 2014, a été constituée la société Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole dénommée «Cuma TMS «.

Son siège social est établi chez Gérard Née, 2 Montputois 89560 Ouanne.

Elle sera immatriculée au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre.

Le président

AL891812390

DISSOLUTION LIQUIDATION

ATELIER D'INGENIERIE ICAUNAIS

Société à responsabilité limitée
Au capital de 8 000,00 €
Siège Social
18 Bis rue du Général de Gaulle
89100 Sens 431 314 178 RCS Sens

L'AGE réunie le 22/03/2014 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en sa liquidation amiable sous le régime conventionnel, conformément aux dispositions statutaires et aux articles 1832 et suivants du Code civil.

Elle a nommée comme liquidatrice Mme Valérie Bartial, née Walter pour toute la durée de la liquidation avec les pouvoirs les plus étendus suivant la loi et les usages du commerce pour mettre fin aux opérations en cours, réaliser tous les éléments d'actif, payer le passif et répartir le solde en espèces entre les associés, en proportion de leurs droits.

Le siège de la liquidation est fixé au 18 Bis Rue du Général de Gaulle 89100 Sens. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au RCS de Sens.

Pour avis

La Liquidatrice

AL891812352

MODIFICATION DE CAPITAL

EURL PIPA

Société à responsabilité limitée
au capital de 15 000,00 euros
porté à 40 000,00 euros
Siège social : 24 rue Dilo
89600 Saint Florentin
532 338 761 RCS Auxerre

Aux termes d'une décision en date du 31 mars 2014, l'associée unique a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de vingt-cinq mille euros (25 000,00 €) par voie d'incorporation du compte courant d'associé.

Le capital social qui était de quinze mille euros (15 000,00 €) est désormais fixé à quarante mille euros (40 000,00 €).

Pour avis, la gérance.

AL891812362

COBBUS

Société Civile
Au capital de : 1.012.492 euros
Siège social : 8, rue de la Mothe
89110 Aillant sur Tholon
798 304 291 RCS Sens

Suivant procès-verbal des Décisions des Associés en date du 07.04.2014, il a été décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 485.030 euros, pour le porter de 1.012.492 euros à 1.497.522 euros, par émission de 485.030 parts sociales nouvelles d'1 euro chacune.

Le capital social est donc fixé à 1.497.522 euros, divisé en 1.497.522 parts d'1 euro chacune, entièrement libérées.

Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention en sera faite au R.C.S. de Sens.

Pour avis

Le gérant.

AL891812386

NON DISSOLUTION

ABEDIX

Société à responsabilité limitée
au capital social de 122 100 €
Siège social
6 grande Rue 89150 Dollot
RCS Sens 478 113 723

Par assemblée générale extraordinaire des associés en date du 30 octobre 2012, il a été décidé qu'il n'y avait pas lieu de dissoudre la société sus-désignée, en application de l'article L 223-42 du Code du commerce.

Pour avis, la gérance

AL891812198

TRANSFERT DE SIÈGE

OBRENOVE SARL

au capital de 4000 euros,
27 rue Valprofonde
89500 Villeneuve-sur-Yonne
RCS 530 569 706 Sens

Le 22/04/2014 l'associé unique a transféré le siège social à 78 rue Carnot 89500 Villeneuve sur Yonne, à compter du 22/04/2014.

Dépôt au RCS de Sens

AL891812382

L'AGE du 2/1/14 de la SARL LC2M, capital 7.700 €, siège social Auxerre (89) 50 rue du Pont, 441 713 906 RCS Auxerre, a décidé de transférer son siège social à compter du 1/1/14.

Ancienne mention publiée :

Siège social : Auxerre(89) 50 rue du Pont.

Nouvelle mention :

Siège social : Vaux (89) 1 bis rue Saint Vincent.

La société reste immatriculée au RCS d'Auxerre.

AL891812351

Transfert de siège social

Aux termes de l'Assemblée générale extraordinaire du 2 janvier 2014 de la société STARECO SERVICES SARL, société à responsabilité limitée au capital de 1 400 euros, siège social : 32 Rue Paul Langevin, 89100 Paron, RCS Sens n°524 831 047.Il a été décidé de transférer le siège social de la société à compter du 1 janvier 2014 et de modifier l'article 4 des statuts en conséquence.

Ancienne mention : 32 Rue Paul Langevin, 89100 Paron.

Nouvelle mention : 65 Allée des Arcades, 89100 Paron.

Pour avis. *AL891812375*

L'AGE du 22.3.2014, a décidé de transférer le siège social de la SCI à capital variable EMOND - CHIGY, SCI au capital variable de 88.000€, 49 rue de Tolbiac, 75013 Paris, 520 300 880 RCS Paris, au 3 route des Clérimois, 89190, Chigy, à compter du 14.4.2014.

Objet : l'acquisition, la propriété, la gestion et l'exploitation par location ou autrement des biens immobiliers qui lui appartiendront, et plus généralement toutes opérations civiles se rattachant à cet objet.

Durée : 99 années.

Gérance : Mr Emond Gérard, 3 allée de la Bièvre, 94260 Fresnes.

La société sera radiée du RCS de Paris et réimmatriculée au RCS de Sens.

AL891812380

MAGDALENA 21

SCI au capital de 100,00 Euros
16 Avenue Daumesnil,
75012 Paris
479928699 R.C.S. Paris

Par décision de L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 24 mars 2014 il a été décidé de transférer le siège social de la société au 4 bis rue du vieux châteaux , 89440 Isle sur serein à compter du 24 avril 2014.

Suite à ce transfert, il est rappelé les caractéristiques suivantes :

Objet : acquisition de bien immobilier, la gestion et l'administration dudit bien, et plus généralement, la réalisation de toutes opérations, se rattachant directement ou indirectement à l'objet social sus décrit, sous réserves que ces opérations n'affectent pas le caractère civil de la société.

Durée : 99 ans

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d' Auxerre et sera radiée du Registre du Commerce et des Sociétés de Paris

AL891812381

NOMINATION

Maître Christophe NOËL
Avocat spécialisé
en droit des Sociétés
15 rue Pasteur 89100 Sens

SCAN 89

Société Anonyme
au capital de60 979,60 euros
Siège social : 14 Place de l'Europe
89100 St Clément
382 818 227 RCS Sens

Avis

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale mixte du 23 avril2014, Monsieur Patrick Chevalier-Vanier, demeurant à Saint Clément (89100) 15 rue du Général Leclerc, a été nommé en qualité d'administrateur, en remplacement de Monsieur Pierrick Sicallac.

Pour avis, le Conseil d'Administration

AL891812376

Conférence agricole du Crédit Mutuel — Publi-reportage

Vincent Chatellier (INRA) donne une leçon d'optimisme

Directeur d'un département économique de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), à Nantes, Vincent Chatellier est un spécialiste de l'agriculture sous toutes ses formes. Le 16 avril à la ferme du Marault de Magny-Cours, invité par le Crédit mutuel, il a balayé -scientifiquement- le thème de « l'avenir de l'agriculture face à la mondialisation » devant près de 200 invités.

«En tant que chercheur, je suis payé pour douter». Durant plus de deux heures, Vincent Chatellier a fait part aux invités de la Conférence agricole du Crédit Mutuel du fruit de ses interrogations. L'économiste nantais, qui a étudié à Dijon de 1989 à 1992, a défini les moteurs et les freins à la production agricole, à la fois en France et dans le monde. *«Que serait la Nièvre et la Bourgogne sans leur agriculture ?»* s'est-il demandé devant un panel d'agriculteurs du département et d'étudiants des lycées agricoles de Challuy et de Château-Chinon.



Vincent Chatellier était l'invité d'honneur de la Conférence agricole du Crédit mutuel, le 16 avril, à la ferme du Marault de Magny-Cours.

«Bonnes raisons de croire à l'avenir»

Avec force-démonstrations statistiques, l'intervenant a défini *«les bonnes raisons de croire à l'avenir de l'agriculture»*. Parmi celles-ci figure en tête *«une demande mondiale de biens alimentaires qui est croissante»*. Et l'espérance de vie qui augmente, accroît la demande. *«Il y a 230 000 habitants de plus par jour sur la planète, soit l'équivalent du département de la Nièvre qui débarque»* a-t-il dit, et cela au moins jusqu'en 2050. Rien qu'en France, on sera 7 millions de plus d'ici 2050, autant de bouches qu'il faudra bien nourrir... L'agriculture sera d'autant plus sollicitée que, deuxième raison, *«ses contributions se diversifient»*. Elle participe désormais, à côté de l'alimentation, à l'énergie, à l'environnement, aux biomatériaux... Autre motif d'espoir: *«les normes, la traçabilité et la segmentation joueront un rôle plus déterminant»*. Le défi pour nourrir 9 milliards d'individus en 2050 passera par plusieurs critères: *«limiter le gaspillage du semis à l'assiette, encourager les régimes à base de végétaux, limiter les pertes de foncier agricole, améliorer les techniques agricoles, non pas dans le sens du plus mais du mieux, développer l'agriculture dans les pays émergents importateurs nets et favoriser les flux d'échanges (Amérique du Sud / Asie)»*. Enfin, dernier souffle d'optimisme, *«la France est capable de dynamiser ses exportations, que ce soit en qualité, en notoriété ou en technologies»*... Et elle restera, quoi qu'il en soit, la 1ère agriculture européenne à l'horizon 2050, loin devant l'Allemagne *«dont on dit trop vite qu'elle nous taille des croupières !»*

«Des défis à relever»

Mais face à des incertitudes telles que la volatilité des prix ou la réforme de la Pac, Vincent Chatellier n'oublie pas non plus de définir les freins, ou tout du moins *«les défis à relever»* dans ce contexte de mondialisation. Il évoque en premier lieu la nécessité de *«préparer déjà les termes de la future Pac 2020»*, puis de *«concilier la productivité avec les performances environnementales»*. Dans ce contexte, l'économiste parie sur *«la promotion de la qualité et le renforcement du «made in France». Il incite aussi «à développer de nouveaux produits alimentaires, à innover et à segmenter»*. Il insiste ensuite sur le défi d' *«encourager les investissements et d'adapter les modes de financement»*, puis sur celui *«d'installer des jeunes agriculteurs et de gérer les transitions entre générations»*. Enfin, il invite tous les acteurs du secteur à *«mieux communiquer sur l'agriculture et sur son rôle utile pour la société française»*. A ces conditions-là, il en est convaincu, *«les jeunes vont trouver des éléments moteurs en agriculture»*. Alors, le scientifique doute toujours... Il n'a qu'une certitude: *«qui ne voit pas au loin, verra ses ennuis de près !»*

Crédit Mutuel — LA banque à qui parler

SUCCESSION

Avis

La Directrice régionale des Finances publiques de Bourgogne et du département de la Côte d'Or,

Administratrice Générale - France Domaine Gestion des Patrimoines Privés 25, rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex ;

- a été nommée par décisions du tribunal de grande instance de Sens, curateur des successions de :

. en date du 16/01/2014, M. Roger Georges RAYMOND célibataire, décédé le 24/03/2012 à Auxerre, réf 14.6289

. en date du 01/04/2014, M. Alain MOREAU divorcé, décédé le 24/03/2013 à Domats, réf 14.6319

- a été nommée par décision du tribunal de grande instance d'Auxerre en date du 18/04/2014, curateur de la succession de Mme Irène Françoise CARMONA veuve MARSAL, décédée le 12/04/2013 à Auxerre, réf 14.6339

les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

- curateur des successions de :

. Mme Paulette SERRE veuve BLOT, décédée le 30/01/2010 à Avallon, réf 10.3644

. Mme Germaine Andrée MAUCOEUR divorcée MERNILLON, décédée le 15/05/2009 à Auxerre, réf 13.5282

. M. Roger JUNK célibataire, décédé le 12/01/2010 à Auxerre, réf 13.5280

. Mme Raymonde Giselle LE JONCOUR célibataire, décédée le 30/01/2012 à Auxerre, réf 13.5424

. M. Roland Edmond LOROT célibataire, décédé le 17/07/2010 à Tonnerre, réf 13.5428

. M. Louis Ernest PARDIEU célibataire, décédé le 23/12/2012 à Auxerre, réf 13.5711

. M. Robert CORGERON célibataire, décédé le 22/02/2012 à Sens, réf 13.5788

. Mme Henriette CANNAUX célibataire, décédée le 29/10/2011 à Guillon, réf 3.5895

a établi les inventaires estimatifs et les projets de règlement du passif

AL891812378

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SAMY

**Société à responsabilité limitée
au capital de 17 200 euros
Siège social : 9 Rue des Prés
89200 Avallon
R.C.S. Auxerre 505 286 963**

Suivant décision en date du 31/03/2014, l'associé unique a pris acte de la démission des fonctions de cogérante de Mme Arab Linda épouse Mansouri à compter du 31/03/2014. Elle n'est pas remplacée, M. Mansouri Rabii restant seul gérant. Mention sera faite au RCS d'Auxerre.

La gérance.

AL891812280

**FIDAL
1 avenue de Saint-Georges
89000 Auxerre**

SCI M.B.D.M

**au capital de 152,45 €
Siège social : 6 bis rue du Général Dubois - 89100 Sens
350.482.840 RCS Sens**

Aux termes d'un acte unanime exprimant le consentement des associés en date du 9 avril 2014, il a été constaté la démission, à compter du 9 avril 2014, de Madame Bérangère Sinthomez de se fonctions de co-gérante et décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.

Pour insertion

AL891812384

YLTEC

**Société à responsabilité limitée
au capital de 230 000 euros
Siège social : 30 A, Route de Chamvres
89300 Joigny
339 549 933 RCS Sens**

En date du 7 avril 2014, l'associée unique a nommé en qualité de gérant Monsieur Florian Bordier, demeurant 7 Rue du Général de Castelnau à Strasbourg (67000), pour une durée non limitée, en remplacement de Monsieur Yves Lemot, démissionnaire.

Pour avis

AL891812385

CLIMALIA

**SARL au capital de 9000 €
Siège social :
10 chemin des marais,
89340 Villeneuve-la-Guyard
504 149 253 RCS de Sens**

L'AGE du 26/04/2014 a nommé en qualité de gérant M. Peru Gérard, demeurant 10 chemin des marais, 89340 Villeneuve-la-Guyard en remplacement de Mme Peru Marie-Ange, à compter du 27/04/2014.

Modification au RCS de Sens

AL891812388

Terres de Bourgogne

Comment le préférez-vous ?

BULLETIN D'ABONNEMENT

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à :
Terres de Bourgogne
Les jardins d'Octobre, 4 rue Davout
BP77409 - 21074 Dijon cedex
03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

NOUVEAU Votre abonnement 2014



1 > Version **Papier**



2 > Version **Numérique**



3 > Version **Papier + Numérique**

☐ Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de Bougogne
☐ Je règle € par carte bancaire N° ___/___/___/___ date d'expiration: ___/___

Prénom _____ Nom _____
Raison sociale _____
Adresse _____
Lieu-dit _____ CP _____ Ville _____
Tel. _____ Fax
Mobile _____ Signature
Email:

☐ **Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail**

☐ Je m'abonne à la version **PAPIER**
1 ☐ Pour 1 an 100 € ☐ Pour 2 ans 189 €
☐ 1 revue Réussir de mon choix*
☐ Pour 1 an 35 € ☐ Pour 2 ans 70 €
TOTAL _____

☐ Je m'abonne à la version **NUMERIQUE**
2 ☐ Pour 1 an 50 € ☐ Pour 2 ans 100 €
☐ 1 revue Réussir de mon choix*
☐ Pour 1 an 35 € ☐ Pour 2 ans 70 €
TOTAL _____

☐ Je m'abonne à la version **PAPIER + NUMERIQUE**
3 ☐ Pour 1 an 115 € ☐ Pour 2 ans 200 €
☐ 1 revue Réussir de mon choix*
☐ Pour 1 an 35 € ☐ Pour 2 ans 70 €
TOTAL _____

*Cocher la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants :
☐ Bovins viande ☐ Porcs ☐ Fruits & légumes ☐ Grandes cultures ☐ Vigne ☐ Pâtre ☐ Lait élevage ☐ Aviculture ☐ Chèvre

☐ **Je demande une facture**

TÉLÉVISION

Sélection de la semaine du 3 mai 2014 au 9 mai 2014

Samedi 3

TF1
20.55 The Voice «La demi-finale». Divertissement présenté par Nikos Aliagas, avec Florent Pagny, Jenifer, Mika et Garou.
23.25 The Voice, la suite. Divertissement.

France 2
20.50 Football «Coupe de France : Stade Rennais/Guingamp (finale)», en direct du Stade de France.
23.15 On n'est pas couché. Magazine présenté par Laurent Ruquier.

France 3
20.45 Meurtres à Rocamadour. Téléfilm avec Clémentine Célarié, Grégori Derangère, Steve Kalfa, Gaëlle Bona, Claire de Beaumont, Thierry Desroses ⑩.
22.45 Inspecteur Lewis «Un rock immortel». Série avec Kevin Whately.
00.20 Appassionata «La damnation de Faust». Opéra de Hector Berlioz.

Arte
Journée océans
20.50 L'aventure humaine : «Le cœlacanthe : Plongée vers nos origines», «Requins des profondeurs».
23.05 Sex & Music (1/4) «De la pilule au sida». Documentaire.
00.00 Tracks. Magazine.

M6
20.50 Hawaii 5-0. Série avec Alex O'Loughlin, Scott Caan ⑩.

Canal +
20.55 Broken City. Policier (2012) de Allen Hughes, avec Russell Crowe, Mark Wahlberg, Catherine Zeta-Jones, Jeffrey Wright (1h45) ⑩.

Dimanche 4

TF1
20.55 La nouvelle guerre des boutons. Comédie dramatique (2011) de C. Barratier, d'après Louis Pergaud, avec Laetitia Casta, Guillaume Canet, Jean Texier, Kad Merad (1h36).
23.55 Esprits criminels. Série ⑫.

France 2
20.45 Un heureux événement. Comédie dramatique (2011) de Rémi Bezançon, avec Louise Bourgoin, Pio Marmaï, Josiane Balasko (1h45) ⑩.
22.40 Faites entrer l'accusé «Peter et Aurore, les amants diaboliques» ⑩.

France 3
20.45 Inspecteur Barnaby : «Les meurtres de Copenhague», «Meurtres sur mesure». Série avec N. Dudgeon ⑩.
00.10 Deux lettres anonymes. Drame en NB et VO (1945) de Mario Camerini, avec Clara Calamai (1h25).

Arte
20.45 Nelly et Monsieur Arnaud ★★★. Comédie dramatique (1995) de Claude Sautet, avec Michel Serrault, Emmanuelle Béart, Jean-Hugues Anglade (1h46). (voir Sélection)
22.25 Retour au Caucase «Gérard Depardieu dans les pas d'Alexandre Dumas». Documentaire.

M6
20.50 Zone interdite «Le château de Versailles comme vous ne l'avez jamais vu !». Magazine.
23.00 Enquête exclusive «Fitness, performances sexuelles : Nouvelles drogues, nouveaux dangers !».

Canal +
21.00 Football «Marseille/Lyon».

Lundi 5

TF1
20.55 Taxi Brooklyn : «Ménage trouble», «La nuit la plus longue». Série avec Chyler Leigh, Ally Walker ⑩.
22.50 New York, unité spéciale. Série avec Christopher Meloni ⑫.
01.15 Au Field de la nuit, avec Philippe Delerm, Antonin Varenne, Baptiste Rossi, Anne Roumanoff, Félix Moati et Anne Alvaro.

France 2
20.45 Rizzoli & Isles, autopsie d'un meurtre . Série avec Angie Harmon, Sasha Alexander.
22.55 Mots croisés. Magazine présenté par Yves Calvi.
00.25 La kermesse héroïque. Comédie dramatique en NB (1935) de Jacques Feyder, avec Françoise Rosay, Jean Murat, Louis Jouvet (1h49).

France 3
20.45 Les carnets de Julie «Grand format : En Bretagne, sur les routes de Cornouailles». Magazine présenté par Julie Andrieu.
23.50 La case de l'oncle Doc «L'avion du lac». Documentaire.

Arte
20.50 Le pont. Drame en NB et VO (1959) de Bernhard Wicki, avec Volker Bohnet, Fritz Weppe (1h37).
22.30 4 jours en mai. Drame en VO (2011) de Achim von Borries, avec Pavel Wenzel, Aleksei Guskov (1h28).

M6
20.50 Cauchemar en cuisine «Peyruis». Magazine de Philippe Etchebest.

Canal +
20.55 Mafiosa (7 et 8/8). Série ⑫.

Mardi 6

TF1
20.55 Unforgettable : «En toute diplomatie», «Une jeune fille sans histoire», «Trajectoires brisées». Série avec Jane Curtin, Poppy Montgomery, Dylan Walsh ⑩.
23.25 La brigade «Course contre la montre». Documentaire.

France 2
20.45 Les pouvoirs extraordinaires du corps humain «Prendre le pouvoir sur son corps» ★★★. Magazine présenté par Michel Cymès et Adriana Karembeu. (voir Sélection)
22.35 Infrarouge «Régimes : La vérité qui dérange». Documentaire.

France 3
20.45 Ma vie au grand air. Téléfilm avec Armelle Deutsch, Constance Dollé, Michèle Moretti.
23.20 Les carnets de Julie «Le pays montpelliérain, dans le Languedoc-Roussillon». Magazine.

Arte
20.50 14, des armes et des mots (3, 4 et 5/8). Documentaire-fiction.
Enfants en danger
23.30 Enfants maltraités, enfants oubliés. Documentaire.
00.25 Parents par intérim «Familles d'accueil dans la tourmente».

M6
20.50 Recherche appartement ou maison. Magazine présenté par Stéphane Plaza.

Canal +
20.55 40 ans : Mode d'emploi. Comédie (2012) de Judd Apatow, avec Paul Rudd, Leslie Mann (2h09) ⑩.

Mercredi 7

TF1
20.55 Grey's Anatomy. Série avec Ellen Pompeo, Eric Dane ⑩.
23.25 Revenge. Série.

France 2
20.45 La disparition ★★. Téléfilm avec Thierry Godard, Yannick Choirat, Géraldine Pailhas, Alix Poisson, Mickaël Abiteboul (1h37). (voir Sélection)
22.30 La parenthèse inattendue. Magazine avec Natalie Dessay, Julie Ferrier et Gérard Lenorman.

France 3
20.45 Le monde de Jamy «Des volcans et des hommes» ★★★. Magazine présenté par Jamy Gourmaud. (voir Sélection)
23.40 Les chansons d'abord «Spécial 70 ans de Dave». Magazine avec Dave, Bénabar, Helena Noguerra, Thomas Boissy, Stella Matteoni.

Arte
20.50 Looking for Eric ★★★. Comédie (2009) de Ken Loach, avec Eric Bishop, Éric Cantona, Stephanie Bishop (1h52). (voir Sélection)
22.45 Art War «Les artistes égyptiens et la révolution». Documentaire.
23.35 Les amours imaginaires. Comédie dramatique (2010) de et avec Xavier Dolan (1h37).

M6
20.50 Pékin express «Dans les secrets des temples de Bagan».
23.00 Pékin express «Le tour du monde de l'inattendu».

Canal +
20.45 Global partage. Documentaire.

Jeudi 8

TF1
20.55 Alice Nevers, le juge est une femme : «Raison d'État», «Au cœur du mal», «Blessures invisibles ⑩». Série avec Marine Delterme, Jean-Michel Tinivelli ⑩.
00.35 New York, section criminelle. Série ⑩.

France 2
20.45 Envoyé spécial : «Sur les traces d'un père», «Égypte : Où est passée la révolution ?». Magazine.
22.20 Complément d'enquête «Trafics, vols, petites combines : Les voyous de la crise». Magazine présenté par Benoît Duquesne.
23.30 Alcaline, le mag «Best of».
00.25 Au clair de la Lune «Aïda». Opéra de Giuseppe Verdi.

France 3
20.45 La rafle ★★★. Drame (2009) de Rose Bosch, avec Mélanie Laurent, Jean Reno, Gad Elmaleh, Raphaëlle Agogué, Hugo Leverdez, Sylvie Testud (1h50) ⑩. (voir Sélection)
23.55 Le grand tour «Du royaume de Siam aux temples d'Angkor».

Arte
20.50 Les enquêtes du commissaire Winter (7 et 8/8) «Le dernier hiver». Série en VO avec Magnus Krepper, Amanda Ooms (1h56).
22.50 Real Humans (9 et 10/10). Série en VO avec Andreas Wilson.

M6
20.50 Perception. Série avec Eric McCormack ⑩.

Canal +
20.55 Scandal (5 et 6/18). Série ⑩.

Vendredi 9

TF1
20.55 The Best, le meilleur a te. Divertissement présenté par E Denis et Christophe Beaugrand Alessandra Martines, Arturo Bra Sébastien Stella et Cynthia Aka
23.30 Qui veut épouser mon Divertissement.

France 2
20.50 Candice Renoir : «La belle fille ne peut donner q qu'elle a», «La rose est amie de ne». Série avec Cécile Bois, Ra Lenglet, Mhamed Arezki, Gaya neuil, Valérie Stroh (1h49).
22.40 Ce soir (ou jamais !) gazine présenté par Frédéric Ta

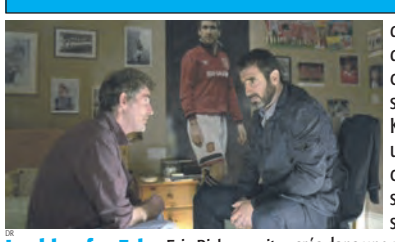
France 3
20.45 Thalassa «Voyages à dagascar». Magazine présent Georges Pernoud.
23.10 Madoff, l'homme qui v 65 milliards. Documentaire.

Arte
20.50 La vie devant soi. Té de et avec Myriam Boyer, d' Romain Gary, et avec Julien S Eddie Rahaingo, Jude Butel (1h
22.30 Naturopolis «New York, volution verte». Documentaire.
23.20 Je marcherai jusqu mer. Documentaire.

M6
20.50 Bones : «Une star incon «Une part de mystère», «La div affaires», «Beauté fatale», «Témo nant». Série avec Emily Deschan

Canal +
20.45 Rugby «Top 14».

SÉLECTION


DR

Looking for Eric - Eric Bishop voit sa vie partir en miettes, car il ne s'est jamais remis d'avoir quitté femme et enfant. Dans sa chambre, il interroge le poster d'Éric Cantona, son idole, et lui demande ce qu'il ferait à sa place. Et voilà que le footballeur se matérialise de lui-même, cela vaut le détour. Lorsqu'en plus, c'est filmé par un réalisateur de la classe de Ken Loach, cela donne un pur bijou. Bien sûr, le cinéaste reste fidèle à son style réaliste et social, et ses personnages sont ancrés dans une réalité sociale bien réelle. Mais son propos est de montrer la force de l'amitié et de la solidarité. L'histoire est belle, parfois très amusante, et l'on sent que tous ont pris un grand plaisir à la tourner. C'est Éric Cantona lui-même qui a proposé à Ken Loach l'idée d'un Il est sympathique de voir à quel point le footballeur, dont les aphorismes furent célèbres et ont fait la joie des journalistes, se moque ainsi de lui-même. L'amitié et le sens du pardon apportent chaleur et profondeur humaine à cette œuvre de distraction. Dommage qu'un grand sportif tel qu'Éric Cantona, tant admiré par les jeunes, passe son temps à fumer des joints. ***Mercredi 7, sur Arte, à 20h50.***

Nelly et Monsieur Arnaud - Nelly fait la connaissance de Pierre Arnaud, un ancien magistrat. Ce film est un chef-d'œuvre de finesse et de subtilité. L'action est réduite à des petits la simplicité de la mise en scène atteignent le grand art. Par petites touches et avec d'infimes détails, Claude Sautet brosse un tableau vivant et coloré de cette relation étonnante, dans laquelle les héros conserveront tout leur mystère. Michel Serrault et Emmanuelle Béart (sans oublier les seconds rôles) donnent une belle épaisseur humaine à leurs personnages. ***Dimanche 4, sur Arte, à 20h45.***

Les pouvoirs extraordinaires du corps humain - Avec le même enthousiasme, Michel Cymès et Adriana Karembeu nous entraînent avec eux dans une nouvelle exploration du corps baignent tous les jours dans l'océan, même en hiver, un sportif de haut niveau qui est végétalien, une incroyable mamie de 91 ans d'une souplesse stupéfiante, sans oublier les expérimentations sur le sommeil, c'est toute une palette de solutions qu'ils nous offrent, dans ce passionnant épisode qui se révèle aussi instructif que ludique. ***Mardi 6, sur France 2, à 20h45.***

La disparition - Elle a disparu un beau matin, après avoir dormi sur le canapé du salon. Nul ne sait ce qui est arrivé à Betty, mais la police soupçonne Bruno, son mari, car aucune femme ne peut abandonner ses deux enfants sans quable «Un coupable idéal», cette œuvre se distingue par l'intelligence de son scénario, la qualité de sa mise en scène et la finesse de son interprétation. Thierry Godard campe un homme mutique impressionnant, le suspense devient de plus en plus prenant et la fin ouverte est très réussie. ***Mercredi 7, sur France 2, à 20h45.***

Le monde de Jamy «Des volcans et des hommes» - Dans ce nouveau magazine Jamy Gourmaud nous entraîne à la découverte de notre Terre, avec les volcans rugissant à travers le monde qu'il nous fait découvrir. C'est aussi spectaculaire que passion- ***Mercredi 7, sur France 3, à 2***

La rafle - Le matin du 16 juillet à Paris, la police vient arrêter de breux juifs, qui seront parqués à rieur du Vel' d'Hiv'. À partir des t gnages des rares survivants, Rose a écrit son scénario en se concer sur des enfants et sur le beau pe nage de l'infirmière. Cette histoir gnante souligne bien qu'ils f nombreux, ces Français qui aidèr juifs. Cet hommage à ces homme ces femmes de l'ombre font oubl séquences un peu caricaturales d torités françaises. L'interprétation, et digne, apporte beaucoup d'ém

Redécouvrir la Grèce

Les Grecs sont confrontés aux limites de la société de consommation et du crédit. La sagesse antique et les ressources agricoles peuvent-elles répondre à ces questions qui nous concernent ?



PIERRICK BOURGAULT

Le 11 avril 2014, au stade de Patras, la Fête internationale des saveurs réunit chefs cuisiniers et producteurs de vins, miels, huiles d'olives, spécialités laitières, fruits et légumes grecs. Les produits emblématiques de la Grèce intéressent de nombreux visiteurs.

Athènes, avril 2014. De l'aéroport au centre historique de la capitale, le visiteur guette les symptômes de cette crise ressassée par les médias. Les panneaux publicitaires géants sont abandonnés et tagués - une loi limite leur prolifération dans le paysage - mais pas démontés. Selon le chauffeur du taxi, la circulation pourtant dense, à la limite de l'embouteillage, a diminué ainsi que la pollution.

Dans les zones commerciales, en centre ville, des magasins fermés. La consommation a visiblement diminué et l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) prévoit pour 2014 une septième année de croissance négative en Grèce. Les causes de la crise sont connues - crédits excessifs des banques, gestion publique, arrangements privés. Ses conséquences: le chômage touche 28 % de la population et 60 % des jeunes. Le rôle de l'État pour la santé, l'éducation et les retraites diminue tel une peau de chagrin.

Comment les Grecs vivent-ils cette *«décroissance»* forcée ? *«Nous avions l'habitude de voyager à l'étranger, de déjeuner dans des restaurants italiens, indiens, chinois, français : la crise nous mène au fast-food.»* La distribu- tion locale se développe, Carre- four a vendu ses magasins à Marinopoulos et McDonalds ferme des établissements tandis que des Grecs ouvrent des pizzas take-away à emporter chez soi, des doner (kebabs) et souvlakis (brochettes). Les importations diminuent, mais aussi la consommation de certains produits locaux comme le précise Christos Fotiatis, du domaine Lazaridis : *«Les gens fréquentent moins le restaurant, la consommation du vin en bouteilles a chuté de 50 %, tandis que nos exportations ont augmenté seulement de 5 %»*. Cependant, d'autres vignerons accroissent leurs ventes dans l'entrée de gamme.

La sagesse plutot que l'ivresse

Les Grecs ont enseigné aux Romains la culture de la vigne et l'art de vinifier le raisin, mais aussi de le consommer. Christos Fotiatis dirige le site bâti près d'Athènes par Lazaridis pour recevoir autour d'une piscine les touristes individuels et séminaires d'entreprises. Il commente le musée du vin qui occupe 1 500 m² sur les 9 500 m² couverts, avec des audiovisuels pédagogiques et une impressionnante collection d'outils. *«Les Anciens se méfiaient de l'ivresse. L'eau était la seule boisson qui accompagnait les repas. Ensuite, durant le symposium (réunion) on buvait du vin, toujours additionné d'eau dans un vase nommé cratère, pour garder la tête claire. La pierre d'améthyste avait la réputation d'éviter l'ivresse à celui qui la portait.»* À l'époque byzantine, la culture de la vigne fournit le vin de messe. Durant l'occupation turque (de 1453 à 1830), les Musulmans autorisent la vinification, mais uniquement par les Chrétiens et pour leur usage. La meilleure vente du domaine Lazaridis : les 200 000 bouteilles annuelles de sa cuvée Amethystos, en hommage à la sobriété des anciens. On est loin du binge drinking. »

Une alimentation saine

Après la Seconde Guerre mondiale, qui a fortement éprouvé la Grèce, une mission américaine de la Fondation Rockfeller étudie les nourritures locales. Les chercheurs s'étonnent de l'excellente santé des habitants, malgré la frugalité des repas - céréales, fruits et légumes, huile d'olives, herbes sauvages, peu de produits animaux. Le fromage n'est pas consommé, mais vendu par les paysans. Dans les années 1950, le Dr Ancel Keys démontre les vertus de cette alimentation méditerranéenne, en particulier l'huile d'olive, pour limiter les risques cardiovasculaires. D'autres études confirment son intérêt pour prévenir cancers et maladies neurodégénératives. En 2010, l'Unesco inscrit la *«diète méditerranéenne»* au patrimoine culturel immatériel de l'humanité, aussi bien pour les nourritures que la façon de les consommer lors d'un repas convivial. Et si la crise actuelle en Europe était une leçon de modération, afin de consommer moins mais mieux ?

PIERRICK BOURGAULT

Agritourisme



Agriculture et tourisme sont deux piliers de la Grèce. Chaque année, 18 millions de personnes visitent ce pays peuplé de 11 millions d'habitants. Ils consomment sur place et emportent huile, feta, vins, conserves - une exportation invisible. Au retour, le souvenir du plaisir et du soleil de leurs vacances les incite à retrouver ces produits d'un pays accueillant.

▸Identité locale



Pierrick bourgault

Choisir un cépage questionne l'identité. Le vigneron quiplante une parcelle en cabernet-sauvi-gnon et en merlot, ou plutôt en cépageslocaux agiorgitiko, xinomavro, mavro-daphni (rouges) ou assyrtiko, malagou-sia, moschofilero (blancs) ne transmet pas la même idée du vin. Lesquels sont les plus faciles à vendre ? Les cépages « internationaux » connus dans le monde entier, les curiosités grecques, ou un assemblage des deux ? Chaque vigneron défend son opinion, ses stratégies, souvent dans un excellent anglais ou en français.

Tourisme
Voyager en Grèce



PIERRICK BOURGAULT

La Grèce est un pays montagneux ponctué de cyprès et plongé dans cinq mers. Vignes et oliviers alternent avec des garrigues où paissent chèvres et brebis.
Plus insolite :
les domaines skiables de Kalavryta.
Il est possible de rejoindre ce pays en voiture : traverser l'Italie, puis l'Adriatique en ferry. L'autre route, entièrement terrestre, passe par l'ex-Yougoslavie. Partir en voiture ou en camping-car est pratique pour ramener d'excellents produits, huile d'olive, vins (90 l. maximum autorisés par les douanes, soit 120 bouteilles de 0,75 l).
En avion, Paris-Athènes dure un peu plus de trois heures et existe en low-cost.
Quelques sites pour préparer son voyage.

- L'Ambassade de Grèce à Paris : www.amb-grece.fr
- L'Office de tourisme de Grèce : www.visitgreece.gr
- Les conseils et dossiers du Routard : www.routard.com